



Évaluation de l'appui de l'UNFPA à la production de données issues du recensement général de la population et de l'habitat pour éclairer les processus de décision et l'élaboration de politiques 2005-2014

Mauritanie

Étude de cas pays

Septembre 2015

Bureau de l'évaluation

Alexandra Chambel	Gestionnaire de l'évaluation, coordinatrice du groupe de référence de l'évaluation, Conseiller d'évaluation
Hicham Daoudi	Réviseur interne, Conseiller d'évaluation

Consultants ICON-INSTITUT Public Sector GmbH

Fabrice Hénard	Évaluateur
Jean-Michel Durr	Expert senior recensement
Isselkou Taleb	Consultant national
Christophe Dietrich	Soutien administratif et logistique

Copyright © UNFPA 2015, tous droits réservés.

L'analyse et les recommandations contenues dans le présent rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Fonds des Nations Unies pour la Population. Ceci est une publication indépendante faite par le Bureau de l'évaluation.

Une équipe multiculturelle constituée d'experts nationaux et internationaux a rédigé ce rapport. Ce rapport a été soumis à une revue-qualité comprenant une vérification étendue des données, de la part du Bureau de l'Évaluation et du Bureau pays du FNUAP en Mauritanie. Le Bureau de l'Évaluation du FNUAP considère que les observations dudit rapport sont solides et crédibles. Toutefois, le rapport n'a pas fait l'objet d'une revue éditoriale professionnelle ou systématique et pourrait varier dans la qualité de sa rédaction.

Toute demande de renseignements au sujet de ce rapport doit être envoyée à: Bureau de l'évaluation, Fonds des Nations Unies pour la population, e-mail: evb@unfpa.org

Pour de plus amples informations sur l'évaluation veuillez consulter la page suivante du Bureau de l'évaluation: <http://www.unfpa.org/news/unfpa-support-population-and-housing-census-data>

Acronymes

ANAPEJ	Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes
BAD	Banque africaine de développement
BCR	Bureau central du recensement
BID	Banque islamique de développement
BIT	Bureau international du travail
BRR	Bureaux régionaux du recensement
CNS	Conseil national de la statistique
CRR	Commissions régionales du recensement
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSP	Code du statut personnel
CTP	Conseiller technique principal
EDS	Enquête démographique et de santé
EPC	Enquête post-censitaire
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie
EQ	Question évaluative (Evaluation Question)
GPS	Geographic positioning system (système de positionnement géographique)
GSG	Groupe de suivi genre
INSAE	Institut national des statistiques et des analyses économiques
M&E	Monitoring and evaluation
MAED	Ministère des affaires économiques et du développement
MCPFEF	Ministère chargé de la promotion féminine, de l'enfance et de la famille
MICS	Multiple indicator cluster survey (enquête par grappes à indicateurs multiples)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONS	Office national de la statistique
P&D	Population et développement
PDA	Personal digital assistant (assistant électronique)
PIB	Produit intérieur brut
PTA	Plan annuel de travail
PTF	Partenaires techniques et financiers

Acronymes

RGP	Recensement général de la population
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SECF	Secrétariat d'état à la condition féminine
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNIM	Société nationale industrielle et minière
SNPF	Stratégie nationale de promotion féminine
SR	Santé reproductive
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Haut commissariat des Nations Unies aux réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSD	Division statistique des Nations Unies
VBG	Violence basée sur le genre
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humain/syndrome d'immuno déficience acquise

Table des matières

Acronymes	3
1. Introduction	8
2. Méthodologie de l'étude de cas de pays	10
3. Contexte du pays et aperçu de la réponse de l'UNFPA	15
4. Constats et analyse	25
5. Considérations pour l'évaluation thématique globale	62
Annexes	66
Annexes 1 Liste des documents consultés	67
Annex 2 Liste des personnes interviewées	70
Annex 3 Atlas portfolio des interventions - Mauritanie	73
Annexe 4 Cartographie des Partenaires	81
Annexe 5 Matrice d'évaluation	85
Annexe 6 Modèle de logbook	92
Annexe 7 Protocoles d'interview	93

Liste des tableaux:

Tableau 1. UNFPA quadrants pays – modalités d'intervention par contexte	11
Tableau 2. Quelques indicateurs macroéconomiques	17
Tableau 3. Résultats escomptés du programme de pays pour la période 2012-2016 par Effets et Produits	22
Tableau 4. Usages possibles des données du RGPH	40

Liste des figures:

Figure 1: Nombre de personnes consultées	12
Figure 2: Montant total budgétisé et dépensé (y compris les ressources de base et autres ressources) dans le cadre du recensement pendant la période 2005-2014	23
Figure 3: Répartition du type de dépenses: ressources de base vs autres ressources	24
Figure 4 : Dépenses effectuées par le bureau pays de 2005 à 2014 en matière de Population et Développement et de recensement par rapport au pourcentage des dépenses totales	24
Figure 5 : Chronologie – Date marquantes du processus de recensement	28

Table des encadrés:

Encadré 1. Le terme « données ».....	8
Encadré 2. Ce qu'une étude de cas n'est pas.....	9
Encadré 3. Les six pays sélectionnés pour les études de cas pays.....	10
Encadré 4. L'analyse de contenu.....	13
Encadré 5. L'analyse contributive.....	13
Encadré 6. Indice de développement humain (IDH).....	15
Encadré 7. Le recensement s'est effectué dans un contexte défavorable de confusion avec l'opération de recensement administratif.....	20
Encadré 8. Les éléments capitalisables pour préparer le prochain recensement sont les suivants.....	35
Encadré 9. La diffusion des résultats à travers les rapports thématiques.....	37
Encadré 10. Utilisations potentielles des données statistiques.....	41
Encadré 11. Convention UNFPA-Université de Nouakchott.....	48
Encadré 12. Mission de l'ONS au Bénin.....	54
Encadré 13. Forte demande pour une base de données de transfert de compétences.....	54
Encadré 14. Modus operandi de l'UNFPA en Mauritanie.....	56
Encadré 15. Valeur ajoutée de l'UNFPA en Mauritanie.....	56

Structure du rapport d'étude de cas

Le présent rapport d'étude de cas est divisée en six chapitres :

Le premier chapitre est l'introduction qui présente les objectifs et les champs respectifs de l'évaluation et de l'étude de cas.

Le chapitre 2 décrit la méthodologie de l'étude de cas, ainsi que la justification de la sélection de la Mauritanie comme cas d'étude, le cadre méthodologique et l'approche adoptée pour la collecte des données et l'analyse.

Le chapitre 3 présente le contexte du pays et un aperçu de la réponse de l'UNFPA. Le contexte du pays couvre les aspects socio-économiques généraux de même que le contexte entourant le déroulement du recensement en Mauritanie. L'aperçu de la réponse de l'UNFPA décrit l'appui programmatique et financier dispensé dans ce contexte particulier sur la période couverte par l'évaluation.

Le chapitre 4 contient les principaux constats de l'étude de cas. Il traite de la dimension nationale des questions évaluatives et des hypothèses qui leur sont associées.

Les considérations pouvant être extraites de l'étude de cas apportant une contribution au rapport de synthèse de l'évaluation thématique sont présentées dans le chapitre 5. De ce fait, le chapitre 5 traite des aspects les plus prégnants pour l'analyse consolidée du rapport d'évaluation.

Le chapitre 6 présente les annexes, incluant la liste des personnes interrogées et des documents consultés, l'extrait de la base de données Atlas des interventions en Mauritanie, la cartographie des parties prenantes, les protocoles d'interview et le modèle de logbook

1. Introduction

1.1 Objectifs et portée de l'évaluation thématique

Cette étude de cas s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'appui de l'UNFPA à la production de données issues du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) pour éclairer les processus de décision et l'élaboration de politiques pour la période 2005-2014.

Cette évaluation thématique vise essentiellement à évaluer l'appui de l'UNFPA au renforcement des capacités nationales en matière de production et diffusion de données et d'utilisation des données dans les politiques et programmes publics sur ces 10 dernières années.

Les trois principaux **objectifs** de l'évaluation sont :

- Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de l'appui de l'UNFPA à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010¹.
- Evaluer la mesure dans laquelle les données du recensement sont diffusées et utilisées pour contribuer à l'élaboration de politiques, plans et programmes de développement en relation avec la dynamique de la population, la santé et les droits sexuels, les jeunes et les questions relatives à l'égalité des genres.
- Identifier les leçons apprises et produire des connaissances pour éclairer la revue à mi-parcours du Plan stratégique 2014 - 2017, en particulier en ce qui concerne le résultat 4², et éclairer l'appui de l'UNFPA à la série de recensements prévus en 2020

Il s'agit d'une évaluation thématique de **portée mondiale** qui couvre trois niveaux d'analyse : national, régional et mondial.

Le niveau national couvre à la fois les échelons central et local de l'administration centrale. Plutôt que de mettre l'accent sur le *Quoi*, l'évaluation vise plus à déterminer *Comment* et *Pourquoi* les effets de l'appui au recensement se sont produits : en d'autres termes, elle vise à décrire et à analyser l'ampleur des effets.

Encadré 1. Le terme « données »

Le terme « données » renvoie aux données statistiques dans une acception large, qui incluait les données issues du recensement de la population et de l'habitat, ainsi que d'autres données démographiques et socio-économiques pertinentes relatives au recensement. En effet, le recensement fait partie intégrante du système statistique national qui comprend un certain nombre d'enquêtes liées au recensement à plusieurs égards, soit parce qu'elles se servent de la cartographie et de l'échantillonnage issus de l'opération de recensement ou parce qu'elles utilisent directement les données issues du recensement.

¹ Les séries de recensements sont conduites en cycle décennaux pour lesquels les Nations Unies publient des directives et recommandations. L'idée d'une série de recensement est que chaque pays du monde conduise un recensement de la population lors de la période de 10 ans centrée sur l'année de référence, ici 2010. Les recensements pour la série de 2010 auront donc lieu entre 2005 et 2014.

² Le résultat 4 du plan stratégique 2014-2017 concerne le renforcement des politiques nationales et de l'agenda de développement international autour de l'incorporation de l'analyse de données sur les dynamiques de population et leurs liens au développement durable, à la santé reproductive et aux droits génésiques, au VIH et à l'égalité des genres.

L'appui de l'UNFPA aux recensements suscite suffisamment de remises en question dans les contextes nationaux et au sujet des modalités de l'appui de l'UNFPA. L'objectif reste de déterminer quelles modalités de soutien fonctionnent ou ne fonctionnent pas bien, dans quelles conditions et circonstances et d'en identifier les raisons. Par ailleurs, il est intéressant de noter que l'évaluation ne porte pas sur la qualité des politiques qui ont bénéficié des résultats du RGPH.

1.2 Objectifs et portée de l'étude de cas

Dans le cadre de l'évaluation, des études de cas ont été menées dans les pays où l'appui au recensement a été mis en œuvre et où il existe des exemples illustrant la portée et les modalités de l'appui de l'UNFPA au recensement de la population et de l'habitat. Les études de cas visent essentiellement à **contribuer au rapport d'évaluation**³.

Toutefois, l'étude de cas de la Mauritanie tient sa particularité du fait qu'en plus d'être l'une des six études de cas sélectionnées, elle a également été utilisée pour la première fois après le pilote effectué au Pérou⁴. Elle propose une analyse exhaustive d'un cadre spécifique de mise en œuvre de l'appui l'UNFPA.

Encadré 2. Ce qu'une étude de cas n'est pas

L'étude de cas n'est ni une évaluation du programme pays ni un audit de la performance du bureau pays.

L'étude de cas a également permis de valider la **méthodologie issue de l'étude pilote**.

³ Les autres sources sont les pays qui ont fait l'objet d'une analyse à distance, les enquêtes, et les analyses au niveau régional et mondial.

⁴ L'étude de cas pilote avait pour but de tester les outils d'analyse ainsi que la méthodologie et la matrice d'évaluation. Il a eu lieu au Pérou pendant la période de démarrage de l'évaluation afin de pouvoir corriger les défauts de la méthodologie avant la publication du rapport de démarrage contenant la méthodologie complète ainsi que les outils. Les protocoles d'interview et les canevas pour l'analyse qualitative ont été validés mais la matrice d'évaluation a été retravaillée sur la base des constats faits lors de la mission pilote.

2. Méthodologie de l'étude de cas de pays

2.1 Justification du choix de l'étude de cas

Le portefeuille d'interventions de l'UNFPA couvre six régions : l'Afrique de l'ouest et du centre; l'Afrique orientale et australe; l'Asie et le Pacifique; les États arabes; l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale; l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Bureau d'évaluation a décidé de sélectionner un pays par région pour y conduire une étude de cas, en tenant compte des :

- différents contextes nationaux
- divers besoins et façons dont les recensements ont été menés (utilisation de technologies nouvelles, traditionnelles)
- capacités à réaliser à un recensement au niveau des pays
- étapes du recensement que l'UNFPA a appuyé
- les montants dépensés en appui au recensement
- différentes modalités d'intervention, y compris la coopération sud-sud.

La méthode d'échantillonnage utilisée était l'échantillonnage raisonné et les **critères utilisés pour sélectionner** un pays dans chaque région étaient : le nombre d'étapes du recensement couverts (le nombre d'étapes pour lesquelles l'UNFPA a fourni un appui), le volume de soutien financier de l'UNFPA, la date du recensement, le quadrant pays et l'indice d'efficacité gouvernementale⁵.

Encadré 3. Les six pays sélectionnés pour les études de cas pays

Les pays sélectionnés sont la Mauritanie en Afrique de l'ouest et du centre, le Kenya en Afrique orientale et australe, le Myanmar en Asie et Pacifique, la Palestine dans les États arabes, le Tadjikistan en Europe de l'est et Asie centrale et le Pérou en Amérique latine et Caraïbes

La date du recensement, la couverture des étapes et le volume de l'aide financière (comprenant les ressources régulières et autres fonds) offerte dans chaque pays ont été tirés de l'enquête sur les pays ayant bénéficié de l'appui de l'UNFPA pour la conduite de leur recensement menée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA entre juin et septembre 2014.

La classification des pays par quadrants est un système de l'UNFPA qui consiste à regrouper les pays sur la base de leur capacité financière (Revenu National Brut) et de leur besoin d'appui. Le résultat de cette classification détermine les différentes modalités d'intervention de l'UNFPA dans un pays donné.

⁵ Pour une description plus détaillée du processus de sélection et l'application des critères voir chapitre 6.1 du rapport initial intitulé « sélection des études de cas de pays » disponible en langue anglaise à : <http://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-unfpa-support-population-and-housing-census-data-inform-decision-making>.

Tableau 1. UNFPA quadrants pays – modalités d'intervention par contexte

<i>Capacité de financement</i>	<i>Besoins</i>			
	Les plus élevés	Elevés	Moyens	Bas
Basse	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités, prestation de services	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités, prestation de services	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance
Moyenne-basse	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités, prestation de services	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance	Plaidoyer et dialogue/conseil politique
Moyenne-haute	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance, développement de capacités	Plaidoyer et dialogue/conseil politique, gestion de la connaissance	Plaidoyer et dialogue/conseil politique	Plaidoyer et dialogue/conseil politique *
Haute	Plaidoyer et dialogue/conseil politique *	Plaidoyer et dialogue/conseil politique *	Plaidoyer et dialogue/conseil politique *	Plaidoyer et dialogue/conseil politique *

Note:* Présence physique assurées seulement dans certains pays

L'échantillon d'études de cas sélectionnées inclut des pays tirés des différents quadrants. Le degré d'efficacité gouvernementale, mesuré selon l'indicateur de la Banque mondiale, a été utilisé comme proxy pour mesurer la probabilité que les données du recensement puissent être utilisées dans le cadre de l'élaboration des politiques⁶.

La Mauritanie a été choisie comme représentante des régions de l'Afrique de l'Ouest et du centre. En outre, il s'agit d'un pays à la fois arabophone et francophone (le Kenya a été choisi pour représenter l'Afrique de l'Ouest, de l'Est, et l'Afrique anglophone). La Mauritanie représente également un pays appartenant au quadrant rouge. La Mauritanie est également un pays ayant mené un recensement récemment en 2013, impliquant un accès accru aux informations liées aux opérations de recensement mais un accès faible à l'information liée à l'utilisation des données du fait de la publication récente des résultats. En outre, l'UNFPA a appuyé toutes les phases du recensement (à travers les fonds réguliers et non réguliers)⁷.

⁶ Pour une description plus détaillée du processus de sélection et de l'application des critères de sélection, veuillez vous reporter au chapitre 6.1 du rapport de démarrage (disponible en version anglaise uniquement).

⁷ Les sommes invoquées sont de l'ordre de 1 million de dollars (fonds réguliers) + 1,3 millions de dollars (contribution l'Union européenne en fonds non réguliers) et incluent le paiement du Conseiller technique principal (CTP).

2.2 Cadre méthodologique

Une théorie du changement a été développée pendant la phase de démarrage de l'évaluation. L'équipe d'évaluateurs a testé et examiné la pertinence et la fiabilité de la théorie du changement développée. En outre, cette dernière a été utilisée dans chaque étude de cas pays pour mesurer de quelles manières l'appui de l'UNFPA à la série de recensement de 2010 a contribué, ou est susceptible de contribuer au changement.

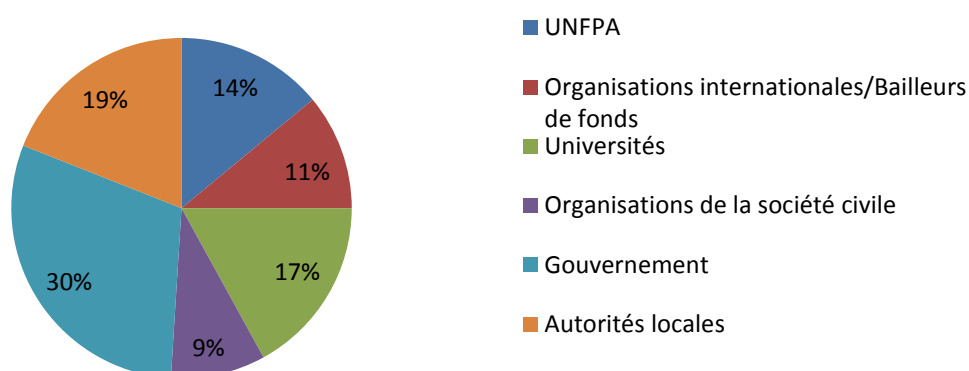
La théorie du changement constitue la base du cadre méthodologique de l'évaluation. De même les éléments à évaluer et la manière de les évaluer sont décrits dans la matrice d'évaluation (Annexe 5). La matrice présente les sept questions évaluatives par critère d'évaluation (pertinence, efficacité, efficacité, durabilité et valeur ajoutée). Elle présente également les hypothèses sous-jacentes à chaque question évaluative ainsi que les indicateurs qui y sont associés, les sources d'information et les outils de collecte de données.

La matrice d'évaluation couvre trois niveaux d'analyse : les niveaux national, régional et mondial. Les études de cas pays représentent un jeu de données qui couvre le niveau national de la matrice d'évaluation⁸. Les questions évaluatives et leurs hypothèses sous-jacentes sont les mêmes que soit les études de cas, néanmoins les indicateurs sont susceptibles de varier pour chaque pays en fonction de leurs spécificités, pouvant aller du contexte pays aux modalités d'intervention de l'UNFPA.

2.2.1 Approche de la collecte et de l'analyse des données

Les méthodes de **collecte des données** utilisées, en Mauritanie⁹, comprenaient une recherche documentaire, des entretiens individuels semi-structurés et des discussions de groupe.

Figure 1: Nombre de personnes consultées



⁸ Certaines questions de la matrice d'évaluation couvrent des dimensions régionales et mondiales. Ces dimensions ne sont pas traitées dans les études de cas ; elles le seront dans le rapport d'évaluation thématique.

⁹ La visite a eu lieu entre le 11 et le 20 février 2015.

Au total, **97 personnes** ont été interrogées dans le cadre de l'étude de cas de pays. La figure 1 montre leur répartition par type d'organisation.

Dans le cadre des différentes sources de données pour l'évaluation thématique, des questionnaires d'enquête en ligne ont été envoyés aux bureaux pays de l'UNFPA ainsi qu'aux agences statistiques nationales ayant reçu un appui lors du cycle de recensement de 2010. Ces enquêtes couvrent la Mauritanie, mais sont traitées de manière agrégée et font partie de l'analyse globale et ne sont dès lors pas utilisées pour les études de cas pays¹⁰.

L'analyse de données utilisées lors cette étude de cas pays a été guidée par la matrice d'évaluation (niveau national – voir annexe 5) et s'est appuyée sur de l'analyse qualitative et quantitative. Les méthodes mises en œuvre comprenaient de l'analyse de contenu et de contribution de l'information, la triangulation et la validation interne et externe¹¹.

La triangulation a consisté à comparer les résultats entre plusieurs sources (au moins trois) ainsi que le recoupement des données factuelles issues des entretiens, de la recherche documentaire et des sources en ligne¹².

La validation externe a consisté en l'organisation d'un atelier de restitution en Mauritanie à la fin de la visite de terrain dont les résultats préliminaires ont été partagés, discutés et validés avec les bureaux de pays ainsi que le personnel du bureau régional. La validation interne s'est faite à travers des examens par les pairs au sein des membres de l'équipe d'évaluation, effectués au cours du processus de production du présent rapport de pays.

Encadré 4. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu a été utilisée pour identifier les tendances communes émergentes, les thèmes et les modèles pour chaque question évaluative, au niveau national de l'analyse. L'analyse de contenu a également été utilisée pour souligner les vues divergentes et les tendances antagonistes. Les questions émergentes et les tendances fournissent la base pour les constats de l'évaluation.

Encadré 5. L'analyse contributive

L'analyse contributive a été utilisée dans le cadre d'une approche basée sur la théorie du changement pour évaluer dans quelle mesure les facteurs explicatifs identifiés ont contribué au changement observé au niveau national.

¹⁰ Deux enquêtes en ligne ont été conduites : une enquête auprès des agences statistiques et une enquête auprès de l'ensemble des bureaux pays sur le *soft aid* apporté par l'UNFPA. Une enquête sur les utilisateurs des données a également été conduite dans un certain nombre de pays.

¹¹ Les techniques d'analyse qualitative comprennent le codage des comptes-rendus d'entretiens et des données factuelles ainsi que l'utilisation de tableaux de données pays (avec l'assistance d'une base de données pour l'indexation des données factuelles) permettant l'évaluation systématique des logbooks et des documents par hypothèse dans la matrice d'évaluation. Les spécifications techniques et opérationnelles de l'utilitaire d'indexation des données factuelles développé pour cette évaluation thématique seront annexées au rapport d'évaluation.

¹² L'importance de la triangulation augmente à mesure que le niveau d'analyse est approfondie. La triangulation deviendra capitale pour le rapport d'évaluation. Les études de cas pays sont un parmi de nombreux jeux de données pour l'évaluation et seront traitées comme l'une des sources de données factuelles et de triangulation pour le rapport d'évaluation.

Nous avons consulté des personnes d'horizons très différents. Plus précisément, nous avons mené une observation directe sur le site de Rosso situé à 200 km de Nouakchott et réalisé la collecte et l'analyse des documents clés et des données statistiques pour l'évaluation. Les recherches sur l'internet ont porté sur des articles académiques faisant autorité ainsi que les informations publiées par les médias locaux et les médias d'Etat.

2.2.2 Limites et contraintes de l'exercice

L'équipe d'évaluation s'est heurtée à plusieurs contraintes au cours d'étude de cas Mauritanie, parmi lesquelles :

- L'importante rotation du personnel au sein de l'ONS, qui ne permet pas de partager la mémoire institutionnelle et a empêché la collecte des témoignages importants de la part de l'ONS sur le déroulement du recensement.
- L'accès restreint aux superviseurs du recensement et aux agents recenseurs (seul un faible nombre de personnes a été rencontrés).
- Une visite de terrain unique, limitant la capacité des évaluateurs à appréhender l'effet du contexte de décentralisation sur le recensement.
- La fonction de suivi-évaluation est encore trop faible à l'UNFPA pour permettre un suivi correct de l'implication de toutes les parties intéressées.
- Les rapports de suivi des plans de travail annuels (PTA), qui ne sont pas établis de façon systématique.
- Le manque de structuration des rapports annuels pays, qui ne fournissent pas de renseignements détaillés ni de synthèse de l'ensemble des interventions entreprises.

L'important effort de triangulation et validation réalisé par l'équipe d'évaluation a permis de pallier, au moins partiellement, le manque de données disponibles afin de garantir la crédibilité des constats de l'étude de cas.

Un compromis inévitable

Une autre limite importante de l'exercice est directement liée à la date de conduite du dénombrement. Le fait que les opérations de terrain ont eu lieu en 2013, combinée aux retards dans le traitement des données et de leur publication rend difficile l'analyse des dimensions liées à la qualité et à l'utilisation des données. En effet, les rapports qualité du recensement n'étant pas encore publiés au moment de la conduite de la présente mission, il n'a pas été possible d'évaluer l'impact de certaines décisions sur la qualité des données.

De même, la mission n'a pu évaluer que la mise en place d'un environnement favorable à l'utilisation des données sans pouvoir juger de l'utilisation effective qui sera faite des données. Ces limites sont une conséquence inévitable du cadre méthodologique de l'évaluation: il est nécessaire de trouver un compromis dans l'étendue des informations collectées sur les questions évaluatives 2 et 3. En effet, l'étendue de l'information disponible est partiellement fonction du temps écoulé entre le recensement et la mission¹³.

¹³ Plus le temps entre le recensement et la mission est long, plus les informations pour l'EQ3 sont disponibles. En contrepartie, les informations pour l'EQ2 sont moins disponibles du fait du phénomène d'oubli, de rotation des personnels ou de difficulté d'accès aux personnes clés.

3. Contexte du pays et aperçu de la réponse de l'UNFPA

3.1 Contexte du pays

3.1.1 Contexte socio-économique élargi

La République islamique de Mauritanie (RIM) est située en Afrique de l'Ouest entre le 15^{ème} et le 27^{ème} degré de latitude nord et les 5^{èmes} et 17^{èmes} degrés de longitude ouest, et couvre une superficie de 1 030 700 km². Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud par le Sénégal, à l'est et au sud-est par le Mali, au nord par l'Algérie et enfin au nord-ouest par le Sahara occidental. Ses côtes s'étendent sur près de 700 km.



Source : statistiques-mondiales.com

Sur le plan administratif¹⁴, la Mauritanie est organisée en 13 wilayas ou régions et 53 moughataas ou départements. Depuis 1988, la Mauritanie a opté pour une politique de décentralisation avec la création de 216 communes. Le développement local et les approches communautaires et participatives mises en avant constituent des stratégies prometteuses de progrès et de changements. Un transfert effectif de compétences et de ressources aux collectivités décentralisées leur permettrait de jouer un rôle majeur dans la gouvernance locale¹⁵.

Le contexte politique

L'instabilité politique et institutionnelle de ces 30 dernières années a particulièrement retardé l'essor économique et social de la Mauritanie. Le pays a connu pas moins de 7 coups d'État militaires depuis la chute du premier président civil mauritanien en juillet 1978. Entre 2005 et 2007, la première transition qui a mis fin à 21 ans de pouvoir militaire donna lieu à des élections législatives et présidentielles dont le président élu fut renversé en août 2008 par un coup d'État militaire. Le haut conseil d'État place alors à sa tête le Général Mohamed Ould Abdel Aziz qui, au terme d'une longue crise politique, remporte l'élection présidentielle du 18 juillet 2009, fruit d'un consensus entre les différents pôles politiques ayant accepté de signer l'accord de Dakar. Autre défi pour la stabilité de la Mauritanie : la

Encadré 6. Indice de développement humain (IDH)

La Mauritanie est dans la catégorie basse du classement de l'IDH de l'UNDP avec un indice de 0,467 et se classe 155^{ème} sur 187 pays. Cependant, lorsque l'indice est ajusté en prenant en compte les inégalités dans la distribution des différentes dimensions de l'indice, l'IDH de la Mauritanie tombe à 0,306, soit une chute de 34,4% de l'indice.

¹⁴ Banque mondiale, accès le 15 mars 2015

http://www.indexmundi.com/mauritania/administrative_divisions.html

¹⁵ Banque mondiale, accès le 15 mars 2015 <http://data.worldbank.org/country/mauritania>

vague d'attaques terroristes et prises d'otages qui ont secoué le pays de manière régulière depuis 2005.

Situation et performance économique

Selon les sources du Fonds monétaire international¹⁶, la Mauritanie a connu une relativement bonne croissance économique ces dernières années, atteignant en moyenne 4,6 pourcent de croissance du PIB entre 2010 et 2011. En 2012, la croissance est estimée à 5,7 pourcent, puis en croissance stable pour 2013 à 5,68 pourcent et en hausse à 6,42 pourcent pour 2014, une hausse largement expliquée par le boom du secteur minier. La croissance du produit intérieur brut (PIB) hors pétrole était de l'ordre de 6,2 pourcent en 2012 (selon les estimations) et devrait atteindre 7,1 pourcent en 2013.

La production pétrolière a atteint 54 000 barils par jour au cours des trois premiers mois de l'année 2012 mais a subi par la suite une baisse significative (bien en dessous de la production escomptée de 75 000 barils par jour) en raison de difficultés techniques.

Toutefois, la situation macroéconomique a continué de s'améliorer grâce à l'augmentation des ventes de minerai de fer par la SNIM et celle des exportations de poisson. En outre, les exportations sont à la hausse avec le début des opérations minières privées de cuivre (Akjoujt) et d'or (Tasiast). La situation économique est bien meilleure depuis la crise mondiale de 2008, en dépit de plusieurs chocs exogènes (hausse des prix du carburant et de la nourriture et une grave sécheresse en 2011). Des politiques prudentes et rigoureuses ont contribué à rétablir la stabilité macroéconomique.

Cependant la contribution de l'agriculture à la croissance a été faible et décroissante, alors que le secteur de la production ne s'est pas substantiellement développé. Le besoin et l'urgence d'appuyer le développement des petites et moyennes entreprises (PMEs) et d'améliorer la compétitivité a mené à la priorisation du développement du secteur privé dans la deuxième stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (CSLP II) du gouvernement. Le mémorandum économique pays (CEP) intitulé « les fondations de la croissance et la compétitivité en Mauritanie » montre que la Mauritanie peut développer une économie durable et diversifiée au-delà de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables (avec l'industrie tertiaire, la pêche, l'agriculture et l'infrastructure), mais qu'elle devra se pencher sur certaines contraintes qui freinent le développement des entreprises, comme par exemple l'absence d'un cadre légal adéquat pour stimuler le climat d'investissement et promouvoir le développement des PME, ainsi que l'absence d'une main d'œuvre qualifiée.

Le tableau ci-dessous reprend pour l'année 2011, les principaux indicateurs démographiques et socio-économiques du pays¹⁷.

¹⁶ FMI, accès le 20 mars 2015 <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr1535.pdf>

¹⁷ Données Banque Mondiale, 2015, <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mauritanie> et World Development Indicators <http://data.worldbank.org/sites/default/files/wdi-2012-ebook.pdf>

Tableau 2. Quelques indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Année 2011
Population, total (millions)	3,5
Taux de croissance population (annuel %)	2,3
PNB (US\$) (Mds)	4,2
PNB per capita (US\$)	1 190
Croissance du PNB (taux annuel %)	4,0
Espérance de vie à la naissance, totale (années)	62
Taux d'alphabétisation, jeunes filles (% jeunes fille de 15-24)	65,3
Taux de mortalité maternelle (estimation ; en décès pour 100,000 naissances) (2013)*	320
Taux de prévalence contraceptive (% des femmes âgées de 15-49 ans) (2011)**	11,4
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (en % du total de naissances)(2011)**	65,1
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (en % du total)(2011)**	84,2
Prévalence du VIH/SIDA, total (% de la population âgée de 15-49 ans)	1,1

Source : Banque Mondiale, 2015 ; sauf : * Trends in Maternal Mortality : 1990 to 2013, WHO ; ** UNICEF (2013), Multi Indicator Cluster Survey (2011)

3.1.2 Contexte du recensement en Mauritanie

Depuis son indépendance en 1960, la République Islamique de Mauritanie a réalisé un recensement des principaux centres urbains en 1962, suivi d'une enquête démographique en 1965. Le premier recensement général de la population (RGP), qui remonte à 1977, n'a pas pris en compte les données portant sur l'habitat. En 1988, un 2^{ème} recensement général de la population et un 1^{er} recensement général de l'habitat (RGPH) a été conduit. Un RGPH (réunissant le recensement de l'habitat et de la population) a été conduit en 2000.

Le RGPH réalisé en 2000 avait initialement été prévu en 1998, soit dix ans après le précédent pour respecter les recommandations internationales des Nations Unies d'effectuer un recensement au moins une fois par décennie. Les principaux indicateurs ont été publiés entre un an et trois ans après la collecte et des ateliers régionaux de diffusion des données ont été organisés. En outre, une base de données a pu être constituée et les résultats ont servi à l'élaboration du 2^{ème} Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP). Enfin, le RGPH 2000 a permis le renforcement des capacités des cadres de l'ONS, notamment en matière de conception et d'analyse. Malgré ces points forts, le RGPH 2000 a connu de grandes difficultés qui ont engendré des faiblesses portant sur : (i) la qualité des données; (ii) l'absence d'une évaluation technique, l'enquête de couverture n'ayant pas été exécutée de façon judicieuse et son rapport n'ayant pas été publié; (iii) le retard dans l'achèvement des analyses¹⁸.

Le troisième RGPH de la Mauritanie aurait dû être réalisé en 2010 pour respecter les recommandations internationales. Cependant, pour des raisons financières, le

¹⁸ Document du projet : recensement général de la population et de l'habitat 2012. Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique, mai 2011. Page 7.

recensement a dû être reporté en 2012, puis finalement en 2013, soit 13 ans après le précédent. Le recensement de 2013 entrainé dans le cadre de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2011-2015 et devait fournir les données nécessaires à la mise en œuvre des politiques de développement et de planification sectorielle, notamment le 3^{ème} CSLP à l'horizon 2015.

Organisation du recensement

L'organisation et la conduite du recensement de la Mauritanie de 2013 ont été ordonné par le décret N° 2011.232/PM du 10 octobre 2011. Ce décret fixe le cadre légal du recensement et définit :

- les objectifs du recensement ;
- les différentes opérations du recensement ;
- le champ du recensement et son caractère obligatoire ;
- le caractère confidentiel des renseignements individuels qui seront recueillis et l'astreinte au secret professionnel de toute personne participant à la présentation et à l'exécution du recensement ;
- les organes d'orientation et de coordination ;
- les structures d'exécution.

Conformément à l'article 16 dudit décret, toute personne physique ou morale se trouvant sur le territoire national a l'obligation de répondre avec exactitude et sincérité aux questionnaires prévus à cet effet. Tout refus ou fausse déclaration était passible de sanctions pénales.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en Mauritanie est réalisé sous la tutelle du Ministre des affaires économiques et du développement (MAED), qui porte simultanément la fonction de président du Conseil national de la statistique.

Le contrôle et l'exécution des opérations du Recensement Général de la Population et de l'Habitat sont confiés aux structures suivantes :

- Le **Conseil national de la statistique (CNS)** : le CNS est présidé par le Ministre des affaires économiques et du développement¹⁹. Il comprend, en son sein, des membres du gouvernement, des représentants des administrations publiques, des représentants des différentes catégories d'utilisateurs d'information statistique ainsi que des personnalités choisies en fonction de leur compétence dans le domaine de l'information statistique. Le secrétariat du CNS est assuré par le Directeur national du Bureau central du recensement qui peut se faire assister d'un ou de plusieurs de ses collaborateurs. Le CNS a pour rôle de :
 - fixer l'orientation et les objectifs généraux du Recensement ;
 - coordonner l'ensemble des activités du recensement et des différentes actions des départements impliqués dans l'opération ;
 - Soumettre au Gouvernement les mesures à prendre au niveau national pour faciliter l'exécution du projet ;
 - valider les résultats du recensement avant leur adoption par le Gouvernement.
- Le **Bureau central du recensement (BCR)**: mis en place au sein de l'Office

¹⁹ Créé par Décret n° 2006-024, du 17 avril 2006.

national des statistiques (ONS), le BCR est chargé de la conduite et de la supervision du projet. Il doit notamment élaborer la méthodologie générale du recensement, assurer la préparation technique et matérielle des opérations et réaliser le dénombrement, le dépouillement, l'apurement des fichiers de saisie, l'exploitation, l'analyse et la publication des résultats. Le Directeur général de l'ONS est le Directeur national du BCR. Le Directeur des statistiques démographiques et sociales est le Directeur technique de l'ensemble des opérations du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ; il est assisté d'un Directeur technique adjoint choisi parmi les sous-directeurs des statistiques démographiques et sociales. Le Directeur national du BCR est assisté d'un conseiller chargé de la communication et du plaidoyer et d'un conseiller chargé du contrôle et l'évaluation²⁰. Par ailleurs, un Conseiller technique principal a été recruté par l'UNFPA au niveau international pour appuyer le BCR dans la mise œuvre technique et financière du projet. Le BCR comprend en outre 5 divisions de l'ONS en charge de la préparartion du recensement : la division de la cartographie, de la collecte et de l'analyse, du traitement des données, administrative et division financière. Au total, le BCR comprend une quarantaine de personnes.

- les **commissions régionales du recensement (CRR)** : créées par décret portant sur l'organisation du RGPH dans chaque wilaya et sont chargées de veiller à l'exécution du recensement en apportant leur soutien aux différentes activités (cartographie, recrutement, formation, sensibilisation, transport et communication, etc.). Les CRR se composent du wali, président; des membres des collectivités locales (hakems (préfets) des moughataas); des maires, membres; du Chef du Bureau régional du recensement, secrétaire; de deux représentants de la société civile²¹.
- les **bureaux régionaux du recensement (BRR)** : installés dans les capitales régionales, les BRR sont chargés de l'exécution du Recensement dans chaque wilaya. Ils sont au nombre de 15 dont trois à Nouakchott et un au niveau de chacune des wilayas. Ils travaillent en étroite collaboration avec les CRR et les autorités administratives et politiques impliquées dans la conduite des opérations. Le BRR est composé d'un Chef de bureau nommé par décision du Directeur national du BCR ; des superviseurs dont l'effectif est en fonction du découpage administratif et du volume de la population de la Moughataa concernée. Ils ont notamment pour mission de :
 - former et recruter le personnel de terrain ;
 - sensibiliser la population par le biais des différents canaux : médias, meetings et contacts directs, supports de communication tels que les affiches, etc. ;
 - coordonner et superviser les opérations de collecte ;
 - gérer les moyens mis à leur disposition²².

²⁰ Document du projet : recensement général de la population et de l'habitat 2012, République islamique de Mauritanie, Ministère des affaires économiques et du développement, office national de la statistique, mai 2011, p. 14.

²¹ Ibidem, p. 15.

²² Ibidem, p.16.

Le recensement de 2013

Au cours de la phase préparatoire, un plan de mobilisation des ressources a permis de finaliser le financement de l'opération. Les capacités des cadres de l'ONS ont été renforcées par des missions à l'extérieur de la Mauritanie et des missions d'appui technique, financées pour partie par l'UNFPA, et conduites par des experts français et africains. Une stratégie de communication sur le RGPH a été élaborée comprenant, entre autre, un plan d'actions de mobilisation sociale et de sensibilisation de la population, ainsi qu'un plaidoyer auprès des leaders religieux et traditionnels.

La phase de dénombrement s'est déroulée sur le terrain du 25 mars au 8 avril 2013. Auparavant, les structures avaient été mises en place au cours des mois de janvier et février. Les 102 superviseurs ont été recrutés grâce à un partenariat avec l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anapej) et formés en février. Les 3200 agents recenseurs et les 700 contrôleurs ont été recrutés et formés juste avant la collecte²³. Le dénombrement de la population nomade a été effectué à une date ultérieure au dénombrement de la population sédentaire (du 08 mai au 22 juin 2013) et s'est déroulé aux points d'eaux (qui permettent de recenser les populations nomades qui viennent y boire).

Le recensement s'est effectué dans un contexte défavorable de confusion potentielle avec l'opération de recensement administratif destinée à fournir aux citoyens mauritaniens des certificats de naissances nationaux nécessaires pour l'obtention de la carte d'identité nationale, exigée pour l'inscription sur les listes électorales. Cette opération, démarrée en 2009, a suscité des tensions ethniques, notamment avec la population négro-africaine de Mauritanie dont certains membres ont ressenti que leur nationalité mauritanienne n'était pas reconnue²⁴.

Il est également à noter que le recensement ne semble pas avoir pâti de la situation sécuritaire sensible aux frontières du pays et dans les zones désertiques.

Après la phase de dénombrement de la population une enquête post-censitaire (EPC) a été réalisée au mois de juin afin d'évaluer le taux de couverture du dénombrement. Les résultats de l'enquête ont mis en évidence un taux de couverture de 93 pourcent dans le pays (94,3 pourcent à Nouakchott, 93,5 pourcent dans les autres villes et 91,1 pourcent en milieu rural). Ces résultats sont satisfaisants au regard des standards internationaux compte tenu du niveau de développement du pays, de l'alphabétisation de la population, de l'immensité du territoire et de la faible densité de population qui rend difficile l'accès aux populations éloignées (voir question d'évaluation 2).

Encadré 7. Le recensement s'est effectué dans un contexte défavorable de confusion avec l'opération de recensement administratif:

Grâce à une campagne intensive de sensibilisation de la population aux niveaux national et local, comprenant par exemple la diffusion d'un hymne du recensement, de sketches en langues nationales, de spots radiotélévisés, de tables rondes radiotélévisées, d'affiches et de banderoles, la confusion avec le recensement administratif a pu être limitée et la mobilisation de la population favorisée.

Les cas de refus définitifs enregistrés d'après les responsables de l'ONS s'élèvent à moins de cinq pourcent des personnes interrogées.

²³ Entretien avec les cadres de l'ONS et le CTP.

²⁴ Voir par exemple l'article de *Jeune Afrique* : « Recensement : ce qui met les Noirs de Mauritanie en colère. », 1/10/2011.

Les résultats préliminaires issus du dénombrement (chiffres provisoires de population par wilaya) ont été publiés en avril 2013.

La saisie et l'apurement des données ont été réalisés par des équipes recrutées par l'ONS entre avril 2013 et octobre 2014.

Les résultats définitifs de population par sexe des wilayas, moughataas et communes ont été publiés en août 2014, soit plus d'un an après la collecte des données. Des résultats dits prioritaires (répartition en milieu urbain/rural de la population, structure par sexe et âge et taille des ménages) ont été publiés en janvier 2015. Enfin, une série de volumes d'analyses thématiques devaient être publiés avant l'été 2015.

3.2 Aperçu de la réponse de l'UNFPA

3.2.1 L'appui programmatique

La réponse programmatique de l'UNFPA en Mauritanie au cours de la série de recensements de 2010 (recensement de 2013) se reflète dans le document de programme pays pour la Mauritanie 2012-2016.

D'un point de vue formel, le document de programme pays transitoire 2010-2011 fait partie de la réponse programmatique de l'UNFPA pour la série de recensements de 2010. Ces résultats n'ont pu être atteints²⁵.

Les résultats attendus pour le programme pays 2012-2016 ont été révisés au cours de la 1^{ère} année de mise en œuvre du programme (2012) afin d'assurer un meilleur alignement du Plan stratégique révisé (2008-2013) de l'UNFPA recentré sur la satisfaction des besoins des femmes et des filles dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

Le programme 2012-2016 s'est appuyé sur les priorités du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté II (2011-2015) et du Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) 2012-2016, en particulier l'axe de coopération 4: « Amélioration de la gouvernance et renforcement de la capacité des acteurs », qui prévoit le développement du système de statistique national en ce qui concerne les données désagrégées. L'objectif du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables de la Mauritanie, par l'amélioration des services de santé génésique et des droits (y compris la prévention du VIH) ; la promotion de l'égalité des sexes et l'équité de genre (y compris l'autonomisation des femmes) et l'amélioration de l'utilisation des données socio-démographiques disponibles pour la planification du développement.

Le tableau 2, ci-dessous résume les principales réalisations escomptées pour la période. Les lignes en gris soulignent les Effets et Produits associés au champ de l'évaluation et reflètent la stratégie de réponse de l'UNFPA en Mauritanie par rapport à la production et l'utilisation de données de qualité pour une utilisation dans la prise de décisions fondées sur des données probantes.

²⁵ UNFPA, Rapport d'évaluation du 6^{ème} Programme Pays 2010-2011 et UNFPA, Plan de Travail Annuel 2010 et 2011.

Tableau 3. Résultats escomptés du programme de pays pour la période 2012-2016 par Effets et Produits
<i>Composante Santé de la Reproduction</i>
Effet 1 : En 2016, les femmes en âge de procréer dans 39 districts ruraux et suburbains utilisent plus les services de soins de santé reproductive de qualité.
Produit 1.1. Les personnes, particulièrement les femmes en âge de procréer, les adolescents/jeunes et les personnes dans les situations d'urgence humanitaire, des 39 districts ont accès à des services de soins de santé de la reproduction de qualité
Produit 1.2. Les organisations de la société civile promeuvent la demande et l'utilisation des services de santé génésique, en particulier dans les zones rurales et suburbaines
Produit 1.3: Les groupes à risque élevé de transmission du VIH / sida, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et les travailleurs du sexe, ont accès aux services de prévention et de soins.
<i>Composante Population et Développement</i>
Effet 2: En 2016, le système national de planification, suivi et évaluation est renforcé
Produit 2.1: Les capacités du Ministère des Affaires Economiques et du Développement afin de coordonner et mettre en oeuvre des politiques et programmes intégrant l'agenda de la Conférence internationale sur la population et développement sont renforcées
Produit 2.2: La capacité du système national des statistiques pour la collecte de données désagrégées, l'analyse et la diffusion renforcée.
<i>Composante Genre</i>
Effet 3 : En 2016, les femmes sont mieux protégées contre la discrimination, l'abus, la violence physique et psychologique dans les 8 régions à risque élevé.
Produit 3.1: Les capacités techniques et institutionnelles des administrations à mettre en oeuvre la stratégie nationale du genre en 2016 sont renforcées.
Produit 3.2: Les instruments juridiques et politiques qui favorisent l'équité du genre, préviennent la violence sexuelle la violence basée sur le genre, protègent et garantissent les droits de reproduction d'ici 2016 sont renforcés.
Produit 3.3: Les systèmes opérationnels mis en place pour fournir des services de prévention et de traitement pour les victimes de la violence basée sur le genre sont améliorés

Les activités suivantes ont été programmées afin de réaliser le produit 2.2 dans les Plans de travail annuels²⁶ :

- activités relatives à la réalisation du RGPH couvrant des actions de plaidoyer, la cartographie pilote et censitaire, la réalisation du pilote et la collecte des données censitaires ;
- activités relatives à la communication du RGPH par le développement et la mise en oeuvre d'une stratégie de communication pour le RGPH ;
- activités relatives au renforcement des capacités des cadres nationaux en matière d'analyse de données démographiques par l'organisation de formations et de voyages d'études ;
- activité 6 : organisation d'une journée portes ouvertes sur le thème de la statistique;

²⁶ Voir UNFPA – Plan de Travail Annuel 2012 et 2013.

- activités relatives à la conduite d'enquêtes complémentaires relatives à la mise en œuvre du Programme pays et la diffusion des données ;
- activités relatives à l'appui institutionnel, notamment de l'ONS et de l'Anapej.

Pour parvenir à ses objectifs, l'UNFPA a eu recours à un éventail de moyens d'actions comme l'assistance technique, la mobilisation de ressources, la gestion de ressources extérieures, le plaidoyer et l'appui institutionnel.

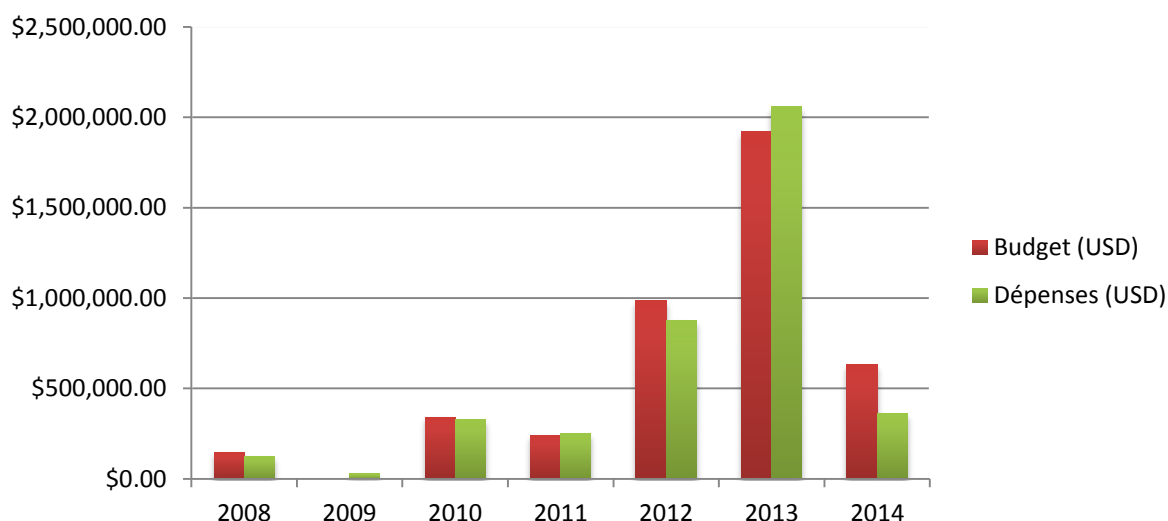
3.2.2 Le soutien financier à partir de 2005 jusqu'en juin 2014

Cette section présente un bref aperçu des ressources financières, propres et extérieures, gérées par le bureau pays en Mauritanie utilisées dans le cadre de l'appui au recensement fourni ou facilité par l'UNFPA. Le montant cumulé de l'aide financière au cours de la période a été de 4 266 464,19 USD, dont 4 028 526,67 USD (94,4%) ont été dépensés entre 2008 et 2014.

Le coût total du recensement s'élève à 6 300 000,00 USD, le gouvernement mauritanien ayant financé la différence.

La figure 2 montre la répartition des fonds budgétisés sur la période par rapport au montant dépensé.

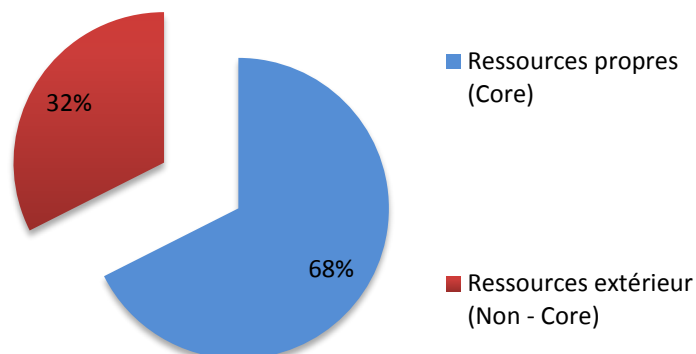
Figure 2: Montant total budgétisé et dépensé (y compris les ressources de base et autres ressources) dans le cadre du recensement pendant la période 2005-2014



Source : UNFPA Bureau pays de la Mauritanie, février 2015 puis extraite de la base de données l'Atlas (données générées le 10 juin 2014)

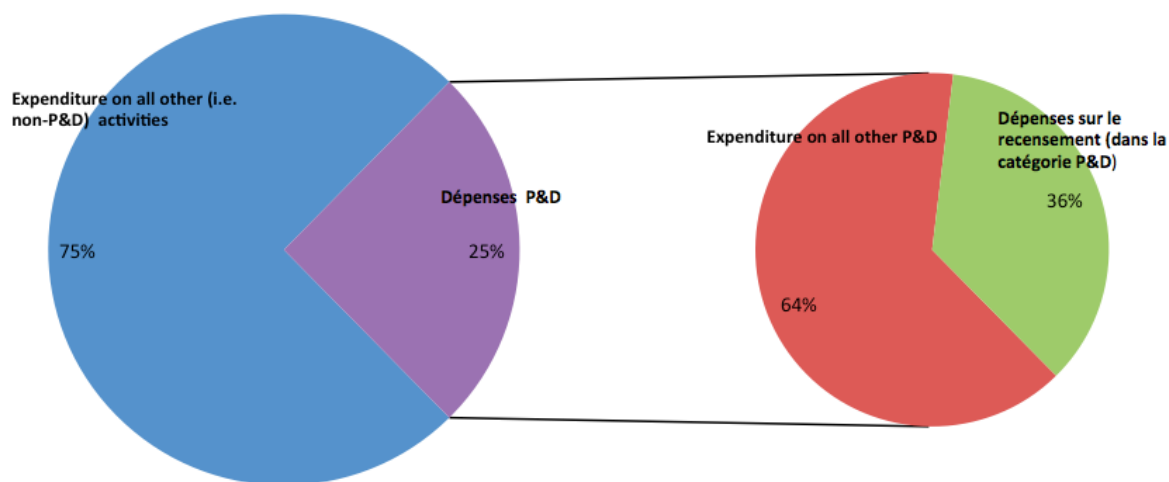
La figure 3 montre la répartition des 4 028 526,67 USD cumulatifs lorsqu'ils sont ventilés entre les ressources propres (core) 2 721 636,00 USD et les ressources extérieures (non core) 1 306 890,00 USD financé par l'Union Européenne.

Figure 3 : Répartition du type de dépenses: ressources propres vs autres ressources



Source: UNFPA Bureau pays de la Mauritanie en février 2015, puis extraite de l'Atlas (données générées le 10 juin 2014)

Figure 4 : Dépenses effectuées par le bureau pays de 2005 à 2014 en matière de Population et Développement et de recensement par rapport au pourcentage des dépenses totales



Source: Extraite de la base de données Atlas (données générées le 10 juin 2014)

Ce dernier chiffre met en perspective les dépenses de recensement par rapport au total des dépenses exécutées par le bureau de pays de l'UNFPA au cours de la période d'analyse. Comme le montre la Figure 4, 25 pourcent de l'ensemble des dépenses pour la période ont été associés aux activités liées à la population et au développement dont 36 pourcent sont des dépenses liées au recensement au cours de la période de 2005 à 2014.

4. Constats et analyse

EQ1. Dans quelle mesure le soutien de l'UNFPA correspondait-il aux priorités du gouvernement partenaire et aux besoins nationaux en matière de disponibilité de données, ainsi qu'aux politiques et stratégies de l'UNFPA?

Résumé des résultats :

Pertinence

Le soutien de l'UNFPA au recensement de la population et de l'habitat était clairement aligné avec les priorités du gouvernement mauritanien. L'UNFPA a largement consulté les institutions publiques et la société civile pour évaluer les besoins nationaux et aligner son action en conséquence. Le soutien programmatique fourni par l'UNFPA en Mauritanie était en ligne avec les orientations stratégiques de l'organisation visant à améliorer la disponibilité de données ainsi que leur utilisation pour la définition de politiques publiques pertinentes.

Alignement avec les priorités du gouvernement partenaire en termes de disponibilité de données statistiques.

Le soutien de l'UNFPA à la réalisation du recensement de 2013 a correspondu pleinement aux besoins du gouvernement. Par exemple, la direction générale de la politique économique et des stratégies de développement du Ministère des affaires économiques et du développement a indiqué que les données du recensement lui étaient nécessaires pour l'évaluation de la stratégie de développement des 15 dernières années et pour l'élaboration de la stratégie pour la période postérieure à 2015.

Pour la Direction des stratégies de la planification et de la coopération du Ministère de l'éducation nationale, le recensement fournit des indicateurs essentiels pour l'éducation. La conduite d'un nouveau recensement lui était donc indispensable pour définir une politique éducative nationale à partir de données actualisées. Le Ministère de la santé, et notamment la Division suivi-évaluation a aussi confirmé que les résultats du RGPH répondaient à ses besoins et qu'il les exploitait dans les politiques qu'il appuie dans le secteur de la santé.

Le soutien de l'UNFPA aux opérations statistiques est également en ligne avec la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2011-2015²⁷, dont l'un des axes stratégiques est de promouvoir l'analyse approfondie des enquêtes et des recensements. Un autre de ses objectifs est de concevoir, préparer et exécuter le 4^{ème} RGPH et d'en publier les résultats. A cet égard, l'appui de l'UNFPA, ciblé sur les questions de démographie mais aussi sur le renforcement des capacités statistiques dans le cadre de la SNDS, a consolidé les structures statistiques dans les ministères et a ainsi permis le renforcement de la programmation de leurs politiques respectives. La démarche programmatique engagée par les ministères a connu un réel progrès, notamment qualitatif, depuis la publication des données du RGPH.

²⁷ Stratégie nationale de développement de la statistique : vision, stratégie et plans d'actions. Conseil national de la statistique de la République Islamique de Mauritanie, mai 2010.

Les préoccupations nationales sont présentes dans l'ensemble des différents programmes de travail du bureau pays de l'UNFPA couvrant la période. Il n'existe pas de secteurs de la politique publique de Mauritanie qui auraient été négligés ou sous-estimés par l'UNFPA.

Alignement avec les besoins nationaux de données statistiques (au delà des besoins du gouvernement)

L'UNFPA s'est assuré que tous les utilisateurs potentiels de données soient impliqués dans l'élaboration du questionnaire de recensement, dans le souci de prendre en compte l'éventail de leurs besoins de statistiques. Plusieurs partenaires ont souligné que la très large consultation organisée pour l'élaboration du questionnaire a permis une implication forte des différentes composantes du pays dans la préparation du recensement. En 2012, l'UNFPA a financé l'organisation d'un atelier auquel ont participé les différents ministères concernés (éducation, femmes, santé, eau...) ainsi que des ONG, en particulier dans le domaine du droit des femmes et du handicap. La concertation a également permis d'ajouter au questionnaire un module spécial sur les émigrants ainsi qu'un module concernant les étrangers habitants en Mauritanie²⁸.

Des associations de handicapés de la société civile ont sollicité l'appui de l'UNFPA pour que ce sujet soit couvert par le recensement. L'ONS, à la demande de l'UNFPA, les a invités à l'atelier de préparation du questionnaire, afin d'exprimer formellement cette demande et de prendre en compte dans le questionnaire du RGPH.

De plus, l'UNFPA a participé au financement de la publication de plusieurs enquêtes comme, par exemple, les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2007 et 2011 et les enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV) 2004 et 2008. Les échantillons de ces enquêtes avaient été tirés du RGPH 2000. De même, les échantillons pour les EPCV 2014 et MICS de 2015 ont été tirés du RGPH 2013.

L'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (Anapej) est elle aussi intéressée par les données fournies par le recensement dans le domaine de la formation et de l'emploi.

Au moment de la conduite des entretiens pour cette évaluation, l'UNFPA n'a pas encore activé de plaidoyer, pourtant nécessaire, pour la mise à disposition des données brutes du recensement. Les chercheurs et certains ministères pourvus en personnel statisticien sont demandeurs de données brutes. Celles-ci constituent un outil précieux pour effectuer des analyses ciblées, tandis que les rapports thématiques et les tableaux globaux leurs sont moins utiles car indirectement liés à leur activité.

Alignement avec les axes stratégiques de l'UNFPA

Le soutien du bureau de l'UNFPA de Mauritanie à la réalisation et à la diffusion du RGPH est en ligne avec les stratégies de l'organisation couvrant la période 2008-2017.

L'accent des programmes pays de l'UNFPA pour la Mauritanie concernant la période 2012-2016²⁹ par rapport aux recensements et aux autres données sur la population sont

²⁸ Mentionné lors d'entretiens avec des partenaires clés : Ministres et partenaires techniques et financiers.

²⁹ United Nations Population Fund, Document de Programme Pays pour la Mauritanie 2012-2016.

en conformité avec les orientations découlant du cadre stratégique de l'UNFPA pour la période³⁰ visant à améliorer la disponibilité des données et leur utilisation pour élaborer des politiques publiques basées sur des éléments factuels et en contrôler la mise en œuvre. La stratégie principale pour la réalisation de ces objectifs demeure le développement des capacités nationales.

Les plans de travail annuels³¹ (PTA) signés pour la période sont en adéquation avec ces priorités fixées par le cadre de l'UNFPA. L'objectif principal des PTA de 2005 et 2006 est le développement d'un système d'information de la Mauritanie (MauritInfo) et le renforcement de la capacité de l'ONS dans le domaine de l'analyse démographique. Il prévoit aussi le démarrage d'actions de plaidoyer pour le recensement de 2010. Les PTA de 2007 et 2008 prévoient la réalisation du document de projet du RGPH 2010 ainsi que le financement d'ateliers et de rencontres destinés à mobiliser les fonds pour la réalisation du RGPH 2010.

Les PTA de 2009 et 2010 continuent de prendre en compte la réalisation d'un recensement en 2010, et prévoient entre autres le soutien financier aux opérations de cartographie, ainsi qu'aux travaux de méthodologie et à la réalisation des documents de collecte (questionnaires, manuels...).

Le PTA de 2011 prend acte du report du RGPH mais reconduit les actions qui ont été réalisées en 2010 et prévoit des actions de renforcement des capacités de l'ONS notamment dans le domaine des processus de collecte et du contrôle de la qualité.

Le PTA de 2012, bâti sur l'hypothèse d'un RGPH en 2012, fait notamment référence à l'un des résultats attendus de la révision stratégique de 2012-2013 relatif à l'amélioration de la disponibilité et de l'analyse de données permettant la prise de décision et l'élaboration des politiques sur la base de données factuelles synthétisant la dynamique des populations, la santé sexuelle et génésique et l'égalité des sexes. Il prévoit des activités de renforcement des capacités de l'ONS dans les domaines de la collecte et de l'analyse des données ainsi que de renforcement des capacités des décideurs en vue d'intégrer les questions de population dans les politiques sectorielles et les programmes de lutte contre la pauvreté³². Les principales actions prévues pour le RGPH dans le PTA 2012 sont en effet l'organisation de réunions de partenaires financiers pour la mobilisation de ressources, le soutien à la cartographie de terrain, l'élaboration d'une stratégie de communication, la formation de cadres de l'ONS à l'analyse démographique, et de cadres de la société civile aux techniques d'analyse des données.

Finalement, le PTA 2013 reprend les actions non réalisées du PTA 2012 en raison de l'ultime report du recensement à l'année 2013.

³⁰ Ce cadre comprend trois documents : le plan stratégique 2008-2011, la révision à mi-parcours du plan stratégique 2012-13 et le plan stratégique 2014-2017.

³¹ Programmes annuels de travail (PTA) 2005 à 2003 UNFPA Mauritanie.

³² Programme annuel de travail de l'UNFPA en Mauritanie, p27.

EQ2. Dans quelle mesure le soutien de l'UNFPA a-t-il permis de renforcer les capacités de l'Office national de la statistique pour permettre la production et la mise à disposition de données de recensement de qualité? Dans quelle mesure cette amélioration est-elle durable ?

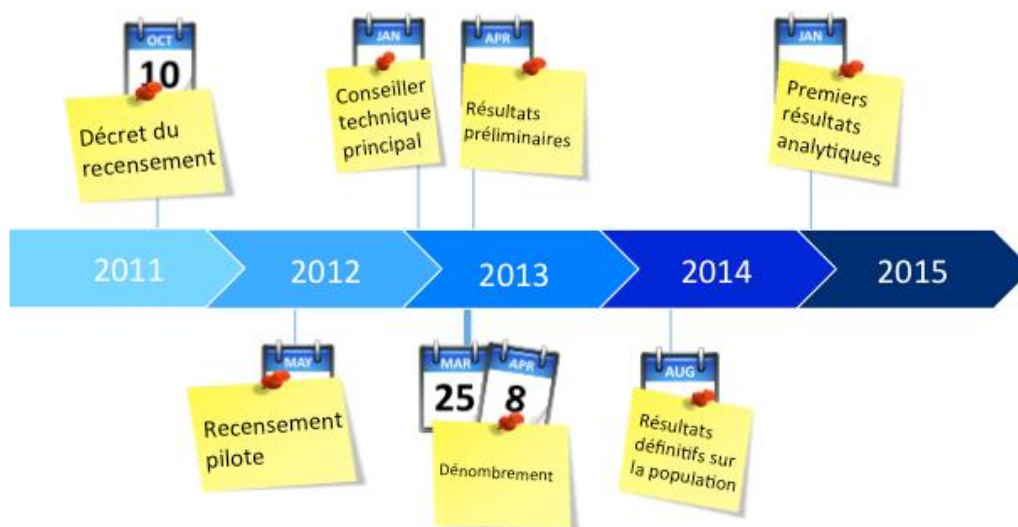
Résumé des résultats :

Efficacité et durabilité

L'UNFPA a appuyé l'ONS de Mauritanie dans la préparation et la réalisation du RGPH de 2013 en fournissant une assistance technique de long terme, en développant la coopération sud-sud et en jouant le rôle de chef de file des partenaires financiers. L'UNFPA a joué un rôle clé dans le succès du RGPH 2013 et dans le renforcement des capacités de l'ONS. Il a assuré la qualité du recensement, que l'on peut estimer comme bonne pour le contexte mauritanien. Il est encore trop tôt pour juger si cette amélioration des capacités sera durable et permettra à l'ONS de réaliser le prochain recensement avec une assistance technique plus légère.

Néanmoins, il est possible d'affirmer que l'UNFPA a tenu un rôle central à travers le recrutement du Conseiller Technique Principal (CTP) quant au déroulement complet du recensement en Mauritanie. Le CTP a eu un rôle majeur dans tous les aspects techniques du recensement.

Figure 5 : Chronologie – Date marquantes du processus de recensement



Faciliter la mise en place d'un environnement favorable à la réalisation d'un recensement de la population et de l'habitat.

Le gouvernement de la Mauritanie, fortement encouragé par l'UNFPA, avait souhaité conduire un recensement en 2010, dix ans après le précédent. Mais les financements n'ont pu être trouvés à temps et le recensement a dû être repoussé à 2012, puis à 2013. Le rôle joué sur la durée par l'UNFPA quant à la mobilisation des partenaires techniques et financiers (PTF) a été jugé crucial par le ministère de tutelle de l'ONS avec 32% de fonds provenant de partenaires extérieurs. En effet, ni le Ministère des affaires économiques et du développement ni l'ONS n'étaient en capacité technique et politique de lever des

fonds substantiels auprès de bailleurs. Afin de mieux accompagner l'Office national de la statistique dans le processus de mobilisation des fonds, l'UNFPA a mis en place un Comité des PTF qui s'est réuni régulièrement pour évaluer l'état d'avancement des activités du RGPH et donner des avis motivés en cas de besoin. Ce comité était co-présidé par le directeur de l'Office national de la statistique et le représentant résident de l'UNFPA³³. En plus des fonds gouvernementaux, le RGPH a été financé par plusieurs PTF : l'Union européenne (UE), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque mondiale à travers le Projet d'appui au renforcement des capacités du secteur public (PRECASP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et l'UNFPA. En particulier, l'UE a signé une convention avec l'UNFPA pour lui confier la gestion de sa contribution d'un million d'euros destinée à couvrir les coûts des personnels de collecte ainsi que la conception et la mise en œuvre de la campagne de communication du recensement³⁴.

La participation active de l'UNFPA à l'atelier de concertation sur le questionnaire fut essentielle pour renforcer la crédibilité de l'opération et rendre sa préparation plus ouverte aux composantes de la société mauritanienne³⁵. En particulier, l'UNFPA a veillé à la pertinence des demandes, tout en tenant compte des recommandations internationales. Par exemple, l'UNFPA, dont le soutien avait été sollicité par des associations de handicapés, est intervenu auprès de l'ONS afin de faciliter la présence de ces associations à l'atelier de concertation et a soutenu l'inclusion d'une question sur le handicap dans le questionnaire.

Par ailleurs, le chargé de programme population et développement de l'UNFPA a assuré la coordination et le suivi régulier avec l'ONS pour l'adoption du décret du RGPH et la mise en place des structures de gouvernance censitaire.

Capacité de l'ONS pour la production et la mise à disposition de données de recensement de qualité au cours du cycle de recensements de 2010.

L'appui procuré par l'UNFPA au RGPH a été essentiel pour permettre à l'ONS de préparer et de réaliser cette opération dans de bonnes conditions et avec un niveau de qualité supérieur à celui du précédent recensement. En particulier, le rôle joué par l'UNFPA comme chef de file des partenaires techniques et financiers (PTF) a permis la mobilisation des fonds nécessaires. Sur un budget total du RGPH de 6,5 millions de dollars, l'UNFPA a mobilisé environ 4 millions de dollars, dont un tiers auprès de partenaires financiers.

L'UNFPA, au travers, notamment, de son chargé de programme population et développement, a assuré l'alignement de la méthodologie du recensement avec les standards mondiaux en finançant des missions d'experts internationaux. L'apport le plus substantiel fut la mise à disposition à temps plein, à partir de janvier 2013, d'un Conseiller Technique Principal (CTP) expérimenté pour superviser la préparation et la mise en

³³ Rapport de la convention de contribution entre la Communauté Européenne et le Fonds des Nations Unies pour la population – Appui au recensement général de la population et de l'habitat en République Islamique de Mauritanie. 10ème FED. Nouakchott, le 22 mai 2014. P. 6.

³⁴ Convention de contribution entre la Communauté Européenne et le Fonds des Nations Unies pour la population – Appui au recensement général de la population et de l'habitat en République Islamique de Mauritanie. 10ème FED. Migration/2012/022578 – CRIS 2012/306012. Décembre 2012.

³⁵ Les représentants de l'ONS, des ministères impliqués, les universitaires, les représentants d'agences comme l'ANAPEJ et les médias ont tous confirmé ce point.

œuvre du recensement. L'ONS n'avait pas les moyens d'assurer, sous son seul contrôle, la totalité des opérations avec un même degré de professionnalisme. L'ONS hésitait à lancer le RGPH avant l'intervention du CTP, par crainte de ne pas répondre aux standards internationaux et de mettre en péril le projet de recensement.

Planification : Un document de projet avait été préparé dès 2009, avec l'appui de l'UNFPA, puis il a été actualisé régulièrement depuis. En 2012, avec l'appui d'un consultant ivoirien fourni par l'UNFPA, le calendrier initial du recensement a été revu en considérant deux hypothèses de travail comme date de recensement : novembre 2012 ou mars 2013. La date de mars 2013 a finalement été choisie par l'ONS et la planification du projet a commencé sur ce calendrier, en mettant en priorité la préparation de la cartographie de collecte.

Cartographie : La méthodologie mise en œuvre avec le soutien de l'UNFPA (et partiellement du PNUD) a permis d'élaborer une cartographie digitale de bonne qualité, nettement meilleure que la cartographie papier utilisée lors du recensement de 2000. Pour parvenir à ce résultat, l'UNFPA a financé plusieurs missions d'assistance technique, notamment d'experts en cartographie de l'Institut de statistique du Cap Vert, afin d'aider l'ONS à mettre en œuvre une cartographie digitale, ce qui a représenté un saut technologique important au service d'une amélioration sensible de la qualité et de la précision des cartes³⁶. Par ailleurs, l'organisation du contrôle, notamment par des visites de supervision régulières sur le terrain de l'équipe centrale ainsi que du chargé de programme population et développement de l'UNFPA, a permis de maintenir la qualité de la cartographie à un haut niveau. Un contrôle de la topologie et de la cohérence avec les listes de districts de recensement a été conduit au niveau central avant l'impression des cartes destinées aux personnels de collecte. L'opération s'est déroulée de la mi-juillet 2012 à fin décembre 2012, soit juste avant le démarrage de la collecte, permettant d'avoir une cartographie à jour.

Questionnaire : l'appui de l'UNFPA à l'élaboration du questionnaire, notamment à travers le chargé de programme population et développement, a aidé à la prise en compte des recommandations internationales tout en garantissant une large consultation des utilisateurs potentiels. L'UNFPA a financé l'atelier de consultation ainsi que l'assistance de consultants³⁷. Cet atelier a permis des discussions sur la pertinence des demandes, tout en tenant compte des recommandations internationales sans trop alourdir le questionnaire. Tous les sujets faisant l'objet de recommandations internationales ont été pris en compte dans le questionnaire, tout comme des sujets de préoccupation nationale tels que la migration internationale ou le handicap. Les recommandations internationales du Groupe de Washington³⁸ portant sur ce dernier thème, et visant à une meilleure

³⁶ Annex 3, Atlas portfolio des interventions – Mauritanie.

³⁷ Ibidem.

³⁸ Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités a été formé à la suite du séminaire international des Nations Unies sur la mesure des incapacités qui a eu lieu à New York en Juin 2001. L'objectif principal du groupe de travail est la promotion et la coordination de la coopération internationale dans le domaine des statistiques de santé en mettant l'accent sur les mesures d'invalidités appropriées pour les recensements et les enquêtes nationales. À cette fin, le groupe de travail a élaboré, testé et adopté un ensemble de questions basées sur la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pour plus d'information, consulter le site du Groupe de Washington : http://www.cdc.gov/nchs/washington_group.htm, ou le site

approche de la question du handicap basée sur la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé³⁹ (CIF) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui analyse le handicap par rapport aux limitations fonctionnelles dans les domaines de la marche, de la vision, de l'audition et de la capacité cognitive, n'ont pas été prises en compte, faute d'être connues de l'ONS ou du bureau pays de l'UNFPA. On peut s'interroger sur le rôle du bureau régional de l'UNFPA ainsi que celui du niveau central pour la diffusion de ces recommandations internationales au niveau pays. En ce qui concerne l'ethnicité, sujet sensible dans le contexte de l'opération d'enregistrement à l'état civil des citoyens mauritaniens (cf. encadré 5), il a été décidé après discussion, notamment avec les PTF, que ce thème pouvait être approché par une question sur la langue maternelle sans risquer de mettre en péril le recensement.

Le questionnaire n'a été testé que lors du recensement pilote, alors qu'il est recommandé de procéder à des tests spécifiques au préalable. De plus, le questionnaire, disponible en arabe et en français, n'a pas été traduit dans les autres langues parlées dans le pays : c'est l'agent recenseur qui devait en assurer la traduction sur le terrain⁴⁰. Cette méthode n'est pas satisfaisante car elle repose sur l'agent recenseur et non sur une traduction unique et vérifiée des questions. Ceci peut peser sur la qualité et la pertinence des données collectées. L'UNFPA n'a pas recommandé à l'ONS d'assurer la disponibilité de questionnaires imprimés dans les autres langues parlées dans le pays, ou du moins l'inclusion d'une traduction officielle et unique dans le manuel de l'agent recenseur.

Recensement pilote : conformément aux recommandations internationales, un recensement pilote a été réalisé un an avant le recensement afin de tester l'ensemble du dispositif et de dégager des enseignements sur les opérations et les outils afin de pouvoir effectuer les ajustements nécessaires.

Communication : La communication ou la campagne d'information fut essentielle pour assurer la participation de la population au recensement. Le RGPH 2013 risquait de pâtir de la confusion avec l'opération d'enregistrement à l'état civil, parfois aussi appelée « enrôlement » ou même « recensement à vocation d'état civil ». Dans le cadre d'une convention avec l'Union européenne⁴¹, l'UNFPA a fourni un apport considérable à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication efficace. Tout d'abord, l'UNFPA a fourni un consultant pour l'élaboration de la stratégie de communication. Ensuite, un atelier a été financé et organisé par l'UNFPA pour étudier la mise en œuvre possible de la stratégie : durant une dizaine de jours, un groupe pluridisciplinaire de statisticiens, artistes et journalistes recrutés pour l'occasion ont travaillé pour créer le logo du recensement, composer un hymne du recensement : dans 4 langues (arabe (hassania), peul (pular), soninké et wolof), élaborer des messages, slogans puis des spots TV et des sketches. Un mois avant le dénombrement, une grande table ronde a été organisée à la télévision, avec la participation de l'UNFPA et de l'ONS, au cours de laquelle les téléspectateurs pouvaient se mettre en contact téléphonique avec les

de la Division des statistiques des Nations Unies :

<http://unstats.un.org/unsd/methods/citygroup/washington.htm>

³⁹ voir le site de l'OMS: <http://www.who.int/classifications/icf/en/> (en anglais).

⁴⁰ Ce fait a été relaté lors d'entretiens avec le personnel de l'ONS.

⁴¹ Rapport de la convention de distribution entre l'Union Européenne et l'UNFPA, mai 2014.

participants à l'émission, notamment pour demander le lien avec l'enrôlement et le recasement (remembrement rural).

Des opérations similaires ont été organisées avec les radios, ainsi que des journées portes ouvertes, tant au niveau central que local afin de donner la parole à toute la population. Les leaders religieux, la société civile, les leaders d'opinion, les chefs de village ont été sollicités pour apporter leur concours au recensement. Cette forte mobilisation pour la communication a permis le succès du recensement. En effet, très peu de cas de refus ont été constatés. Les cas litigieux ont le plus souvent pu être réglés grâce à l'intervention du superviseur, voire du maire ou de son représentant.

Le responsable de la communication de l'ONS en poste au moment du recensement a souligné le rôle essentiel de l'UNFPA depuis le début et son rôle dans la mobilisation des PTF, ainsi que la très forte réactivité de la part du représentant de l'UNFPA en Mauritanie.

Sélection et formation des personnels de collecte : la sélection des 102 superviseurs, 700 contrôleurs et 3200 agents recenseurs (AR) s'est faite principalement sur des critères relatifs aux diplômes et à l'expérience (personnes ayant déjà participé à une enquête) tels que recommandé par le CTP⁴². Les agents recenseurs et les contrôleurs ont été affectés en fonction de la langue parlée. Un contrôleur encadrait de trois à cinq agents recenseurs, ce qui est un ratio satisfaisant au regard des pratiques internationales qui sont autour de sept agents recenseurs par contrôleur. La formation des contrôleurs et agents recenseurs a été conduite par les superviseurs durant deux semaines. Cinq groupes de 80 personnes ont été formés, chacun par un binôme de superviseurs. La formation était basée sur une lecture et utilisation du manuel d'instructions, complétée par des exercices. La formation était conduite à tour de rôle par un superviseur pendant que le second s'assurait que tout les participants étaient attentifs et n'éprouvaient pas de difficultés⁴³. Cette pratique n'est pas totalement satisfaisante, et il est généralement recommandé de constituer des groupes plus réduits, de l'ordre d'une quinzaine de personnes, quitte à assurer la formation sur une durée plus courte. Par exemple, une formation intensive sur quatre jours aurait permis de constituer des groupes de 20 personnes seulement.

Processus de collecte : la méthodologie et le contrôle de la collecte tels que préconisés par le CTP de l'UNFPA sont en accord avec les recommandations internationales. Avant collecte, chaque contrôleur devait organiser une révision des concepts et méthodes avec son équipe. Chaque agent recenseur devait réaliser une reconnaissance du terrain avant le jour J et prendre contact avec les autorités locales (chef de village). Le contrôleur et le superviseur devaient vérifier tous les questionnaires collectés tous les jours durant les trois ou quatre premiers jours de la période de collecte, puis sur un échantillon de questionnaires ensuite. La collecte a duré 15 jours sur le terrain, du 25 mars au 8 avril 2013, ce qui est une durée très raisonnable au regard des standards internationaux. Les problèmes particuliers rencontrés lors de la collecte sont liés à l'étendue du pays car certains contrôleurs avaient une zone de contrôle très vaste, sans moyen de transport. Cela étant dit, l'ONS et le CTP se sont assurés que tous les problèmes ont pu être résolus en temps utile et sans impacter l'opération.

Exploitation des questionnaires : cette phase du recensement a correspondu à la transcription des questionnaires sur support électronique, la codification des variables

⁴² Rapport des résultats préliminaires provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, avril 2013 et entretiens avec les cadres de l'ONS.

⁴³ Ibidem.

textuelles dans des nomenclatures (comme la profession ou l'activité économique) et à la détection et la correction des incohérences entre questions ou questionnaires. L'UNFPA a financé une mission de cadres de l'ONS au Sénégal pour étudier l'exploitation du précédent recensement. La méthodologie préconisée par le CTP d'après son expérience du Bénin a été de scinder l'exploitation des questionnaires en trois phases. Une première phase de vérification manuelle des questionnaires et de codification a été mise en œuvre par deux ateliers de 70 agents et six superviseurs pendant six mois. Puis une phase de saisie des questionnaires sur ordinateur effectuée par 100 agents a duré sept mois. La saisie a été contrôlée par double saisie systématique de tous les questionnaires pendant un mois, vérifiée par un contrôleur, puis la vérification a été effectuée par échantillon au 2^{ème} et au 3^{ème} mois, à l'issue duquel la double saisie a été arrêtée. Enfin, la dernière phase a consisté en l'apurement des données, détection et correction des incohérences détectées. Cette phase a duré cinq mois. La méthodologie employée s'est révélée efficace mais relativement peu efficiente car l'exploitation du recensement d'un pays de 3,5 millions d'habitants aura duré 18 mois alors qu'une organisation plus moderne aurait sans doute permis de la réaliser en huit ou neuf mois. En effet, les pratiques internationales recommandent de saisir les questionnaires en l'état et d'appliquer des procédures de contrôle-redressement automatiques pour gagner en temps et en qualité. Par ailleurs, il n'est pas recommandé d'arrêter le contrôle qualité en cours de saisie, mais de diminuer le taux de double saisie, et de l'augmenter à nouveau légèrement à la fin de la saisie, quand la lassitude et l'excès de confiance peuvent entraîner une chute de la qualité.

Evaluation du recensement : une enquête post-censitaire (EPC) a été conduite à l'issue de la collecte du recensement afin de mesurer la qualité de celui-ci en termes de couverture (permettant de vérifier si le recensement a compté l'ensemble de la population) et de qualité du contenu (l'exactitude des réponses aux questions). Le CTP de l'UNFPA a convaincu le Directeur Général de l'ONS de conduire l'EPC. L'ONS avait réalisé une EPC après le recensement de 2000 mais n'avait pas été au bout de son exploitation. Le CTP a conduit un atelier interne pour présenter l'opération et sa méthodologie, puis a préparé l'ensemble de l'EPC en s'appuyant sur les manuels produits par la Division des statistiques des Nations Unies. Les résultats sont satisfaisants au regard des standards internationaux compte tenu du niveau de développement du pays, de l'alphabétisation de la population, de l'immensité du territoire et de la faible densité de population qui rend difficile l'accès aux populations éloignées. Le taux de couverture global s'élève à 93 pourcent, ce qui signifie une omission nette de sept pourcent de la population. A Nouakchott, le taux de couverture est de 94,3 pourcent, dans les autres villes de 93,5 pourcent et en milieu rural de 91,1 pourcent⁴⁴. Le rôle essentiel de l'UNFPA dans l'évaluation de la qualité du recensement est ici à souligner⁴⁵. En effet, sans la pression du CTP, l'ONS n'aurait pas mis en œuvre cette opération pourtant indispensable à la mesure de la qualité, dont les enseignements sont également utiles pour la préparation du

⁴⁴ Données fournies par le CTP, non encore publiées.

⁴⁵ Le terme de qualité employé dans le cadre de l'EPC ne couvre que les questions de couverture et de constance des informations par une nouvelle administration du questionnaire sur un échantillon représentatif de la population. L'évaluation de la qualité des données du recensement est conduite d'une façon plus détaillée à la fin de l'opération en se servant, entre autres sources, des enregistrements d'apurement de données ou des redressements effectués. D'autres dimensions de qualité incluent également l'analyse et la dissémination. Ces dimensions ne sont pas du ressort d'une enquête post-censitaire.

recensement suivant. La méthodologie employée a scrupuleusement suivi les pratiques et recommandations internationales. La Mauritanie est par ailleurs l'un des rares pays du continent africain à avoir conduit avec succès une EPC lors de la série de recensement de 2010.

Diffusion et analyse : Comprenant que les recensements passés n'ont pas été suffisamment diffusés, l'UNFPA a veillé à mettre l'accent sur la diffusion du RGPH 2013 à tous les niveaux, y compris le niveau local. La diffusion faisait partie intégrante des termes de référence du CTP. L'UNFPA a mis à disposition un consultant international pour deux missions portant sur la préparation du plan de diffusion, la première se focalisant sur le cadrage et l'autre étant dévolue à la finalisation du plan de diffusion. La stratégie de diffusion élaborée est assez classique et s'appuie principalement sur une série de publications : premiers résultats, rapports thématiques, monographies par régions et par villes de plus de 40 000 habitants, atlas, et enfin un système d'information géographique en ligne. Les résultats préliminaires issus du dénombrement (chiffres provisoires de population par wilaya) ont été publiés en avril 2013. Les résultats définitifs de population par sexe des wilayas, moughataas et communes ont été publiés en août 2014, soit plus d'un an après la collecte des données. Des résultats dits prioritaires (répartition en milieu urbain/rural de la population, structure par sexe et âge et taille des ménages) ont été publiés en janvier 2015.

Enfin, la série de volumes d'analyses thématiques devaient être publiés avant l'été 2015. Les tableaux correspondant aux volumes thématiques seront mis en ligne sous la forme de fichiers Excel. En revanche, il n'est pas prévu de mettre en place un système de tabulation plus élaboré dans lequel l'utilisateur pourrait choisir de croiser certaines caractéristiques à certains niveaux géographiques.

Si l'on peut regretter que les principaux utilisateurs n'aient pas été consultés lors de la préparation du plan de diffusion, ils seront cependant associés à l'atelier de validation des rapports thématiques, financé par l'UNFPA, et qui réunira, outre les ministères sectoriels, les PTF et les rédacteurs des rapports. Des séminaires de présentation des résultats sont prévus et seront financés en partie par l'UNFPA. Une rencontre de tous les walis sera organisée à Nouakchott. Il est également envisagé d'animer des séminaires dans les régions⁴⁶. L'objectif de ces ateliers est de présenter les résultats et les potentialités d'analyses complémentaires. Un service de tabulation sur-mesure des données du recensement sera possible, traité par ordre d'arrivée des demandes, avec cependant des priorités accordées aux institutions publiques. En revanche, l'ONS doit se préparer pour répondre à la demande car aucune organisation n'a encore été mise en place. Enfin, un échantillon de 10 pourcent des données individuelles (microdonnées) sera mise à la disposition des chercheurs afin qu'ils puissent réaliser leurs propres analyses. On peut donc espérer une accessibilité des résultats supérieure à celle du précédent recensement, dont la diffusion était limitée à quelques tableaux statistiques et volumes thématiques, et une utilisation plus large grâce aux actions proposées et en partie financées par l'UNFPA.

Durabilité de l'amélioration des capacités de l'ONS, notamment pour préparer le prochain recensement.

⁴⁶ PTA de 2015.

L'appui de l'UNFPA en Mauritanie est basé sur une relation de coopération de longue date ainsi que sur une analyse régulière des besoins en préparation de chaque programme annuel. Ce modèle s'est avéré efficace car les actions étudiées ont été planifiées dans une perspective à long terme, en tenant compte des besoins et de la capacités de l'ONS.

L'assistance technique a été principalement menée dans une logique de transfert de compétences. Par exemple, le CTP a organisé une équipe autour de lui en veillant à

transmettre ses connaissances et son expérience. Il a engagé une dynamique de participation et d'implication des personnels de l'ONS, en mettant aussi l'accent sur la documentation de l'opération afin de laisser une trace exploitable pour le prochain recensement⁴⁷. Toute la documentation du RGPH sera intégrée dans le « Toolkit » (outil de documentation et d'archivage proposé par la Banque mondiale – « Household Survey Network »). L'apport du CTP en termes d'organisation a également été largement reconnu par les cadres de l'ONS.⁴⁸

La mise en œuvre de la cartographie digitale a permis d'accroître les capacités de l'ONS en la matière. Ces capacités ont notamment été utilisées pour la préparation de l'échantillon maître. Il n'est cependant pas garanti que l'ONS soit en mesure de conserver cette technicité jusqu'au prochain recensement. Le projet de système d'information géographique (SIG) en ligne pour la diffusion des résultats du recensement devrait permettre à l'ONS de conserver un acquis technique. Le SIG devrait notamment l'aider sur la cartographie digitale.

Encadré 8. Les éléments capitalisables pour préparer le prochain recensement sont les suivants :

- l'expérience de communication du RGPH 2013;
- l'enquête post-censitaire et l'approche participative retenue pour la conduire ;
- la documentation : l'ONS a entrepris avec l'appui de Paris 21 la documentation de l'ensemble des opérations statistiques.

Modalités de soutien utilisées pour améliorer les capacités de l'ONS.

Le modèle de l'appui fourni par l'UNFPA a été jugé approprié par l'ONS, qui a souligné que ses diverses modalités ont été efficaces : le dialogue de politique et le plaidoyer auprès des principales parties prenantes, l'assistance technique et le renforcement des capacités, la mobilisation et la gestion des fonds ainsi que la coopération sud-sud. En particulier, l'ONS a exprimé sa satisfaction sur l'apport essentiel fourni par le CTP ainsi que sur le rôle l'UNFPA en tant que chef de file des partenaires techniques et financiers.

Le modèle développé par l'UNFPA s'est révélé tout à fait adéquat et a satisfait les partenaires financiers, tels que l'Union Européenne, la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement ainsi que les autres agences de l'ONU présentes en Mauritanie. L'UNFPA a apporté une garantie de sérieux à l'opération, basée sur la relation de long terme entre le bureau pays et l'ONS notamment, mais aussi sur l'expertise propre à l'UNFPA en matière de statistiques.

⁴⁷ Cela a été confirmé par les cadres de l'ONS et observé au cours de la mission.

⁴⁸ Ibidem.

Utilisation des nouvelles technologies

L'UNFPA a joué un rôle moteur dans l'utilisation de nouvelles technologies pour le recensement de 2013. Le chargé de programme pour la population et le développement de l'UNFPA fut le moteur de l'utilisation des assistants numériques personnels (PDA) pour la collecte d'information cartographique alors que le responsable de la cartographie de l'ONS n'y était pas favorable par crainte des risques de non-maîtrise d'une technologie nouvelle. L'UNFPA a financé des missions d'experts du Cap Vert pour mettre en place la cartographie digitale. Au départ, ils ont vectorisé les feuilles topographiques au 1/200 000 comme fonds de cartes et les ont intégrés dans le logiciel ArcGis de même que les plans des villes déjà disponibles sous forme vectorielle. Les fonds de carte par la suite ont été chargés dans les PDAs. Les équipes sont ensuite allées sur le terrain faire le découpage en districts de dénombrement et relever les coordonnées GPS des limites de ces districts et celles des équipements remarquables (bâtiment officiel, hôpital, école, mosquée...). Cette opération a permis de constituer une base cartographique de qualité, essentielle à la qualité d'un recensement.

En matière de campagne d'information du public, toutes les technologies de la communication ont été utilisées, y compris l'envoi gratuit de SMS par l'un des opérateurs téléphoniques de Mauritanie.

Enfin, l'UNFPA a financé un consultant pour développer un SIG-Web sur le modèle du Maroc, après avoir financé une visite d'études dans ce pays. Cependant, il s'avère que les spécifications du produit n'ont pas été suffisamment analysées au regard des fonctionnalités attendues vis-à-vis des données disponibles et des besoins des utilisateurs⁴⁹. En conséquence, le produit risque de n'être pas suffisamment intégré dans l'architecture informatique de diffusion de l'ONS.

⁴⁹ Entretiens avec les cadres de l'ONS.

EQ3. En quoi le soutien de l'UNFPA a-t-il contribué (réellement ou potentiellement) à un usage durable du RGPH et d'autres sources statistiques démographiques et socio-économiques dans l'élaboration de plans, programmes et politiques liées au mandat de l'UNFPA à un niveau national et décentralisé ?

Résumé des résultats :

Efficacité et durabilité

L'ONS n'est pas encore en capacité de se projeter comme producteur national de services statistiques. Le soutien de l'UNFPA a permis à l'ONS de produire des données fiables et actualisées, permettant aux autorités publiques de mieux documenter leurs interventions. La plupart de ces autorités n'ont pas la capacité suffisante pour analyser les données et ignorent les potentialités que le RGPH pourraient leur offrir. L'ONS devient par conséquent un prestataire de services en matière d'analyse, mission qu'il n'a pas encore la capacité d'assurer pleinement, et que l'UNFPA ne soutient pas à sa juste mesure.

L'implication des ministères et de la société civile à la préparation et à la conduite du RGPH a favorisé l'adhésion des institutions et de la population. Il existe donc un environnement favorable aux statistiques en Mauritanie qui est porté et institutionnellement incarné par l'ONS. Toutefois la solidité et la pérennité de cet environnement dépendent de la capacité technique et opérationnelle de l'ONS. Le soutien de l'UNFPA pour garantir l'efficacité et la crédibilité de l'ONS est donc essentiel, au-delà de son soutien à la conduite du recensement.

Un environnement favorable à l'utilisation des données

L'UNFPA a permis de consolider la position de l'ONS qui est aujourd'hui reconnu comme garant de la qualité des statistiques en Mauritanie par l'ensemble des autorités publiques du pays. Très peu de ministères ou autres autorités publiques disposent de services statistiques internes. Ils s'appuient donc sur l'ONS pour obtenir les statistiques qui leurs sont nécessaires, et sont demandeurs d'analyses de données. Les attentes de la part des acteurs publics envers l'ONS sont donc fortes.

L'UNFPA a opté pour une approche coopérative en intégrant divers participants dans les groupes thématiques chargés de rédiger les rapports thématiques (cf. encadré 7). Cette approche doit toutefois être nuancée, puisque les participants aux groupes et rédacteurs des rapports sont intervenus en tant que consultants individuels et non comme représentants mandatés par leur ministère ou

Encadré 9. La diffusion des résultats à travers les rapports thématiques

L'ONS, avec l'appui de l'UNFPA, a tenté d'anticiper la demande des autorités publiques et du public en général (chercheurs, ONG, et tout utilisateur potentiel de statistiques) en publiant des rapports thématiques, qui visent à couvrir un champ suffisamment large pour intéresser un nombre conséquent de lecteurs. Ces rapports contiennent des analyses pouvant être utilisées directement, sous réserve qu'elles correspondent aux besoins de ceux qui souhaitent les employer. L'implication de cadres des ministères et d'universitaires dans les groupes thématiques et dans la rédaction des rapports a permis de garantir la pertinence des analyses aux regards de leurs besoins. L'ONS n'a donc pas travaillé unilatéralement sur les analyses, mais en étroite coopération avec un vaste panel de futurs utilisateurs des données du recensement.

leur organisation, comme l'Université de Nouakchott⁵⁰. Un risque de distorsions existe entre les besoins individuels des cadres qui ont participé et ceux des autorités de tutelles auxquels ils sont rattachés, d'autant que les liens entre l'ONS et les autorités ne sont pas systématiquement institutionnalisés. Ainsi, la Direction des statistiques du Ministère de la jeunesse et des sports n'a aucun lien avec l'ONS et n'a pas été étroitement associée aux groupes thématiques, contrairement à d'autres ministères qui ont pu ou su développer des relations de travail avec l'office statistique.

En cas de besoins qui ne seraient pas couverts par les résultats du RGPH ni par les rapports thématiques, les autorités publiques doivent formuler une demande expresse auprès de l'ONS⁵¹. Là encore, une différence de traitement existe entre les autorités. Les relations interpersonnelles entre les cadres de l'ONS et ceux des ministères et agences publiques influent sur les priorités de traitement des demandes formulées par ces derniers. Le *turn-over* important au sein de l'ONS conduit à ce que de nombreux cadres proviennent ou retournent dans leurs ministères, leur permettant de faire fructifier des relations avec les statisticiens de l'ONS. Les cadres des ministères sont d'autant plus proches de l'ONS qu'ils ont été consultés en amont sur l'élaboration des enquêtes pour le recensement, ce qui n'est pas le cas de tous. Le processus de traitement des demandes effectuées auprès de l'ONS exige davantage de transparence.

Quel que soit le degré de proximité entre les utilisateurs de statistiques et l'ONS, un constat se dégage : l'ONS n'est pas encore en capacité de se projeter comme producteur national de services statistiques. Dénués de capacités statistiques pour la plupart d'entre elles, les autorités publiques envoient régulièrement des commandes de traitement statistique ou d'analyse auprès de l'ONS. Or celui-ci ne dispose ni du temps ni des compétences pour y répondre. Des goulets d'étranglement se forment lorsque les demandes sont trop nombreuses ou lorsqu'elles exigent un traitement particulièrement complexe. D'autre part, plusieurs autorités publiques ont mis en doute les compétences techniques de l'ONS pour traiter des données spécifiques qui exigeraient des spécialistes du domaine. L'ONS dispose certes d'excellents cadres statisticiens, mais en nombre insuffisant pour compenser les faiblesses des services ministériels chargés de la statistique⁵².

L'utilisation des données démographiques et socio-économiques pour la définition et la mise en oeuvre de politiques, plans, et programmes fondées sur des données factuelles, aux niveaux national et local

Les témoignages des ministères convergent pour souligner les insuffisances du recensement précédent. Aussi, ils ont œuvré de concert avec l'UNFPA et l'ONS pour conduire un RGPH capable de fournir des données fiables, et donc utilisables plus facilement. Les ministères mauritaniens ont confirmé que les bailleurs exigent davantage de données et d'argumentation avant d'accorder un financement. Se référer

⁵⁰ Discussions de groupe avec les cadres et chercheurs de l'Université de Nouakchott et des entretiens avec des cadres des ministères.

⁵¹ Exposé du directeur de l'ONS sur le mode de sollicitation de l'ONS par les ministères et site Internet de l'ONS, février 2015.

⁵² Assertion confirmée par des entretiens avec plusieurs services des ministères.

systématiquement à un recensement reconnu comme fiable devrait donc apporter une forte valeur ajoutée à la qualité des projets présentés aux bailleurs par les autorités mauritaniennes. En outre, une prise de conscience des cadres ministériels sur la nécessité d'effectuer des projections sur des bases fiables est aujourd'hui largement répandue. Certaines politiques publiques ont dû être revues car le diagnostic sur les populations avait été mal conduit⁵³. La territorialisation des politiques publiques exige une approche plus fine des données statistiques, dont la Mauritanie ne disposait pas avec l'ancien recensement.

Tous les ministères rencontrés se réjouissent de l'actualisation des données permise par le RGPH. La plupart des données datent de l'ancien recensement, avec des extrapolations menées sans rigueur statistique⁵⁴. Or la dynamique démographique de la Mauritanie et les mouvements de population avec l'exode rural massif ont interpellé les ministères dans leur capacité à conduire des politiques pertinentes.

Les données du RGPH sont attendues pour conforter ou actualiser des diagnostics, des stratégies, des politiques et des programmes. Les rapports thématiques n'étant pas encore publiés au moment de cette évaluation, il n'existe pas encore d'éléments factuels permettant d'affirmer que ces données seront effectivement utilisées. Toutefois, les autorités ont apporté des témoignages sur l'inclusion de nouvelles statistiques dans leurs politiques et plans nationaux.

Plusieurs ministères ont déjà employé les résultats préliminaires du RGPH. Ainsi, le Ministère de l'Éducation, grâce à une Direction de la statistique réunissant une vingtaine de personnes, conduit déjà des analyses pointues incluant les données du RGPH et autres enquêtes nationales. L'apport des données issues du RGPH offre une opportunité d'argumentation fiable et nouvelle – puisque territorialisée – pour un renouvellement du cadre d'intervention du Ministère de l'éducation. Par exemple, ce ministère dispose de données actualisées sur la population scolaire par tranche d'âges, qui permettent à ses services statistiques d'effectuer des comparaisons utiles pour permettre le ciblage des interventions. 2015 a été déclarée l'année de l'éducation en Mauritanie, appelant à la mise en place de programmes d'éducation en zones prioritaires, par exemple des actions d'éducation inclusive visant à scolariser des enfants handicapés en classe avec des enfants non handicapés. Ces programmes ont rencontré dans le passé des résistances de la part des acteurs de l'éducation et des politiques qui comprenaient mal l'intérêt d'une priorisation par territoire ou d'un profilage des populations scolarisées. Le RGPH 2013 a permis d'affiner les données du ministère, et de mieux les interpréter pour valoriser ce type de politique⁵⁵.

Le RGPH pourra également apporter un gain de légitimité auprès des bailleurs⁵⁶. Le Plan national du secteur éducatif sera mis en œuvre à partir de données actualisées et solides, alors qu'il était jusqu'à lors fondé sur des projections qui devenaient de moins en moins

⁵³ Point soulevé lors des entretiens avec l'UNHRC, l'UNICEF, les Ministères de la Santé et de l'Éducation nationale.

⁵⁴ Point souligné lors des entretiens avec les Ministères Sectoriels clés.

⁵⁵ Point confirmé lors de la visite de Rosso, rencontre avec les autorités locales.

⁵⁶ Information extraite d'entretiens avec l'UNHCR, l'UNICEF et la Banque Mondiale.

fiables au fil du temps. Le système de suivi-évaluation ministériel pourra également être amélioré. Le ministère cite la publication de deux revues annuelles, l'une dressant le bilan de l'année passée, et l'autre consistant en une évaluation mi-parcours en cours d'année. Le ministère estime que ces revues gagneront en qualité avec des données ministérielles croisées avec celles du RGPH et qu'il sera prochainement en capacité de re-paramétrer les systèmes de statistiques scolaire, lorsque les données du recensement seront mises à leur disposition dans leur intégralité.

Les usages possibles des données du RGPH 2013 sont synthétisés ci-dessous :

Tableau 4. Usages possibles des données du RGPH

Objectifs	Explicitation	Exemple
Mise en perspective nationale et régionale des données statistiques	<p>Le recensement offre une vision nationale et territorialisée de la réalité du pays. Il constitue en Mauritanie un cadre fiable permettant des comparaisons et des positionnements des analyses statistiques effectuées par les autorités mauritaniennes et les organisations.</p> <p>Ces comparaisons peuvent être nationales ou infra-nationales (régionales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête MICS pilotée par l'UNICEF : le recensement vient compléter des données manquantes, notamment parce que l'enquête EDS n'existe plus dans le pays. • Enquête SMART (évaluation nutritionnelle des enfants en bas âge) est conduite 2 fois par an en Mauritanie. • Le HCR intervient sur des problématiques de migrations qui exigent une connaissance fine des populations sur le territoire mauritanien, qu'il croise avec les données des pays limitrophes. • Les Directions régionales de l'action sanitaire regroupent chacune un service statistique. Le recensement leur permet de positionner leur territoire par rapport à la situation nationale. Elles comparent leurs données propres à celles du recensement.
Appui à l'évaluation de stratégies/politiques et à la définition des orientations futures	Le recensement permet de disposer d'indicateurs fiables pour le suivi-évaluation de tous les programmes nationaux et/ou sectoriels de développement, comme par exemple le Plan national de réduction de la pauvreté, la stratégie post-2015 ou les plans sectoriels des ministères de la santé, de l'éducation et de la femme.	<ul style="list-style-type: none"> • Le recensement enrichit l'évaluation du CSLP (suivi de la pauvreté) • Il introduit de nouvelles variables comme les infrastructures de transport, utilisée lors de la stratégie post-2015 du Ministère de l'économie.
Mise en lumière des disparités	Le recensement permet d'identifier les disparités entre les territoires, et donc d'affiner les populations ciblées par les politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques de l'eau (eau potable, traitement, assainissement) • Politique de l'hydraulique (pour l'agriculture) • Politique de la santé publique (carte sanitaire, implantation des services de santé...) • Politique des migrations : le recensement a mis en évidence une émigration plus forte que prévue selon le Ministère des affaires économiques et du développement

Contextualisation	Le recensement offre une image fidèle de la situation démographique dans un pays, utile pour les organisations qui travaillent au niveau interétatique.	L'objet du RGPH et de l'enquête biométrique est radicalement différent, mais le HCR a contextualisé les données sur l'identité avec le dénombrement de la population et l'habitat, sur la région du nord frontalière avec le Maroc et celle du sud-est frontalière du Mali.
Usages méthodologiques	Le recensement permet de nouvelles approches, de nouveaux projets.	Le recensement sert à améliorer l'évaluation du CSLP (suivi de la pauvreté). Il a permis de reconsidérer les seuils de pauvreté, d'une manière plus dynamique que le seuil brut de 1 USD / jour.

L'apport des statistiques aux politiques publiques n'est pas toujours compris au sein des ministères. Ceux-ci peinent parfois à formuler leurs demandes précises en termes de statistiques. Bien qu'ils connaissent les résultats préliminaires et prioritaires du RGPH et qu'ils savent que les rapports thématiques seront publiés en 2015, certains d'entre eux ignorent les possibilités d'usage des statistiques, et se limitent à utiliser des données brutes pour illustrer des diagnostics. Il peut en résulter une différence selon les ministères, qui devient préjudiciable à la qualité des politiques publiques nationales⁵⁷.

Par exemple, la mise en relation des caractéristiques individuelles avec celles du milieu familial serait utile au Service de la planification chargé de la mise en oeuvre de zones d'éducation prioritaire, mais cette connexion n'est pas envisagée actuellement. La Direction de la programmation du Ministère de la santé estime que le recensement renseigne sur la tranche des 0-5 ans alors que la politique de la petite enfance cible les 3-6 ans, mais ignore comment effectuer les croisements possibles.

Encadré 10. Utilisations potentielles des données statistiques :

L'UNFPA ne s'est pas engagé sur le renforcement du rôle de l'ONS en faveur des utilisations potentielles des données du RGPH. Les Plans de Travail Annuels ne mentionnent pas un axe spécifique sur cet aspect.

De fait, les ministères restent souvent des consommateurs des données brutes, mises à disposition par l'ONS. Celui-ci ne joue pas encore un rôle pédagogique sur les possibilités offertes par les statistiques, et comme déjà indiqué, il reste sous-dimensionnée pour répondre à des demandes précises.

L'utilisation des données pour les politiques sectorielles en relation avec le mandat l'UNFPA

Les autorités utilisent davantage de données lorsqu'elles sont **impliquées dans des activités thématiques de l'UNFPA, en dehors du RGPH**. Les ministères qui ne disposent pas de services statistiques étoffés ou qui n'ont pas été impliqués dans le RGPH, indiquent qu'ils sont incités à utiliser les données du RGPH parce que leurs thématiques d'intervention recouvrent celles de l'UNFPA. Ainsi, le Ministère de la jeunesse et des sports travaille dans un cadre global avec l'UNFPA visant à la promotion de la jeunesse sous des domaines multiples qui rencontrent ceux l'UNFPA telles que la santé

⁵⁷ Fait confirmé lors des entretiens avec l'ONS, le CTP et les bailleurs cités précédemment.

reproductive, la sensibilisation des jeunes et la prévention contre les MST. Alors que la stratégie nationale jeunesse se termine en 2015⁵⁸, la ministre titulaire de ce ministère créé récemment par le Président de la République, lance des consultations auprès des jeunes pour la prochaine stratégie 2015-2019. Ces consultations utilisent déjà les premières données du recensement, et intégreront les données contenues dans les rapports thématiques⁵⁹.

L'utilisation des données est plus systématique lorsque les ministères ont été **associés à l'établissement des questionnaires voire à l'ensemble du processus du RGPH**. Par exemple, la Direction de la planification de la coopération et de l'information sanitaire du Ministère de la santé a été impliquée dès le début du recensement, en travaillant avec l'ONS sur des problématiques liées à la santé maternelle. En effet, le Ministère avait besoin de statistiques fiables pour une meilleure planification de son action en ce domaine, comme la carte sanitaire. Autre exemple concerne l'ANAPEJ (Agence nationale de promotion de l'emploi des jeunes) qui a participé à l'ensemble des étapes du recensement. L'observatoire de l'emploi, qui est un bureau interne de l'ANAPEJ, se satisfait de la prise en compte de ses besoins, et se tient prêt à utiliser les données pour affiner sa connaissance du tissu démographique de la Mauritanie, qui lui permettra de compléter l'enquête spécialisée emploi conduite avec le Bureau International du Travail.

Les **organisations internationales** qui travaillent sur les thématiques de population en lien avec le mandat de l'UNFPA ont également permis de renforcer l'intégration des données statistiques dans les politiques publiques de la Mauritanie. L'Office international des migrations explique qu'il conduit un projet pour intégrer la diaspora mauritanienne dans les politiques de développement et considère le RGPH comme une source de données indispensable pour comprendre la question de l'immigration sub-saharienne. De ce fait, le Ministère délégué à la diaspora, pourtant peu impliqué dans le RGPH, en devient progressivement un utilisateur patenté. Un autre exemple est l'UNICEF qui conduit des analyses sur les ethnies, à partir des données du RGPH sur la langue parlée, et fournit des approches nouvelles à la fois territoriales et démographiques au Ministère de la famille et des populations. L'UNICEF a été fortement associé à l'élaboration des questionnaires du RGPH, et a cherché la complémentarité entre l'enquête MICS et le recensement. Par exemple, le sujet de la situation de la femme et de l'enfant, couvert par l'enquête MICS, est complémentaire à celui de la mortalité de l'enfant, que renseigne le recensement⁶⁰.

Renforcement de l'utilisation grâce à la participation et inclusion des partenaires gouvernementaux (locaux et nationaux) et des organisations de la société civile dans la programmation et la mise en œuvre du RGPH.

⁵⁸ Politique nationale de la jeunesse, de loisirs et des sports et ses stratégies de mise en œuvre, Ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports, 2011.

⁵⁹ Ces consultations utilisent déjà les premières données du recensement, et intégreront les données contenues dans les rapports thématiques.

⁶⁰ Point confirmé lors d'entretiens avec l'UNICEF et par le rapport de la convention de contribution Union européenne - UNFPA

L'UNFPA a fortement encouragé les démarches participatives pour que l'ONS travaille avec les ministères dans la préparation du processus et l'élaboration des questionnaires du recensement, dans le but de favoriser l'appropriation des résultats. La participation a été inégale selon les ministères, et en fonction de la capacité de ces derniers à assigner du personnel permanent suffisamment intéressé et compétent pour participer au processus du recensement. Le système de suivi-évaluation de l'UNFPA aurait pu permettre d'identifier les ministères moins impliqués et proposer à l'ONS des moyens d'y remédier⁶¹. Cette fonction de suivi-évaluation est encore trop faible à l'UNFPA pour permettre un suivi correct de l'implication de toutes les parties intéressées. Pour autant, l'UNFPA n'a pas conduit de politique ségrégative de quelle que nature que ce soit envers les partenaires gouvernementaux.

L'Université de Nouakchott n'a pas été associée au processus du recensement. Les universitaires ont été invités à quelques sessions de groupes de travail (notamment d'élaboration des questionnaires), mais à titre individuel. L'université n'a pas été mobilisée pour la formation des agents recenseurs, alors que des universitaires auraient pu apporter leur contribution avec mise à disposition de salles et d'équipements de l'établissement. Cette situation n'est pas le résultat d'une attitude de l'UNFPA ou de l'ONS. Les universitaires mauritaniens conduisent très peu de travaux scientifiques, et sont donc peu utilisateurs de données statistiques. Les laboratoires universitaires participent peu à la définition des politiques publiques de Mauritanie. L'université de Nouakchott n'est pas considérée comme un moteur de développement du pays. Cette mise à l'écart est préjudiciable au rôle que pourrait jouer la communauté académique dans l'élaboration de politiques fondées sur des faits. La situation est en voie d'être changée, puisqu'une convention entre l'UNFPA et l'université de Nouakchott a été conclue en septembre 2014, à l'initiative de cette dernière⁶². Par ailleurs, l'Université fait partie des structures retenues pour participer à l'analyse et la validation des rapports thématiques issus du RGPH, une convention a été conclue avec l'UNFPA en ce sens, en 2014.

L'ensemble des partenaires ministériels et des agences onusiennes ainsi que les médias ont témoigné que le recensement avait donné lieu à une campagne de communication intense de la part de l'UNFPA et de l'ONS⁶³, qui a permis au RGPH de devenir un important sujet de discussion parmi la population⁶⁴. La visite des évaluateurs en région de Rosso a confirmé la qualité de pénétration de l'information dans les zones reculées des provinces mauritaniennes. Le lancement de la campagne de sensibilisation a eu lieu dès le mois de mars 2013 à travers la télévision mauritanienne avec la réalisation d'une table ronde sur le recensement. Cette table ronde avait regroupé le Directeur général de l'ONS, le CTP, le conseiller chargé de la communication et le chargé de programme Population et Développement de l'UNFPA. Autre aspect de la campagne de communication : la production de supports de sensibilisation (hymne du RGPH, sketches, supports

⁶¹ Déjà souligné dans le rapport d'évaluation du 6^{ème} programme, UNFPA, 2012.

⁶² Convention UNFPA - Université de Nouakchott, 2014.

⁶³ UNFPA Mauritanie, La stratégie de communication pour la mobilisation sociale et les ressources dans le cadre du RGPH 2012, Soulimane Baro, Cheikh Saad Bouh TGHANA Journaliste, avril 2012.

⁶⁴ Voir les documents supports utilisés par les médias envers les populations.

graphiques, gadgets, etc.) a été complète. Des banderoles, bâches, affiches et autocollants ont été diffusés à travers tout le pays⁶⁵.

Parallèlement à la campagne, et dans une logique de sensibilisation, des visites de terrain ont été régulièrement opérées en province, permettant à l'UNFPA et à l'ONS de rencontrer les walis et chefs de village et religieux de les associer au processus et donc de poursuivre l'effort de pédagogie sur l'intérêt du recensement dans l'ensemble du pays. Ainsi, les phases de réconciliations de données ont impliquées les autorités locales des 90 districts de recensement sélectionnés pour l'enquête de couverture⁶⁶.

Ces efforts ont conduit à une forte acceptation du RGPH et favorisera une plus forte implication des acteurs publics et des medias dans l'usage des résultats.

⁶⁵ Comité Technique du recensement, réunion n°3, 7 mars 2013.

⁶⁶ Voir par exemple le rapport de mission de réconciliation, UNFPA-ONS, janvier-février 2014.

EQ4. Les ressources ont-elles été adéquates, rendues disponibles et utilisées dans les temps impartis pour soutenir la campagne de recensement 2010 ? Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il utilisé les synergies au niveau national, régional et international de manière à mettre en œuvre la campagne de recensement 2010 ?

Résumé des résultats :

Efficacité et efficience

L'UNFPA a su aider l'ONS à conduire le recensement et à réduire les effets des retards pris dans sa programmation. L'UNFPA s'est montré capable de conduire un recensement dans un immense territoire peu peuplé, avec une population majoritairement analphabète. Bien qu'acteur pivot dans la préparation et la collecte des données, l'UNFPA n'a pas soutenu une véritable stratégie d'analyse et d'exploitation des résultats du recensement, ce qui peut amoindrir son utilité à terme. L'UNFPA n'a pas engagé une réflexion sur le transfert des compétences entre le CTP et le bureau de Mauritanie.

Les synergies ont été activées avec l'ONS et plusieurs bailleurs internationaux, mais ont été tardivement enclenchées avec l'Université de Nouakchott.

Disponibilité des ressources

L'UNFPA a apporté un soutien constant à la conduite du recensement. Le lancement du recensement a pris du retard puisqu'il était prévu en 2010 et les rapports thématiques ne sont, au jour de l'évaluation, toujours pas publiés. Cette situation est préjudiciable à la bonne exploitation des données dans le futur. Les parties prenantes sont sceptiques sur le délai de publication de l'ensemble des données, et soulignent le manque de système d'actualisation qui risque de rendre les données rapidement obsolètes après leur publication. Par ailleurs, certains partenaires interrogés (ministères et organisations internationales) tendent à confondre les enquêtes (biométries, MICS, enquêtes emploi, etc) avec le RGPH. Le retard dans la publication du recensement contribue largement à cette confusion. Il n'existe pas de véritable tableau de bord des enquêtes statistiques en Mauritanie qui pourrait permettre de clarifier la situation, et l'ONS n'a pas endossé ce rôle.

Les aléas politiques du pays expliquent le retard, et les partenaires mauritaniens reconnaissent aujourd'hui la ténacité de l'UNFPA sans laquelle le recensement n'aurait pas eu lieu, ou bien avec moins d'efficacité. La responsabilité du retard n'incombe dès lors pas à l'UNFPA, qui a constamment déployé des actions de plaidoyer auprès des autorités mauritaniennes⁶⁷.

L'arrivée tardive du CTP a été palliée par un pilotage à distance depuis son poste au Bénin. Le staff de l'UNFPA a tâché de l'accueillir au mieux à son arrivée présentielle à Nouakchott, de telle sorte que les opérations ont pu se dérouler normalement. Une fois que le recensement a été enclenché, les opérations se sont enchaînées sans retard, de façon à pouvoir produire les premiers résultats, dont ont été friands certains ministères, qui ont pu les obtenir parfois de manière informelle auprès de l'ONS ou du CTP. Ainsi, le Ministère de l'éducation nationale a pu intégrer dans sa base de données dès août 2013 comme annoncé, les résultats par tranche d'âge. Les relations informelles entre l'ONS et les ministères, liées d'abord aux relations inter-personnelles entre certains cadres de l'ONS et

⁶⁷ Voir par exemple Office national de la statistique, documentation plaidoyer du RGPH 2012.

des ministères, comptent énormément. Ceci entraîne une différence de traitement entre les ministères, lorsque ces derniers ne cultivent pas de relations informelles avec l'ONS.

L'Union Européenne s'estime satisfaite de la délégation de la gestion des fonds européens à l'UNFPA, qui les a gérés avec efficacité (100 pourcent des fonds ont été consommés, à comparer avec 70 pourcent des fonds consommés lors du recensement précédent)⁶⁸. Par exemple, les agents recenseurs ont pu être rémunérés dans les temps, ce qui a contribué à leur motivation et au final à la qualité de la collecte. Les autres PTF ont confirmé leur totale confiance dans la gestion des ressources par l'UNFPA et sont conscients de la qualité de la mise en œuvre, au regard des difficultés du pays et des résultats tangibles obtenus⁶⁹. L'UNFPA s'est montré capable de conduire un recensement dans un immense territoire peu peuplé, avec une population majoritairement analphabète (31 pourcent en 2014, données EPCV 2015), et tenant compte des multiples dimensions telles que le handicap ou le nomadisme. L'UNFPA pouvait certes compter sur la détermination de l'ONS, mais pas sur les compétences techniques de l'office statistique, qu'il a cependant contribué à renforcer durant ce recensement.

Le soutien de l'UNFPA s'est véritablement concentré sur la préparation et la conduite du recensement, avec le souci de lever des fonds complémentaires auprès des PTF dont il fut le chef de file pour cette opération (par exemple, l'Union Européenne ou l'UNHCR ont contribué à hauteur de 100 000 € chacun). Cette entreprise d'envergure a été menée alors que le dernier recensement datait de 2000 et que la plupart des personnes qui y avaient participé n'étaient plus disponibles. Il n'y avait donc pas ou peu de mémoire institutionnel du recensement précédent, ni à l'ONS ni dans les ministères. En outre, le RGPH 2013 s'est voulu professionnel, en respectant globalement les standards de qualité internationaux et répondant véritablement aux problématiques de population de la Mauritanie. Les différentes enquêtes et évaluations qui ont accompagné le déroulement du recensement l'ont confirmé⁷⁰. L'UNFPA a par ailleurs assuré un contrôle de qualité durant la collecte des données, et un traitement statistique répondant aux normes internationales en la matière. L'enquête post-censitaire en est le témoignage le plus probant.

Le soutien l'UNFPA, en revanche, fut plus limité sur le plan de l'analyse et de l'exploitation des résultats. Certes, l'UNFPA a soutenu des ateliers de diffusion lors de la publication des résultats préliminaires et cette action a permis à certains ministères d'inclure rapidement ces données dans leurs initiatives. Dans un avenir proche, l'UNFPA se concentrera sur la diffusion des rapports thématiques, dont l'avantage immédiat est de fournir des analyses clef-en-main pour les parties prenantes⁷¹.

Le rôle de l'UNFPA sur le renforcement des capacités d'analyse de l'ONS et des ministères est peu clair. Les PTA n'indiquent pas franchement que l'appui à des analyses complexes (croisement de données par exemple) et sectorialisées (alors que toutes les parties

⁶⁸ Rapport d'activité UNFPA 2013, entretien avec la délégation de la UE et convention de contribution Union Européenne- UNFPA, 2012.

⁶⁹ Le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, UNICEF et l'PNUD.

⁷⁰ Rapport d'évaluation des travaux préparatoire, 2012 ; Rapport d'évaluation de la cartographie, 2012 ; Rapport d'évaluation du recensement pilote ; Enquête post-censitaire, 2014.

⁷¹ Le PTA 2014 prévoit d'animer des ateliers thématiques.

prenantes comptent sur la désagrégation des données au niveau régionale voire plus fin, pour mieux cibler leurs politiques) soit une priorité des années à venir. Or le succès du RGPH réside aussi dans l'exploitation pertinente des données. Il n'existe pas de stratégie pour accompagner l'utilisation des données quand le CTP sera parti. Le bureau régional de l'UNFPA ne déploie pas non plus d'appui en termes de *knowledge management* des données du RGPH auprès du bureau pays.

L'UNFPA ne pouvait donc s'appuyer que sur ses compétences propres, à commencer par le CTP qui fut la cheville ouvrière de l'ensemble de l'opération. Cette incarnation de l'appui technique de l'UNFPA par une figure unique en la personne du CTP fut sans aucun doute un facteur de succès dans ce pays manquant cruellement de compétences statistiques. L'enjeu réside aujourd'hui dans la capacité à transmettre à l'équipe permanente de l'UNFPA en Mauritanie et encore plus à l'ONS, l'expertise technique autant que le volontarisme nécessaire pour ancrer la statistique dans le paysage des politiques publiques mauritanienne. Le CTP fait aujourd'hui le lien entre les experts et les politiques, entre les différents ministères, entre les PTF ainsi qu'entre l'ONS et le reste du personnel de l'UNFPA. Pérenniser ces fonctions reste un défi pour la Mauritanie. L'implication de l'ONS dans le projet Paris 21 visant à capitaliser sur les connaissances acquises durant le recensement 2010 est à souligner : la production d'une « boîte à outils » pour conduire un RGPH est un résultat attendu de cette collaboration. La conduite du RGPH ainsi que les documents méthodologiques seront archivés.

Synergies au niveau national, régional et international, appuyant la mise en oeuvre du RGPH 2013⁷²

En Mauritanie, l'UNFPA a su utiliser pleinement sa relation de long terme avec l'ONS pour conduire le RGPH 2013. Lorsque le CTP est arrivé du Bénin pour prendre ses fonctions, il a pu bénéficier d'une relation de confiance préalablement établie entre l'UNFPA et l'ONS. Le CTP s'est appuyé sur cette synergie existante pour en créer d'autres, autour de l'ONS. L'UNFPA a effectivement cherché à aider l'ONS à devenir le véritable opérateur du recensement, et non pas à le remplacer. Les relations de l'ONS avec les différents ministères sont bonnes, puisque l'ONS est reconnu comme l'unique organisation de Mauritanie capable de produire des données fiables et surtout, des analyses qu'ils ne pourraient conduire eux-mêmes.

L'UNFPA a également profité de la préparation des questionnaires pour croiser les points de vue et favoriser les positions communes entre cercles d'acteurs qui ne se fréquentent pas forcément en Mauritanie. Il a par exemple financé l'atelier de consultation sur la préparation du questionnaire réunissant une quarantaine de participants aussi variés que des ministères, parlementaires, universitaires, représentant de la société civile et du secteur privé⁷³.

⁷² Comme décrit au chapitre 2, les dimensions régionales et internationales sont mentionnées ici en référence à la matrice d'évaluation, néanmoins les éléments de réponse à ces dimensions dans une étude de cas pays sont limités et seront couvertes dans le rapport d'évaluation.

⁷³ Souligné par l'examen par les pairs du système statistique nationale de la Mauritanie par Djibouti et le Mali (02-06 février 2014), aide mémoire.

Pour autant, l'UNFPA n'a pas suscité des synergies plus fortes avec les bailleurs. L'ONS, avec qui l'UNFPA travaille étroitement, est trop faible techniquement pour assurer cette articulation et ne dispose pas de la surface financière permettant de mobiliser des experts externes pour y pallier. Aucun PTA ne mentionne ce chantier à ouvrir, qui permettrait de gagner en cohérence, surtout pour conduire des analyses servant les programmes des autres bailleurs. Par exemple, la Banque mondiale investit massivement dans la lutte contre la pauvreté en Mauritanie, mais n'est pas impliquée dans l'analyse des résultats du RGPH, conduisant ses propres enquêtes. L'ONS est certes fortement mobilisé lors des enquêtes de grande envergure, comme le MICS ou le recensement et il a été également prestataire de l'enquête emploi avec un suivi technique du BIT. Néanmoins, en dehors de ces périodes de forte mobilisation au cours desquelles il a bénéficié du soutien de l'UNFPA et des autres PTF, l'ONS peine à animer de façon cohérente la statistique nationale. Ainsi, l'UNICEF regrette qu'il n'existe pas à l'ONS de plateforme de réflexion entre les enquêtes MICS 2011 et 2015 et le recensement 2010. La conjonction des données provenant de plusieurs enquêtes conduites à des périodes différentes offre des perspectives prometteuses d'interprétations croisées de données. Celles-ci ne sont pas conduites actuellement, ou bien de manière unilatérale par certaines organisations, sans que les autres partenaires ne le sachent.

L'université de Nouakchott ne pallie pas la faible capacité analytique de l'ONS et de certains ministères. Ainsi, le rôle de l'Université de Nouakchott fut réduit tant dans le recensement 2010 (on a vu que seuls certains universitaires avaient participé à l'élaboration des questionnaires à titre personnel). Pour l'analyse, quelques enseignants-chercheurs sont impliqués dans certains groupes thématiques, et contribuent à la rédaction des rapports d'analyse des données. Ils assurent ce rôle à titre de consultant individuel, et non pas au nom de leur université. Cette situation est dommageable pour le développement de l'usage de la statistique en Mauritanie.

Encadré 11. Convention UNFPA- Université de Nouakchott

Cette convention vise à mettre en place un cadre de développement socio-économique facilitant la prise en compte de la démographie dans les formations doctorales. Elle vise également à renforcer la recherche scientifique, et donc à positionner l'université comme partenaire de l'UNFPA sur les problématiques de l'organisation.

La non-implication des universitaires dans l'analyse du recensement s'explique par la passivité des universitaires qui sont peu impliqués dans la recherche. L'ONS de son côté, ne met pas ses données à disposition des universitaires, qui ont très peu de relation avec l'organisation.

La situation pourrait cependant évoluer, car l'université a cherché à se rapprocher de l'UNFPA en septembre 2014 en vue d'engager un partenariat de long terme, concrétisé par un accord entre les deux entités⁷⁴. A travers ce partenariat, l'université entend démontrer sa volonté de contribuer au renforcement des capacités du pays. Le contenu de l'accord montre qu'elle a pris conscience du fait que les données actualisées lui étaient indispensables pour conduire des recherches fiables et reconnues utiles par les décideurs politiques. La communauté académique

⁷⁴ Voir convention UNFPA-Université de Nouakchott, 2014.

constitue en effet une source de compétences de haut niveau, capables d'analyses complexes qui pourraient servir la recherche ainsi que l'aide à la compréhension des problématiques de développement pour les décideurs du pays. L'université a engagé le mouvement en appuyant la constitution d'une communauté de chercheurs en soutenant cinq doctorants qui étudient actuellement au Maroc, en France et au Sénégal. Par ailleurs, une trentaine d'étudiants préparent des mémoires de fin d'études qui les mèneront à poursuivre des études doctorales. A terme, elle prévoit de créer une unité de recherche avec l'appui de l'ONS. L'université de Nouakchott affiche un éventail de disciplines universitaires, permettant de croiser les approches économiques, sociologiques et scientifiques, entre autre. Elle a d'ailleurs acquis des logiciels puissants utiles pour effectuer des analyses de données. Elle a ouvert depuis plusieurs années une licence en statistiques pouvant former les futurs cadres de l'ONS et les statisticiens des ministères, et dont la première promotion a été diplômée en 2014. Enfin, elle a récemment adopté une politique scientifique d'établissement, en privilégiant la recherche en santé et en économie de la santé. L'accord récemment signé devrait être rapidement activé et impliquer l'ONS pour impliquer l'université dans l'analyse.

EQ5. En quoi l'UNFPA a-t-il utilisé les réseaux existants pour établir des partenariats de niveau national, régional et international et pour promouvoir la coopération sud-sud ?

Résumé des résultats :

Efficacité et efficacité

L'UNFPA a su coopérer avec les agences onusiennes et certains ministères mauritaniens pour conduire un recensement pertinent pour le pays. Il a organisé un maillage de points focaux dans les ministères et a profité des partenariats déjà engagés par ceux-ci pour renforcer la pertinence de ses interventions. Les partenaires dont la mission recouvre le mandat de l'UNFPA ont favorisé la conduite du RGPH. Les partenariats avec les journalistes ont été fructueux pour l'adhésion de la population à la démarche du RGPH.

La coopération sud-sud a été soutenue et fortement appréciée des cadres de l'ONS. Elle aurait mérité d'être mieux intégrée dans une stratégie de partenariats avec des pays, en vue de rendre durable les relations qui ont été amorcées durant la période du RGPH.

L'appui des partenariats pour faciliter la mise en œuvre du recensement 2010

Partenariats avec les ministères mauritaniens et les agences onusiennes

L'UNFPA est reconnu par les autres agences onusiennes et les autorités mauritaniennes, comme l'entité légitime et compétente pour la statistique. A ce titre, l'UNFPA s'est fortement impliqué dans des partenariats qui ont favorisé l'intérêt pour le recensement ainsi qu'une utilisation plus systématique des statistiques du RGPH et des autres enquêtes nationales.

Le document de projet 2009 a été établi avec le conseiller technique du bureau régional, qui a également envoyé un consultant. Il n'existe certes plus de conseillers techniques pour le RGPH, mais le bureau régional met à disposition deux conseillers qui apportent un certain niveau d'expertise, membre d'un groupe en réseau au niveau du siège.

Le bureau pays a ponctuellement la possibilité de faire remonter des besoins. Les rapports thématiques seront transmis au bureau régional pour validation avant publication et ce dernier participera à l'atelier de restitution des résultats d'analyse.

L'UNFPA a coopéré étroitement avec la Direction générale de la politique économique du Ministère des affaires économiques et du développement, dont une des missions est la coordination de l'action des agences de l'ONU. Cette direction met en œuvre les programmes du ministère au niveau sectoriel, mais elle assure le suivi transversal des différentes politiques impliquant les agences de l'ONU. Cette configuration est un atout, que l'UNFPA a su exploiter pour travailler transversalement avec les autres agences dans le cadre du RGPH 2013⁷⁵.

⁷⁵ Voir l'enquête emploi qui se réfère expressément au RGPH 2013 dans ONS- Situation de l'Emploi et du Secteur Informel en Mauritanie en 2012, édition 2014.

L'UNFPA a, de son initiative, facilité les rencontres de travail sur des thématiques communes, entre organisations qui ne travaillent pas nécessairement ensemble⁷⁶. Ainsi, la Direction de la planification de la coopération et de l'information sanitaire du Ministère de la santé a été associée au comité de pilotage du recensement, qui fut le même que celui de l'enquête MICS. Cette coopération a permis d'envisager les recoupements possibles entre l'enquête MICS et le recensement⁷⁷, notamment du fait de l'absence de l'enquête EDS (Enquête démographique et de santé) qui n'est plus conduite en Mauritanie depuis 2001. La Direction est donc progressivement devenue une entité vitale du système national de statistique, bien connue et estimée par l'ONS et l'UNFPA. Elle est devenue capable de formuler des besoins statistiques précis, ce qui fait du Ministère de la santé un partenaire fiable pour les bailleurs et les organisations onusiennes.

L'UNFPA s'est attaché à animer le réseau des points focaux pour le recensement qui ont été désignés dans chaque ministère⁷⁸. Le point focal permet d'agir de façon transversale au sein des ministères, notamment auprès des chargés de programme pour la planification, qui utilisent les statistiques de manière significative. Il est également le lien avec les partenaires du ministère et des organisations humanitaires. Celles-ci savent aujourd'hui que le recensement peut leur fournir des données qui leur seront fort utiles car solides et territorialisées. Avec plus ou moins de motivation, ces points focaux ont été les relais permanents de l'UNFPA durant la période du recensement. L'agent UNFPA chargé de la gestion des connaissances a joué un rôle de catalyseur d'informations collectées auprès de ces points focaux, et de diffuseur d'informations auprès d'eux. A tout moment, et hors des comités de pilotage, les points focaux ont été tenus au courant de l'avancée du recensement, des problèmes rencontrés et des solutions à trouver. En retour, ils ont permis à l'UNFPA d'être au fait des blocages politiques ou techniques affectant chaque ministère, lui offrant l'opportunité de rechercher des moyens de remédiation, et de continuer à avancer. L'agent chargé de la gestion des connaissances a permis également de renforcer le maillage des initiatives de l'UNFPA et des autres organisations internationales chargés d'enquêtes d'envergure, en croisant les données du recensement avec ces enquêtes, par exemple pour le Humanitarian Strategy Response Plan⁷⁹.

L'UNFPA s'est également appuyé sur les partenariats mis en œuvre par les ministères, pour mieux prendre en compte les problématiques de leur population cibles. Ainsi, il a intégré dans les questionnaires du recensement les résultats des enquêtes conduites par des ONG.

⁷⁶ ONS, Orientations générales des thèmes d'analyse du RGPH, 2014.

⁷⁷ Voir l'enquête MICS qui appelle une utilisation croisée des données du prochain RGPH (2013) et l'enquête MICS, dans UNICEF, Suivi de la situation des femmes et des enfants - Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2011.

⁷⁸ Point relevé lors des entretiens dans les ministères de la santé, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

⁷⁹ HSRP, 2013.

Concernant les partenariats avec les agences onusiennes, l'UNFPA s'est appuyé sur le PNUD⁸⁰, pour renforcer le rôle de l'ONS. Le PNUD a impliqué l'ONS dans ses activités, y compris en dehors du cadre du co-financement du recensement. Ainsi, il a financé des conférences sur la comptabilité et y a impliqué l'ONS complétant l'appui direct de l'UNFPA au RGPH en développant d'autres fonctions au sein de l'ONS. De même, en sa qualité d'animateur du système des agences onusiennes, le PNUD a régulièrement convié l'ONS à leurs réunions, contribuant ainsi à sa reconnaissance par les autres agences.

L'UNFPA a pris soin d'impliquer en amont l'UNHCR⁸¹ ainsi que l'OIM, tant sur la préparation des questionnaires que sur les possibilités d'exploitation des données du recensement, une fois celles-ci disponibles. L'UNICEF a été impliquée dans l'élaboration des questionnaires, trouvant dans le recensement une approche complémentaire à celle de l'enquête MICS. Par exemple, l'enquête MICS traite de la situation de la femme et de l'enfant, et ces données peuvent être utilement croisées avec les données sur la mortalité maternelle que fournit le recensement. L'UNICEF est également impliqué dans 3 groupes thématiques, et enrichit de ce fait l'analyse conduite par l'ONS⁸².

Conscients de la faiblesse de l'ONS et des ministères en matière d'analyse, l'UNFPA a appuyé le gouvernement dans la mobilisation des ressources financières pour cette activité. Ainsi, la Banque mondiale, le PNUD et l'UNICEF se sont engagés à prendre en charge une partie des coûts relatifs à l'analyse du recensement. Il est également attendu que d'autres PTF comme la BID, la BAD, l'OIM devraient également appuyer ce processus en 2015⁸³.

Partenariats avec les médias pour l'acceptation du recensement par la population

Les médias ont été impliqués dans le recensement dès 2013 et ils ont reçu les premiers résultats dès qu'ils étaient disponibles. Ils ont participé aux différentes campagnes de communication pour diffuser l'information dans tout le pays, en vulgarisant le langage de la statistique. Ils ont été la courroie de transmission d'une démarche technique auprès des populations et ont permis l'adhésion forte de la population, dont 31 pourcent est analphabète en 2014 (EPCV 2015).

Le réseau mauritanien des journalistes a confirmé que ces derniers ont apprécié les formations de présentation du recensement, et seraient enclins à poursuivre par des formations sur l'analyse. L'UNFPA a conclu un partenariat avec ce réseau, jugeant son rôle indispensable pour transmettre l'information dans les zones les plus reculées et auprès de toutes les catégories de la population, par rapport à des thématiques souvent taboues comme les mutilations génitales ou la santé reproductive⁸⁴.

Des points concrets ont été abordés, comme l'exemple de l'accueil de l'équipe du recensement au sein des ménages ou celle de la réponse aux questions du recensement.

⁸⁰ Le PNUD a contribué à hauteur de 100.000,00€ au recensement 2013. Voir Annex 3 Atlas portfolio des interventions – Mauritanie.

⁸¹ L'UNHCR a contribué financièrement à hauteur de 50 000 €, sur la formation des agents recenseurs, des superviseurs.

⁸² Point soulevé lors des entretiens avec UNICEF, UNHCR, IOM, UNFPA et l'ONS.

⁸³ COAR MRT 2014

⁸⁴ Discussion de groupe avec le réseau mauritanien des journalistes, radio et télévision.

L'UNFPA et l'ONS ont mobilisé des statisticiens qui ont apporté des supports de communication qui ont pu être directement utilisés par les journalistes. Après le recensement, la presse a assisté à la publication des résultats préliminaires par l'ONS avec l'UNFPA. Différents médias ont été utilisés pour diffuser des spots télévisés, des reportages approfondis avec les agents recenseurs et la population.

En revanche, les médias disposent de peu de capacités analytiques concernant le recensement. Rares sont les journalistes formés en statistiques. Ils reconnaissent peiner à comprendre le sens des données. Ils attendent les rapports thématiques de façon à pouvoir y puiser un savoir nouveau, dont la qualité du contenu est garantie par l'ONS. L'UNFPA cherche à s'appuyer sur son partenariat avec le réseau des journalistes pour renforcer la connaissance statistique de ses membres à travers un plan de formation, et continuer à montrer comment les résultats se reflètent dans la vie de la population qui a été interrogée. En revanche à ce jour, aucun accord n'a été conclu entre le réseau et l'ONS. Le rôle de l'UNFPA pour renforcer ce partenariat est donc essentiel pour que l'ONS s'engage auprès des acteurs mauritaniens (les journalistes, l'université ou encore le secteur privé).

Une coopération sud-sud facilitée par l'UNFPA

L'UNFPA a été l'instigateur de plusieurs échanges avec différents pays du continent africain. Le CTP a mis à profit ses nombreuses relations professionnelles antérieures. Il a également tenté de faire partager les expériences de bonnes pratiques susceptibles d'aider les acteurs mauritaniens dans la conduite du RGPH et dans les potentialités d'utilisation des données. Enfin, il a animé cette coopération dans un souci de préparer l'ONS à l'usage d'approches statistiques modernes, en l'inscrivant dans les débats en cours portant sur les recensements et la démographie.

Au Cap Vert, l'UNFPA a financé des missions d'experts pour mettre en place la cartographie digitale. L'UNFPA a permis d'envoyer un cadre de l'ONS au Maroc pour étudier l'expérience en SIG Web sur la publication des données sur Internet. Trois cadres de l'ONS ont été envoyés au Bénin pour s'inspirer de l'expérience béninoise d'organisation de la collecte et de la diffusion des données. Des échanges de questionnaires ont été effectués avec le bureau de la statistique du Mali. Des contacts ont été pris avec les missions diplomatiques du Brésil, d'Afrique du Sud et du Qatar, qui se sont montrées disponibles pour l'exploitation des données dans l'année 2015⁸⁵. Des voyages ont été organisés en Egypte et au Sénégal pour les cadres de l'ONS dans le but de renforcer leurs capacités et de s'inspirer de l'expérience de cas pays en matière de traitement et d'analyse des données de recensement.

⁸⁵ UNFPA, rapport annuel pays, 2012.

Une coopération sud-sud peu rationalisée

La coopération sud-sud a permis de sortir les statisticiens mauritaniens du cadre d'intervention national et de s'exposer à d'autres approches. Mais elle n'a pas été organisée d'une manière plus systématique, qui aurait permis une appréhension plus large des expériences pays selon les différentes phases de recensement. Les initiatives de coopération sud-sud ont été mises en place de manière empirique, et elles ont profité à un nombre très restreint de cadres mauritaniens. Cette démarche n'a pas servi à identifier des coopérations pertinentes pour le futur, ni à les institutionnaliser. Aucun accord entre agences de statistiques n'a été conclu à la suite des échanges. La capacité de recension des expériences pays se trouve être aujourd'hui assez faible.

Encadré 12. Mission de l'ONS au Bénin

Une mission de l'ONS s'est rendue à l'Institut de la Statistique et de l'analyse Economique (INSAE) du Bénin en août 2014. La mission s'est déroulée sous forme de séances de travail essentiellement avec la Direction des Etudes Démographiques chargée de la phase d'analyse des données du recensement : durée du travail, composition des équipes, utilisation de l'ensemble des compétences nationales dont l'université et le secteur économique. La mission a également traité du rôle de l'INSAE dans l'animation de la statistique nationale au Bénin.

La mise en œuvre de la cartographie digitale a ainsi permis d'accroître les capacités de l'ONS en la matière, notamment pour la préparation de l'échantillon maître. Il n'est cependant pas garanti que l'ONS conservera cette compétence technique jusqu'au prochain recensement, sauf si le projet de SIG Web pour la diffusion des données, qui devrait permettre de conserver les questions de cartographie digitale dans les préoccupations de l'ONS, parvient à son terme. Il le sera si la coopération avec le Maroc est institutionnalisée. Actuellement, l'ONS ignore quelles fonctionnalités peuvent être attendues du SIG-Web, et n'a pas conduit une étude globale sur les produits disponibles pour le rendre opérationnel.

Encadré 13. Forte demande pour une base de données de transfert de compétences

Le bureau régional de l'UNFPA n'a pas joué un rôle majeur dans la coopération Sud-Sud. Pourtant, il existe aujourd'hui une forte demande exprimée par les cadres du bureau de l'UNFPA et ceux des ministères et de l'ONS, pour une base de données de transfert de compétences, qui pourrait servir à l'ensemble des bureaux UNFPA travaillant au niveau national.

Le transfert des connaissances s'est effectué entre les pays visités ou invités, et le bureau de Mauritanie, par le truchement du CTP. Ce transfert reste bilatéral en Mauritanie, et pourrait gagner en densité et en pérennité si le bureau régional jouait le rôle du CTP.

EQ6. Dans quelle mesure le soutien de l'UNFPA au RGPH (production, analyse, dissémination et utilisation des données) apporte une valeur ajoutée, en comparaison des autres agences des Nations Unies et des partenaires du développement, au niveau national, régional et international ?

Résumé des résultats :

Valeur ajoutée

L'articulation entre la connaissance des populations par l'UNFPA, les capacités techniques principalement portées par le CTP et la capacité à lever des fonds ont constitué la valeur ajoutée de l'UNFPA en Mauritanie.

L'entretien d'une relation de long terme avec l'ONS a inscrit l'UNFPA comme le partenaire naturel de l'office statistique. La capacité à gérer efficacement des fonds délégués par d'autres bailleurs constitue également un atout.

Néanmoins, la valeur ajoutée de l'UNFPA telle que perçue par les partenaires a été incarnée essentiellement par le CTP malgré l'implication, avant son arrivée, des personnels du bureau pays, probablement moins visibles, et le risque existe que cette valeur ajoutée perçue diminue si le transfert de compétences n'est pas assuré avant le départ du CTP.

Avantages comparatifs du soutien apporté à l'élaboration du recensement, l'analyse, la diffusion et l'utilisation.

L'UNFPA est l'organisation onusienne reconnue unanimement par les ministères rencontrés ainsi que par les autres organisations internationales, y compris des Nations Unies, pour conduire un recensement respectant les canons de qualités internationaux. La forte implication de l'UNFPA dans les problématiques de population et de santé, notamment chez les jeunes où la démographie reste dynamique, l'a positionné comme l'acteur incontournable pour appuyer la conduite du recensement. Il n'existe pas d'autres organisations que l'UNFPA capables de mener un chantier d'une telle envergure nationale et d'une rare complexité.

La ténacité de l'UNFPA fut largement portée par son représentant, qui a conduit à mener le recensement malgré les circonstances politiques difficiles et les réticences de certains – surtout dans un contexte de décentralisation qui multiplie le nombre d'acteurs à convaincre. Cette ténacité a été productive et aujourd'hui reconnue par les partenaires comme un apport, certes non mesurable, mais essentiel dans la conduite du recensement à son terme⁸⁶. Les PTF, tel que le PNUD, qui ont permis le financement d'équipement comme les logiciels ou les véhicules des agents recenseurs, affirment que seul l'UNFPA pouvait utiliser ces ressources de façon optimale car il avait la capacité à créer du lien entre ces équipements et une démarche d'ordre politique et informelle, faite de plaidoyer, de relations interpersonnelles tissées et d'influence aux niveaux adéquats.

Le fait que le RGPH ait pu aboutir et produire des résultats, certes tardivement, est l'argumentation systématiquement mise en avant par les partenaires de l'UNFPA pour démontrer sa valeur ajoutée. D'autres agences onusiennes et bailleurs conduisent et appuient des enquêtes nationales, mais pas dans le champ du dénombrement de la population, source de toutes les enquêtes à venir. D'autre part, l'UNFPA a organisé de

⁸⁶ Poin soulevé lors d'entretiens avec les Ministères et Partenaires Techniques et Financiers.

multiples initiatives qui, en se croisant, ont assuré le succès du recensement. Ainsi, l'ONS assure que la stratégie de communication a été élaborée grâce à l'intervention de l'UNFPA, ce qui a permis de réunir toutes les conditions pour assurer la mise en œuvre efficace du recensement : les messages en langues multiples, les chansons écrites par un poète local – correspondant parfaitement au mode de communication des populations locales – les spots TV et radios, les sketches filmés. L'ONS a pu découvrir que le recensement n'était pas qu'une affaire technique, et reconnaît la valeur ajoutée de l'UNFPA d'avoir pris le recensement dans son entièreté.

Les contributeurs du recensement (UE, PNUD, UNHCR, UNICEF, OIM) reconnaissent cette capacité holistique du bureau de l'UNFPA à prendre en considération les multiples problématiques associées au dénombrement de la population. Cette capacité fut déterminante dans la levée de fonds à laquelle l'UNFPA s'est attelée dès l'arrivée du CTP. Leurs contributions ont permis de renforcer les actions prévues, mais pas de se substituer à l'UNFPA⁸⁷.

La valeur ajoutée réside aussi dans le *modus operandi* de l'UNFPA en Mauritanie, qui a associé systématiquement les partenaires, sans chercher à imposer un modèle de recensement. Si le recensement mauritanien est inspiré du modèle béninois, il n'en est pas le calque exact.

Encadré 14. Modus operandi de l'UNFPA en Mauritanie

UNFPA a associé systématiquement les partenaires, sans chercher à imposer un modèle de recensement ce qui fut apprécié des partenaires et qui reflète le sens de l'écoute de l'UNFPA au regard des besoins du terrain.

C'est donc l'articulation entre la connaissance de l'UNFPA des populations, du contexte, ainsi que les capacités techniques de l'organisation, principalement portées par le CTP (qui est d'ailleurs intervenu dans la conduite d'autres opérations statistiques, par exemple en coordonnant l'enquête MICS de l'UNICEF) qui a apporté à la valeur ajoutée de l'UNFPA.

Cette valeur ajoutée aurait pu s'avérer plus importante si la fonction de suivi-évaluation du recensement avait été mieux organisée. Cette fonction n'est apparue officiellement à l'UNFPA qu'en 2014. Auparavant, elle a été assurée de manière informelle. Les plans de travail annuels (PTA) ont été alimentés par le chargé de programme Population et Développement du bureau UNFPA de Mauritanie et les fiches d'activités par les relais régionaux de l'UNFPA. Le suivi a donc été précis durant le recensement, ce qui a permis un bon pilotage. La partie évaluation a été conduite (sur la cartographie, sur le recensement pilote, etc) et a culminé avec l'enquête post censitaire (EPC), à laquelle l'UNFPA a beaucoup contribué⁸⁸. Sans lui, elle n'aurait pas eu lieu ou bien risquait de ne pas aboutir, à l'instar de l'EPC du recensement précédent. En revanche, il n'existe pas un système d'évaluation interne à l'UNFPA qui permettrait de mesurer de manière continue l'impact du recensement sur les politiques publiques du pays, une fois l'opération de

Encadré 15. Valeur ajoutée de l'UNFPA en Mauritanie:

La valeur ajoutée de l'UNFPA en Mauritanie est d'abord, et en grande partie, associée à la personnalité et aux compétences du Conseiller Technique Principal plus que de la fonction de l'organisation.

⁸⁷ Point confirmé lors des entretiens avec les PTF.

⁸⁸ Cela apparaît clairement dans les entretiens avec les Cadres de l'ONS.

recensement achevée. L'ONS n'est pas non plus équipé pour assurer cette fonction, et ne le sera pas tant que l'UNFPA ne l'appuiera pas sur ce point, ce qui exige déjà une solidité du système d'évaluation, actuellement sous-développée à l'UNFPA. L'UNFPA a assuré la présidence du groupe programme de suivi-évaluation entre les agences onusiennes, qui est la principale structure de gestion et de coordination de l'UNDAF et regroupe des chargés de programme ainsi que l'ensemble des *chargés en suivi-évaluation*.

Enfin, la qualité du recensement est directement liée à l'engagement de l'UNFPA, dès les premières activités concernant la cartographie, le développement des questionnaires ou les questions de sensibilisation et de communication. L'arrivée du CTP, comme personnel à part entière de l'UNFPA, a encore renforcé cet état de fait en personnifiant l'appui de l'UNFPA à l'ONS. L'intervention du CTP semble cependant avoir été plus visible que les activités conduites par les personnels du bureau, ce qui pourrait engendrer un déséquilibre dans la perception de la valeur ajoutée de l'organisation. En effet, très engagé sur de nombreuses initiatives de manière transversale et interdisciplinaire en matière de gestion des populations, de reproduction et de santé, l'UNFPA ne dispose que de peu de ressources techniques internes pour appuyer la conduite d'un recensement national et ses interventions se sont concentrées autour du plaidoyer, de la mobilisation de ressources et de l'organisation d'ateliers ou de visites d'études, activités moins visibles au jour le jour. Seul un CTP concentré à temps plein sur le RGPH pouvait assurer ce rôle d'appui permanent. Outre le fait d'avoir permis au recensement d'avoir lieu, il a assuré un haut niveau d'expertise au sein de l'ONS. L'UNDP reconnaît travailler davantage avec l'UNFPA depuis que le CTP, démographe de haut niveau, est intervenu car il complète les compétences des économistes de l'UNDP. L'OIM estime qu'il a établi une coopération plus importante avec le CTP qu'avec le bureau de l'UNFPA⁸⁹.

⁸⁹ Le rapport de la Banque mondiale souligne le manque de ressources de l'ONS et la valeur ajoutée de l'UNFPA, dans Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique (TF014868-P131777) – Elaboration d'une architecture efficace du système statistique national – Rapport provisoire, Lamine DIOP, Consultant international, Mohamed Ould BOUH, Consultant national.

EQ7. Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il contribué à la l'intégration des droits humains et des problématiques de genre durant le processus du RGPH?

Résumé des résultats :

Efficacité

L'UNFPA a bénéficié d'un appareil législatif et d'un contexte politique qui a évolué en faveur du genre. Le RGPH a opté pour une posture neutre dans son questionnement, et a impliqué un nombre important de femmes comme agents recenseurs. La question du genre n'a toutefois pas donné lieu à des débats plus approfondis à l'occasion du RGPH.

Le traitement des minorités a été assez timide, l'UNFPA comme les autres PTF ne souhaitant pas aborder frontalement des sujets encore tabous en Mauritanie.

Concernant les droits de l'homme, le recensement a pris soin de s'adresser sans discrimination à toutes les populations, y compris nomades, et en employant les langues vernaculaires. Le recensement a été moins enclin à intégrer les problématiques des handicapés, se contentant de questions peu nuancées sur le handicap.

Intégration des problematiques de genre et des droits de l'homme dans la préparation du recensement et des enquêtes (méthodologie, questionnaires, organisation)

L'UNFPA a consenti des efforts notables pour intégrer la notion de genre dans la préparation des questionnaires du recensement. En ce sens, l'UNFPA s'inscrit dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Mauritanie 2012-2016 qui prévoit que le Système des Nations Unies renforcera les capacités de suivi-évaluation du CSLP et des OMD en assurant l'intégration des principes de statistiques sensibles au genre et à l'approche droits⁹⁰. L'UNFPA a pris en compte les résultats de l'évaluation du 6^{ème} programme de coopération de l'UNFPA en Mauritanie, qui indiquait que le pays était davantage prêt à intégrer la composante genre dans les politiques publiques. Malgré l'absence de données statistiques concernant la proportion réelle de parlementaires et chefs religieux favorables aux questions de genre, le rapport note que leur position a positivement fortement évolué ces dernières années⁹¹. Depuis 2008, le gouvernement mauritanien a adopté une politique genre qui se traduit essentiellement à la promotion du statut des femmes, par exemple à travers la promulgation du Code du statut personnel en 2001(CSP), et du Code du travail en 2004, l'adoption de mesures de discrimination positive/actions affirmatives pour promouvoir les pratiques égalitaires et réduire les écarts historiques entre les hommes et les femmes. La promulgation d'une loi instaurant un quota de 20 pourcent pour les femmes sur les toutes les listes électorales a permis aux femmes d'obtenir 19 pourcent des sièges au Parlement et 30 pourcent des sièges des conseils municipaux.

L'UNFPA a pu s'appuyer sur le fruit des efforts consentis en matière d'intégration transversale de la dimension genre dans les politiques publiques, parmi ces efforts, on compte par exemple le Groupe de suivi genre (GSG), la prise en compte de la dimension genre dans le processus de révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP

⁹⁰ UNDAF Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Mauritanie 2012-2016.

⁹¹ Evaluation du 6^{ème} programme UNFPA en Mauritanie, juin 2011.

II, 2006-2010) ; l'actualisation de la Stratégie nationale de promotion féminine (SNPF, 2004-2008), qui a pour vocation de préciser les grandes orientations du gouvernement en la matière et de fixer les partenaires au développement sur les priorités nationales dans ce domaine et enfin, élaboration et mise en œuvre de la Politique Nationale de la Famille⁹².

Ces initiatives se sont également étendues à des actions visant l'institutionnalisation de la dimension genre. En effet, suite aux élections législatives de 2007, un nouveau Ministère chargé de la promotion féminine, de l'enfance et de la famille (MCPFEF) a été créé, remplaçant l'ancien Secrétariat de la condition féminine (SECF). Ce Ministère a initié un nouveau programme d'intégration sectorielle du genre, redynamisé le Groupe de suivi genre (GSG) par la nomination de points focaux à haut niveau dans chaque ministère (au rang des conseillers, chargés de mission et directeurs dans l'administration).

Fort de ce contexte favorable, l'UNFPA a fait en sorte que les questionnaires du recensement soient les plus neutres possibles. Par exemple le chef de famille a la possibilité d'être un homme ou une femme. La responsable chargée du genre du bureau UNFPA de Mauritanie a révisé les questionnaires de façon à s'assurer de leur neutralité. Etant impliquée dans de nombreux projets sur le genre dans le pays avec les ministères et les agences de l'ONU, elle a mis ses compétences aux services des statisticiens peu rompus à cette notion complexe. Les organisations des droits des femmes ont été représentées dans l'atelier relatif à la préparation du questionnaire organisé par l'ONS. Le Ministère de la santé, consulté bien en amont de la production des questionnaires, a exprimé sa satisfaction sur la prise en compte du genre et de la situation des populations vulnérables, dont le statut implique indirectement une attention à la question des droits de l'homme.

Le Ministère de l'éducation nationale a également influé sur la prise en compte du genre, car il analyse de près ces questions de parités, qu'il décline dans ses politiques nationales. Elles exigent des réponses souvent systémiques, comme la répartition géographique des établissements scolaires sur le territoire. L'intégration de la question du genre était donc cruciale pour ce ministère qui a par ailleurs confirmé que ses représentants en région avaient constaté que les agents recenseurs avaient été sensibilisés à la problématique genre.

En revanche, cette intégration du genre n'a pas donné lieu à des véritables débats. La notion est complexe et associée à des considérations culturelles. Les questions de fond n'ont pas été traitées, sans doute parce qu'elles auraient exigé l'implication d'un nombre important d'experts (sociologues, philosophes) qui aurait pu freiner la mise en place déjà tardive du recensement. Pour des questions de calendrier, il n'a pas été possible à l'UNFPA d'intégrer les résultats de l'enquête nationale sur les violences basés sur le genre conduite (ONS/ONUFemmes, 2011)⁹³ ni l'étude sur les stéréotypes et obstacles en matière de genre (2011). Ces enquêtes constituent cependant une base de documentation importante pour analyser les résultats du recensement sous l'angle du genre.

⁹² Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre, PNUD/UNFPA/MASEF, juin 2008.

⁹³ ONU Femmes – ONS - Enquête Nationale sur la Violence à l'Égard des Femmes en Mauritanie 2011 (ENVEF2011).

D'autre part, l'UNFPA n'a pas établi un guide référentiel portant sur les indicateurs statistiques sensibles à la dimension genre en partenariat avec l'ONS, comme le prévoyait la stratégie genre en Mauritanie. Depuis 2014, un guide a été publié par les divisions Population et Développement, et Genre Droits Humains et Culture de l'UNFPA⁹⁴, mais il n'a pas été mentionné en Mauritanie comme source utile pour une analyse approfondie des questions de genre à la suite du recensement 2010. L'UNFPA est pourtant en tête du groupe thématique genre du Système des Nations Unies⁹⁵.

Il est toutefois prévu d'inclure dans le plan d'analyse du RGPH un rapport thématique sur chaque population vulnérable : situation socioéconomique de la femme, situation socioéconomique des enfants et jeunes, situation socioéconomique des personnes handicapées, et enfin situation socioéconomique des personnes âgées. De même, dans les analyses approfondies, un rapport thématique est prévu sur le genre en Mauritanie sur financement de la BAD.

Effets constatés lors de la mise en œuvre du recensement et des enquêtes.

La mise en œuvre du recensement a réuni près de 60% d'agents recenseurs féminins. Les agents féminins ont pour la plupart conduit les enquêtes dans leurs villages, d'une part parce qu'elles y étaient connues et d'autre part parce qu'elles ne pouvaient se déplacer facilement, étant chargées de famille, souvent nombreuse. Les conditions de recrutement des agents recenseurs prévoyaient de cibler les candidats locaux : cette condition a été parfaitement remplies.

Aujourd'hui, les ministères de la santé et de l'éducation nationale utilisent les premiers résultats du recensement dans la promotion du statut de la femme, de l'enfance (notamment des filles), et des populations défavorisées. Les indices de parité garçons-filles dans l'enrôlement scolaire sont ainsi suivis attentivement, car si l'équilibre est relativement atteint au niveau élémentaire, il se dégrade au niveau secondaire.

Au sujet des droits de l'homme, le recensement a pris soin de s'adresser sans discrimination à toutes les populations, y compris nomades, et en employant les langues vernaculaires. Les spots télévisés et radiophoniques ont également tenu compte des aspects linguistiques et de la pédagogie des messages à transmettre, par exemple sous forme de sketches mettant en scène des hommes et des femmes ou des populations défavorisées. Les questionnaires ont été traduits. De même, les affectations des agents recenseurs ont été ventilées en fonction des langues parlées dans la zone de collecte (le wolof et pular étant les langues parlées en priorité, suivies du hassania). Les contrôleurs devaient également parler la langue de leur zone de contrôle.

Le recensement a été moins enclin à intégrer les problématiques des handicapés, se contentant de questions peu nuancées sur le handicap. L'UNFPA et l'ONS auraient pu approfondir cet aspect, en s'inspirant de cadres internationaux sur la prise en compte du handicap, comme les conclusions du groupe de l'ONU sur le sujet⁹⁶. En Mauritanie, la

⁹⁴ Methodological Guidelines for the Gender Analysis of National Population and Housing Census Data, UNFPA.

⁹⁵ Rapport annuel MRT 2014.

⁹⁶ UN Standard rules for equalization of opportunities for people with disabilities http://www.who.int/disabilities/policies/standard_rules/en/

société civile a sollicité l'UNFPA pour mieux intégrer le handicap dans le recensement, et l'UNFPA a transmis ces recommandations à l'ONS, sans offrir d'appui particulier.

La problématique des populations défavorisées recouvre celle liées aux statuts des minorités et des langues, et a rencontré quelques blocages en Mauritanie. L'UNFPA et ses PTF ont estimé que le sujet n'était pas tabou, mais qu'il ne devait pas être traité frontalement. Une approche par l'usage de la langue maternelle a permis de procéder à un ciblage des minorités (chacune ont pu répondre aux questionnaires du RGPH, dans sa langue). Les questions des minorités et de l'éthnicité, entre autres, sont qualifiées de sensibles dans les recommandations internationales des Nations Unies sur les recensements et leur inclusion est à la discrétion des pays lors de la conception des questionnaires. Toutefois, la manière de traiter ces questions est encadrée par ces mêmes recommandations. Il est notamment recommandé de rendre ces questions facultatives, de ne pas établir de listes de réponses préalables et d'enregistrer les réponses des ménages telles qu'elles sont données au moment du dénombrement. D'un point de vue institutionnel, il n'y a pas de ligne de conduite établie au sein de l'UNFPA sur ces questions.

5. Considérations pour l'évaluation thématique globale

Cette section présente l'apport de l'étude de cas Mauritanie au rapport de l'évaluation, document qui présentera les résultats généraux de l'évaluation. Ces considérations sont liées aux faits tels qu'ils sont apparus en Mauritanie en raison de leur importance et de leur spécificité au regard des autres études de cas et des informations provenant des données collectées via les enquêtes et les études de cas conduits à distance.

Considération 1.

Le rôle clef du Conseiller Technique Principal a permis la conduite du RGPH dans un pays qui ne disposait pas des compétences techniques suffisantes ni des capacités d'influence et de réseaux nécessaires pour mener un tel chantier.

Le RGPH a été impulsé par l'UNFPA, en collaboration avec l'ONS puis piloté par le CTP mis à disposition par l'UNFPA. Le CTP a soutenu les efforts de l'ONS, qui ne pouvait conduire seul ce vaste chantier. Son apport s'est révélé essentiel pour activer un ensemble de compétences techniques qui étaient insuffisantes pour conduire un recensement de qualité internationale. Il a permis de renforcer la confiance que ces derniers pouvaient avoir envers l'UNFPA. Certes, le travail de préparation était engagé avant le recrutement du CTP (mobilisation de financements, préparation des questionnaires), indiquant une certaine mobilisation du bureau pays.

L'UNFPA a pris soin de mettre à disposition un CTP doté d'une forte expérience dans le recensement, et doté de capacités de conviction et de diplomatie. Le processus de recrutement a pris du temps, mais ce temps était utile pour identifier le profil recherché. La qualité du recrutement est donc à porter au crédit de l'UNFPA. Bien que personne-clef du RGPH, le CTP a pris soin d'impliquer continuellement les futurs bénéficiaires de données, à quelques exceptions près (université). Il s'est accordé avec les PTF et les bailleurs soutenant les autres enquêtes statistiques pour assurer la cohérence des démarches statistiques dans le pays. Il a fertilisé les pratiques nationales par l'apport de compétences externes et la découverte d'initiatives internationales.

Le positionnement et l'approche adoptée par le CTP ont favorisé la convergence de vue sur la conduite du RGPH, et a posé des jalons forts en renforcement de capacités techniques au sein de l'ONS et également au sein du bureau pays de l'UNFPA.

Considération 2.

Le renforcement des capacités a davantage reposé sur les individus que sur les institutions. Cette approche, de nature pragmatique, a permis de conduire efficacement le RGPH. Elle limite la pérennité des acquis en termes de pratiques, et risque d'empêcher la durabilité du soutien de l'UNFPA.

L'office statistique coopère encore sur un modèle de relations interpersonnelles avec un nombre restreints d'agents des ministères, liés souvent à l'ONS par une précédente expérience professionnelle avant de revenir dans leur administration d'origine. Certains ministères, mieux dotés en compétences statistiques, et bien connectés à l'ONS, peuvent utiliser les données dans leurs politiques publiques. Ce n'est pas le cas de tous. Peu de partenariats institutionnels ont été conclus entre les utilisateurs potentiels de données et l'ONS. La relation interpersonnelle domine et risque de limiter la pleine exploitation des résultats du RGPH. L'UNFPA doit donc penser son rôle pour la période intercensitaire, tant pour assurer une bonne diffusion et utilisation des résultats que pour préparer le RGPH 2020.

Considération 3.

Le partenariat entre l'ONS et l'UNFPA doit être mis à profit pour préparer le nouveau rôle de l'ONS auprès des autorités publiques et de la société civile, et dépersonnaliser l'appui technique au RGPH, incarné par le CTP.

Les ministères sont globalement peu armés pour traiter correctement les données et conduire des diagnostics de qualité. L'ONS n'est pas encore doté de compétences techniques fortes et pérennes pour pallier un retrait du CTP, notamment à l'étape de diffusion des données et de leur inclusion dans les politiques publiques.

La longue relation entre l'ONS et l'UNFPA a posé les bases d'une confiance forte entre les deux organisations. Cette confiance doit se perpétuer, notamment après le départ du CTP. L'office statistique jouit d'une bonne réputation auprès des autorités publiques, qui est le fruit d'une opération ponctuelle largement impulsée et contrôlée par le CTP de l'UNFPA.

Les modalités d'un nouveau type de partenariat, davantage orienté vers l'appui à l'élaboration de politiques publiques documentées, sont à définir et ne figurent pas dans les orientations stratégiques de l'UNFPA Mauritanie dans les prochaines années. La Stratégie Nationale de Développement des Statistiques devrait également mieux détailler le type de coopération de l'ONS avec l'UNFPA afin que les deux organisations poursuivent le même objectif : mettre à niveau les autorités publiques dans l'usage des statistiques. Ce partenariat doit également mieux prendre en compte les besoins de l'administration territoriale, pour qu'elle profite mieux des potentialités offertes par la décentralisation des politiques. Les données statistiques leur offrent des instruments de diagnostics et des arguments nouveaux.

Considération 4.

L'indépendance de l'ONS n'est pas encore suffisamment garantie par rapport aux standards internationaux. L'ONS n'a pas systématiquement formalisé ses relations avec les utilisateurs de données. L'UNFPA devrait inclure ces deux dimensions dans son soutien futur.

Peu de partenariats institutionnels, formalisés, ont été conclus durant la période du RGPH entre les autorités publiques et les ministères avec l'ONS. L'UNFPA, qui a par exemple formalisé ses partenariats avec l'Université de Nouakchott et le réseau des journalistes pour une meilleure utilisation et compréhension des données, n'a pas impulsé cette approche auprès de l'ONS.

Aujourd'hui, le traitement des demandes d'analyse de données n'est pas régi par un processus transparent. Les critères de sélection des demandes ou les durées de traitement ne sont pas consignés. L'ONS est censé être un opérateur public au service de l'ensemble des autorités publiques de Mauritanie, ce qui n'est pas encore le cas. Il y a donc un risque d'asymétrie dans l'accès aux services de l'ONS, dépendant des ministères desquels les demandes émanent.

Enfin, la société civile, via les médias ou les ONG notamment, est devenue utilisatrice de données. L'ONS ne doit pas se limiter à servir les ministères de tutelle et engager une réflexion sur les prestations qu'il pourrait apporter à des acteurs différents, et les modalités de fonctionnement de ces prestations de services (par exemple facturation des prestations). Une formalisation des relations avec des partenaires clefs (ONG importantes, association des journalistes) favoriserait une plus grande compréhension de la statistique par des acteurs qui n'ont pas toujours les compétences techniques requises.

Considération 5.

La désagrégation géographique des données ouvre des perspectives de développement de la statistique qui accompagne la décentralisation des compétences.

Les autorités publiques ainsi que les PTF comme l'UNHCR ont souligné la valeur ajoutée du RGPH 2013 sur la désagrégation des données, permettant une connaissance fine des territoires. Le ciblage des populations devient de meilleure qualité. Les politiques publiques peuvent se décliner localement avec davantage de pertinence.

Les autorités locales sont davantage enclines à utiliser des données qui correspondent à leurs territoires et qui sont d'excellente qualité. Pour ces partenaires, encore peu rompus aux exigences de la décentralisation, un soutien plus fort de l'UNFPA et des antennes locales de l'ONS dans l'interprétation des données et leurs usages possibles serait particulièrement utile.

Considération 6.

Le RGPH offre des perspectives nouvelles d'utilisation des données pour l'élaboration de politiques migratoires ou d'actions humanitaires.

Le RGPH offre une base de données solide et légitime, qui complète et met en résonance les autres enquêtes spécifiques de l'UNHCR. Le RGPH établit une cartographie des populations, qui est un consensus autour duquel les bailleurs et agences onusiennes peuvent se réunir pour élaborer des politiques publiques, notamment dans le domaine humanitaire (par exemple la gestion de l'eau).

Annexes

Annexes 1 Liste des documents consultés

Documents programmatiques UNFPA

Plans annuels de travail - Annual Work Plans - 2005-2013. UNFPA Bureau pays – Mauritanie.

Rapports annuels du bureau pays Mauritanie 2005-2014. UNFPA.

UNITED NATIONS POPULATION FUND, Country programme document for Mauritania 2012-2016

Convention entre la Communauté Européenne et l'UNFPA : appui au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2012) en République Islamique de Mauritanie. Décembre 2012.

Rapport de la Convention entre la Communauté Européenne et l'UNFPA : appui au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2012) en République Islamique de Mauritanie. Mai 2014.

Rapport de la Mission d'assistance technique de l'Institut National de la Statistique du Cap Vert à l'Office National de la Statistique – Mauritanie du 8 au 16 janvier 2012. UNFPA-INE Cabo Verde.

UNFPA, Ministère de la Santé, Enquête 2013 Sur Les Produits Et Les Services De Santé Reproductive, 2014

Autres documents des Nations Unies

Enquête MICS4 – Suivi de la Situation des Femmes et des Enfants – Mauritanie, 2011

Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement UNDAF 2009 – 2010

Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Mauritanie 2012-2016

Mamadou Moustapha THIAM, Bouh Ould YAHYA, BA Saïdou, Évaluation du 6^{ème} Programme de Coopération de l'UNFPA / MAURITANIE, juin 2011

Documents pays

Cadre Strategique de Lutte Contre la Pauvrete Volume I : Bilan de la Mise En Oeuvre du CSLP 2006 à 2010

Cadre Strategique de Lutte Contre la Pauvrete Volume II : Bilan de la Mise En Oeuvre du CSLP 2006 à 2010

Minsitère des Affaires sociales, de l'enfance et de la famille, Actualisation de la Stratégie Nationale de la Promotion féminine en Mauritanie (2015-2019), 2014

Document du projet : recensement général de la population et de l'habitat 2012. Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique. Mai 2011.

La stratégie de communication pour la mobilisation sociale et les ressources dans le cadre du RGPH 2012. Avril 2012.

Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique, Document plaidoyer du RGPH 2012, Janvier 2012.

Office national de la statistique, Manuel d'instructions de l'agent recenseur. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement, Novembre 2012.

Office national de la statistique, Manuel d'instructions au contrôleur. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement, Décembre 2012.

Office national de la statistique, Manuel d'instructions au superviseur. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement, Décembre 2012.

Office national de la statistique, Manuel d'instructions aux chefs de bureaux régionaux du recensement. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement, Décembre 2012.

Guide du formateur du recensement. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique. Janvier 2013.

Office national de la statistique, Termes de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'information géographique en ligne (SIG Web). Ministère des affaires économique et du développement, Février 2014.

Office national de la statistique, Manuel du Plan d'Analyse du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2013). Ministère des affaires économique et du développement, Septembre 2013.

Office national de la statistique, Questionnaires du RGPH 2013 : ménage, nomade et de l'enquête post-censitaire. Ministère des affaires économique et du développement

Méthodologie de l'enquête post censitaire. Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique. Avril 2013.

Manuel d'archivage des données. Ministère des affaires économique et du développement. Office national de la statistique. Janvier 2013.

Office national de la statistique, Manuel d'instructions aux vérificateurs et codificateurs. Ministère des affaires économique et du développement, Mai 2013.

Office national de la statistique, Note sur l'apurement des données. Ministère des affaires économique et du développement, Février 2014.

Office national de la statistique, Description des procédures de contrôle et de correction automatique des données du RGPH 2013. Ministère des affaires économique et du développement, Non daté.

Office national de la statistique, Rapport de mission au Bénin du 17 au 27 août 2014. Ministère des affaires économique et du développement, Août 2014.

Office national de la statistique, Rapport d'évaluation du recensement pilote. Ministère des affaires économique et du développement, Mai 2012.

Benjamin ZANOU, Rapport de la Mission d'appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012 du 05 au 12 Mars 2012. consultant. Mars 2012.

Office national de la statistique, Rapport d'évaluation de la cartographie pilote du RGPH 2012. Bureau Central du Recensement. Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat . Ministère des affaires économique et du développement, Mai 2012.

Office national de la statistique, Rapport des Résultats préliminaires provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2013). Ministère des affaires économique et du développement, Avril 2013.

Office national de la statistique, Synthèse des Résultats Prioritaires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2013) : Répartition spatiale, Structure par sexe et par âge. Ministère des affaires économique et du développement, Juillet 2014.

Office national de la statistique, Population des Wilayas, Moughataa et communes. Premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat 2013. Ministère des affaires économique et du développement, Août 2014.

Lamine DIOP, Consultant international, Mohamed Ould BOUH, Consultant national. Elaboration d'une architecture efficace du système statistique national – Rapport provisoire. Projet : Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (TF014868-P131777) Janvier 2015.

Annex 2 Liste des personnes interviewées

Nom	Position / Titre et organisation
UNFPA Bureau Pays	
Assane BA	Chargé de bureau
Brahim Vall Md Lemine	Chargé de Programme SPD
Himine MAISESS	CT/VIHSDA
Mohamed Ahmed Abd	Chargé de S.E
Mamadou Ndim	Chargé des Opérations
Dr El Moustapha Attigh	Chargé Programme SR
Brahim YACOUB	Chargé de KS/Point focal humanitaire
Mohamed Saïd AMARCHEÏNE	Assistant financier NEX
Bouh Ahmed Salem	Chargé de communication
Khadjetou LÔ	Chargée du Programme genre
KLISSOU Pierre	CTP-RGPH
Seynath Aidara	Représentant Assistant
Agences des Nations Unies	
Souleman Boukar	Economiste UNDP
Selma Cheikh Malainine	Economiste Nationale UNDP
Souleymane Diabaté	Représentant UNICEF
Laura Bill	Représentante Adjointe UNICEF
Daniela Gregr	Chief of Social Policy & Partnerships UNICEF
Mme Strauss	Représentante - Organisation International pour les Migrations
Bruno JEDDO	Représentant - Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Gouvernement	
Ministère des Affaires Economiques et du Développement	
ELY OUDEIKA	D. A. Stratégies et Politiques
Oumar Gueye	Directeur de la Prévision
Yahya Ould ABD DAYEM	DG Stratégies et Politiques
Office national de la statistique	
Taleb Abderrahmane Mahjoub	DGA
Mohamed El Moctar Ahmed Sidi	DG
BahahAbdElaziz	Chef Service Cartographie
SOW ALY Ousmane	DCPS
Alassane Yero BA	DSDS-Cadre
Zein Ould Abdella	DSDS-Agent
Cheikh Ahmed Ould Hawd	Chef Service DSDS
Mohamed Aly Oumar	DSDS-Cadre
Komé Abderrahmane Khalidou	DSDS-Cadre

ThiamAbdoulaye	Consultant-agent de terrain RGPH4 - Retraité
Mohamed Ould Nech	Agent de terrain RGPH4
Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille	
Saleck Ould Jereb	DECS
Direction des Stratégies de la Planification et de la Coopération/Ministère de l'Education Nationale	
El Haddad Ahmed	Spécialiste S.I
Ould Ahmed Mohamed Vall	Chef Sce STGE
Ahmed BÂ	Planification
OumouSeleme CHEIKH	Directrice
El Hadj RABANI	Chef Service
Zeinebou CHEIKH	DA/DSPC
Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Moctar Ould Ahmed	AAF
Dr Bih Abdelkader	Conseiller Technique Jeunesse
Direction de la Programmation, de la Coopération et de l'Information Sanitaire/Ministère de la Santé	
IsselmouMahjoub	Directeur
Hbib Ould Mohamed Vall	Division Suivi-Evaluation
Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes	
Beitallah AHMED LESWED	DG
Mohamedou Ould ABDELLAHI	Directeur Observatoire de l'Emploi
El Bechir ABDERRAZAGH	Directeur de Département
Société civile/Autres Partenaires/Médias	
Youssef FALL	SG Honoraire de la CONFEJES - Conférence des ministères de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
Yacoub Brahim	Journaliste - Wataniya TV
Baba Dianfa TRAORE	Photographe - Wataniya TV
Bah AMAR JEWDE	Journaliste - TV Mauritanie
Bettar MOHAMED	Journaliste - HORIZONS
Cheikh AIDARA	Journaliste - TV Mauritanie
El Mounjiya AHMED	Journaliste - TV Mauritanie
Lema DIEYE	Journaliste - Journal « LE CALAME »
Sidi Moustapha BELLALI	Journaliste - Journal « L'Authentique »
THIAM Mamadou	Journaliste - Agence Mauritanienne d'Information
Universités	
Bettar Ould El Arbi	Chef Départ. D'Histoire - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Ousmane Wague	Coordinateur - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Moctar El Hacem	Chef laboratoire LEERG - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Dia Ibrahima	Coordinat URP/LEERG - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Ahmeda O. Dih	Chef depart géographie - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Mohamed AhidIsselmou	Coordinateur de filière - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
SaâdBouhSidaty REGAD	Professeur - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
El Moustapha Ahmed Deida	Professeur - Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Sidi Mohamed Abdellahi	Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Hmemoud Ahmed Telmoud	Professeur à FSJE - FSJE
Bah Ould Zein	Enseignant –chercheur à l'UREM - FSJE
Guewad Ould Sidi	S Général UN - Université de Nouakchott
Mohamed Ould Abeid	CT du Président de l'Université - Université de Nouakchott
Sidi Mohamed Ould Khattary	Président de l'Université - Université de Nouakchott
Mohamed Radhi Sadvena	Conseiller du Pdt chargé des projets - Université de Nouakchott
Dr Mahboubi	Enseignant-Chercheur Dept Géo - Université de Nouakchott
Bailleurs de fonds	
Marcellin Henri Ndong Ntah	Economiste en Chef Résident - Banque Africaine de Développement
Gaston SORGHO	Représentant Résident - Banque Mondiale
Maria Casado	Attachée, Section Gouvernance - Union Européenne
Tom Corrie	Chef, Section Gouvernance - Union Européenne
Niveau local	
Isselmou Ould SIDI	Wali - Wilaya du Trarza
Riyad Ould BABAH	CBR Sta - ONS
Tah Ould MOHAMED BABA	IDE Chef Service - Centre de Santé de Rosso
Mohamed Vall ABDELLA	DRAS - Direction Régionale de l'Action Sanitaire au Trarza
El Ghadhi MOHAMEDEN	Chef Sce Education Fondamentale - Direction Régionale de l'Education Nationale-Trarza
Mohameden Ould HAMDI	DREN - DREN Trarza
Bà Abdoul Amadou	Délegué Régional MHUAT - Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
Mohamed Lemine KHATRY	CRPSE - MAED
EL Kory Ethmane	Directeur CFP - Centre de Formation Professionnelle
Mohamed Ould Alioune	Directeur Régional Affaires Islamiques - Direction Régionale Affaires Islamiques et Enseignement Originel
Alioune Ould MOHAMEDEN	Instituteur - DREN
Mohameden Ould MAMOUNE	IC - DREN
Abdel Kerim MOHAMED NAVE	IDEN - DREN
HadBah MOHAMED VALL	Directeur - Ecole Varough
SY Mohamed Elghaly	Instituteur - Inspection Départementale de l'Education Nationale à Rosso
Assiya MAHFOUD	Directrice - Radio Mauritanie /Rosso
Tal Naji	Radio Mauritanie /Rosso
Imameddine AHMEDOU	Site legwareb.info - Etablissement Legwareb Infos

Annex 3 Atlas portfolio des interventions - Mauritanie

Portfolio of Interventions - Support to Census												
Project	Year	Project Title	Description of Activity	Source of Funding	Core vs. Non-Core	Implementing Agency	Budget (USD)	Expenditure (USD)				
MAU03P01	2008	INDICATEURS DE SUIVI-EVALUATIO	ACTIVITY01	PROGRAMMES4	Core	Government 1	21 000,00	31 750,33				
			ACTIVITY02	PROGRAMMES4			0,00	14 440,71				
			ACTIVITY03	PROGRAMMES4			18 000,00	0,00				
			ACTIVITY04	PROGRAMMES4			-2 700,00	0,00				
			ACTIVITY05	PROGRAMMES4			13 000,00	12 987,01				
			GENERAL	PROGRAMMES4			0,00	1 435,30				
			TRAINING01	PROGRAMMES4			5 000,00	0,00				
			TRAINING02	PROGRAMMES4			8 000,00	0,00				
			ACTIVITY01	PROGRAMMES4			0,00	14 248,10				
			ACTIVITY02	PROGRAMMES4		55 000,00	5 948,03					
			ACTIVITY03	PROGRAMMES4		5 000,00	0,00					
			ACTIVITY04	PROGRAMMES4		-4 000,00	11 696,22					
			ACTIVITY05	PROGRAMMES4		2 000,00	23 071,37					
			ACTIVITY08	PROGRAMMES4		0,00	3 846,46					
			ACTIVITY09	PROGRAMMES4		0,00	3 771,57					
			PURCHEQP	PROGRAMMES4		0,00	-138,89					
			TRAINING01	PROGRAMMES4		20 000,00	0,00					
										UNFPA		

	2009	TRAINING02	PROGRAMMES4	Core	Government 1	8 000,00	0,00	
		UNKNOWN	PROGRAMMES4			0,00	0,00	
		UNKNOWN	PROGRAMMES4			0,00	-1 282,64	
		ACTIVITY05	PROGRAMMES4			0,00	29 296,23	
		ACTIVITY09	PROGRAMMES4			0,00	1 080,95	
		UNKNOWN	PROGRAMMES4			0,00	0,00	
MRT6P11A	2010	REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY01	Core	Government 1	41 000,00	33 001,51	
		REC 2010, Coordination DU PROG	UNKNOWN			PROGRAMMES4	0,00	-212,64
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY01		PROGRAMMES4	UNFPA	86 000,00	75 319,06
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY02		PROGRAMMES4		179 000,00	173 192,86
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY03		PROGRAMMES4		15 000,00	44 725,93
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY04		PROGRAMMES4		7 000,00	307,69
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY05		PROGRAMMES4		13 000,00	2 674,99
	REC 2010, Coordination DU PROG	UNKNOWN	PROGRAMMES4		0,00	-128,82		
	2011	REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY01		PROGRAMMES4	UNFPA	0,00	15 555,23
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY02		PROGRAMMES4		0,00	102 948,47
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY03		PROGRAMMES4		0,00	58 773,58
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY05		PROGRAMMES4		0,00	24 166,78
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY10		PROGRAMMES4		47 500,00	0,00
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY11		PROGRAMMES4		0,00	344,63
REC 2010, Coordination DU PROG		ACTIVITY11	PROGRAMMES4	0,00	344,63			

Etude de cas pays : Mauritanie

		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY13	PROGRAMMES4			35 000,00	4 812,69
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY14	PROGRAMMES4			0,00	1 435,00
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY2	PROGRAMMES4			25 000,00	0,00
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY6	PROGRAMMES4			0,00	6 377,53
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY8	PROGRAMMES4			80 000,00	0,00
		REC 2010, Coordination DU PROG	ACTIVITY9	PROGRAMMES4			55 000,00	34 671,38
MRT7U101	2012	Coordination Politique de Popu	0000000000000001	PROGRAMMES4	Core	UNFPA	9 856,00	0,00
			0000000000000001				0,00	9 926,62
			ACTUALI POLIPOP				12 000,00	0,00
			ACTUALI POLIPOP				0,00	12 724,18
			ACTUALPDCOM				0,00	3 472,78
			APPUIINST				45 000,00	0,00
			APPUIINST				0,00	43 918,12
			CHARGECOMM				12 529,00	0,00
			CHARGECOMM				0,00	12 113,54
			FONCTBUREAU				64 262,00	0,00
			FONCTBUREAU				0,00	63 841,35
			ICPDBEY2014				20 000,00	0,00
			ICPDBEY2014				0,00	19 118,72
PARTCONF	15 000,00	0,00						

		PARTCONF				0,00	13 361,83
		PLANIFICAT2013				83 300,00	0,00
		PLANIFICAT2013				0,00	49 460,67
		SALARIES				80 349,00	0,00
		SALARIES				0,00	82 368,92
						0,00	-39 150,94
		APPUINST				0,00	-23,59
		CHARGECOMM				18 400,00	0,00
		CHARGECOMM				0,00	16 956,34
		FONCTBUREAU				41 600,00	0,00
		FONCTBUREAU				0,00	31 578,39
	2013	PARTCONF				50 925,00	0,00
		PARTCONF				0,00	61 231,46
		SALARIES				71 200,00	0,00
		SALARIES				0,00	99 297,34
						0,00	6 225,55
		ACQMATINFOR				4 000,00	0,00
		ANSITUAT				5 000,00	0,00
	2014	BURETRAITE				13 400,00	0,00
		BURETRAITE				0,00	13 372,86

		CHARGECOMM				100 750,00	0,00
		CHARGECOMM				0,00	98 920,98
		COLANRGPH				3 500,00	0,00
		DIFFURGPH				8 100,00	0,00
		DIFFURGPH				0,00	759,85
		DIVIDEMOG				9 000,00	0,00
		FONCTBUREAU				47 250,00	0,00
		FONCTBUREAU				0,00	34 194,71
		PARTCONF				42 000,00	0,00
		PARTCONF				0,00	37 833,28
		PLAIDCOM				3 000,00	0,00
		RENFCAP				9 000,00	0,00
		RENFCPSE				6 500,00	0,00
		RGPHMISDAKR				5 000,00	0,00
		SALAIRCTP				212 000,00	0,00
		SALAIRCTP				0,00	3 756,26
		SALARIES				156 000,00	0,00
		SALARIES				0,00	171 213,29
		SUIVICOORD				6 000,00	0,00
						0,00	1 881,44

MRT7U707	2012	Collecte et Analyses de Donnée	Appui Institutionnel	PROGRAMMES4	Core	Office National de la Statisti	9200	0
			Appui Institutionnel				0	6365,79
			Mise en Place Suivi Base Donnée				2000	0
			Stratégie Communication RGPH4				1300	0
			Mission Conjointe Supervision				5000	0
			Mission Conjointe Supervision				0	2257,48
			Renforcement Capacités Cadres				4000	0
			Recensement de la Population				198700	0
			Recensement de la Population				0	197558,42
							0	1030,67
			APPUINST			857	0	
			APPUINST			0	856,16	
			ASSISTECH			20000	0	
			ASSISTECH			0	18133,97	
			CHARGECOMM			12529	0	
			CHARGECOMM			0	12287,61	
			COMMRGPH4			5000	0	
			COMMRGPH4			0	40085,46	
			CONTECPR			60000	0	
			CONTECPR			0	18797,44	
					UNFPA			

			ENQUETES				319	0
			ENQUETES				0	318,41
			FONCTBUREAU				19005	0
			FONCTBUREAU				0	13708,62
			REMBMDGFC				5000	0
			REMBMDGFC				0	4423,1
			RENFCAP				63637	0
			RENFCAP				0	63591,33
			RGPH4				200987	0
			RGPH4				0	200093,86
			SALAIRES				35717	0
			SALAIRES				0	26332,74
							0	-1548,12
	2013		Analyse des données à RGPH				100	0
			Appui Institutionnel				15787,19	0
			Appui Institutionnel				0	12252,73
			Contribution à l'EDS				100	0
			Mission Conjointe Supervision				3658	0
			Mission Conjointe Supervision				0	2520,12
			Campag sensi collecte données				100	0
					Office National de la Statisti			

Etude de cas pays : Mauritanie

						0	34,86
			ICFORUNFPA			92045	0
			ICFORUNFPA			0	85497,5
			RGPHDIFFSUPP			24041,44	0
			RGPHDIFFSUPP			0	24084,03
			RGPHHONCON			181956	0
			RGPHHONCON			0	181450,49
			RGPHHONENQ	European Community	Non - Core	791463,3	0
			RGPHHONENQ			0	790910,18
			RGPHHONSUPP			174809	0
			RGPHHONSUPP			0	174535,57
			RGPHPRODSUPP			50618,26	0
			RGPHPRODSUPP			0	50412,62
			APPUINST			0	-165,13
			CONTECPR			113043	0
			CONTECPR			0	248956,41
			CONTRIBEDS			2421	0
			FONCTBUREAU			14000	0
			FONCTBUREAU			0	7896,31
			PARTCONF			14600	0
			PARTCONF	PROGRAMMES4	Core	0	530
			RGPH4			218750	0
			RGPH4			0	220268,72
			RGPHDIFFSUPP			0	47,18
			SALAIRES			39000	0
			SALAIRES			0	46218,57
						0	265,39
	2014					Office National de la Statisti	0
						UNFPA	48,4
Total							\$4 028 526,67

Annexe 4 Cartographie des Partenaires

Type Et Noms des Partenaires	Caractéristiques	Rôle
Agence des Nations Unies		
Bureau Pays de l'UNFPA	Agence principale dans le système des Nations Unies pour les questions de population, pour la coordination d'autres projets appuyés par le Fonds. Son mandat est (1) de construire la connaissance et les capacités pour répondre aux besoins sur les questions de population et de planning familial; (2) de promouvoir la sensibilisation à ces questions et les stratégies possibles dans les pays développés et en développement ; (3) d'assister les populations à travers les moyens et les formes les plus adaptés aux besoins de ces pays ; (4) d'assumer un rôle leader dans le système des Nations Unies dans la promotion des programmes de population et de coordonner les projets appuyés par le Fonds.	
UNICEF	Agence des Nations Unies qui œuvre pour le plaidoyer de la protection des droits de l'enfant, pour la réalisation des besoins de base de l'enfant et d'accroître leurs opportunités de réaliser leur potentiel.	L'UNICEF a pris en charge une partie des coûts liés à l'analyse du RGPH. L'organisation met en œuvre l'enquête MICS qui est liée au problème de population et de santé.
UNDP	L'objectif central du bureau du PNUD en Mauritanie est d'accompagner le gouvernement mauritanien dans sa politique de développement à travers le renforcement des capacités des acteurs tant au niveau central que local. Cet appui vise, entre autres, à réduire la pauvreté par le développement de la micro-finance et l'élaboration d'une politique adaptée de l'emploi des jeunes.	Le Programme des Nations Unies pour le Développement en Mauritanie contribue à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement définis par le gouvernement et contenus dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Pour ce faire, il prône le changement, et relie le pays aux connaissances, expériences et ressources dont sa population a besoin pour améliorer sa vie. L'UNDP a pris en charge une partie des coûts liés à l'analyse du RGPH
UNHCR	UN agency working towards protecting and supporting refugees at the request of a government or the UN itself and assists in their voluntary repatriation, local integration or resettlement to a third country.	
Organisation Internationale pour les Migrations	Active en Mauritanie depuis octobre 2004, l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM), à travers plusieurs activités relatives à la gestion de la migration, notamment l'assistance technique à l'Etat mauritanien pour assurer la gestion de la migration et des frontières, et le retour volontaire des migrants en transit ou irréguliers sur le territoire national, renforce sa présence par l'ouverture d'un bureau à Nouakchott. Ce bureau a pour mission de coopérer et de coordonner avec le gouvernement mauritanien vue de contribuer au projet dit "Initiatives pour la Gestion de la Migration en Mauritanie (IGMM)" de la Commission Européenne.	Besoin des données RGPH pour développer des projets visant à identifier la diaspora mauritanienne. Il y a une grande possibilité d'exploiter les données, car les migrants ont été captés par le RGP. On veut mieux comprendre la question de l'immigration non seulement sub-saharienne et aussi syrienne en Mauritanie.
Bailleurs de fonds et organisation internationales		
Union Européenne	En matière d'aide au développement, le Fonds Européen de Développement (FED), géré par la Commission européenne, est le principal instrument financier de la politique européenne de coopération. Il est financé par les Etats Membres et soumis à ses propres règles. Le FED comprend plusieurs instruments: dons, capitaux à risque et prêts au secteur privé.	L'Union européenne a signé une convention de contribution au recensement sur le FED 10 avec le gouvernement et UNFPA L'UE a couvert le paiement des agents recenseurs, des managers de district, des superviseurs ainsi que la communication et le développement de capacités.

Type Et Noms des Partenaires	Caractéristiques	Rôle
	La Mauritanie bénéficie également des programmes régionaux et intra-ACP financés par le FED, ainsi que des programmes thématiques Europe Aid financés par le budget de l'Union européenne.	
Banque Mondiale	La Banque mondiale s'attache à améliorer les conditions de vie des Mauritaniens en investissant dans les secteurs de l'énergie, l'agriculture et les télécoms. En septembre 2013, le conseil des administrateurs de la Banque mondiale a examiné une nouvelle stratégie de partenariat-pays pour la Mauritanie, qui couvrirait la période 2014 à 2016. Cette nouvelle stratégie, qui suit étroitement les axes du troisième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP-3), offrira une occasion capitale d'approfondir certaines des réformes indispensables pour créer des emplois et améliorer la résilience de la Mauritanie.	La Banque Mondiale intervient sur la réforme des finances publiques, les questions de gouvernance, d'agriculture et de pêche. Dans le secteur social elle finance le projet de filets sociaux. Elle contribue à la mise en place d'un registre national qui permettrait d'identifier les personnes pauvres. La banque est également active dans le secteur de l'éducation, le secteur routier, le foncier et le climat des affaires La Banque participe au projet de dividende démographique en partenariat avec le UNFPA La Banque Mondiale a pris en charge une partie des coûts liés à l'analyse du RGPH
Banque Africaine de Développement	BAD a établi un bureau à Nouakchott depuis janvier 2014 dans l'optique de décentralisation de la banque. Le recensement n'est pas le cœur de cible de la BAD. Ses activités sont orientées vers la promotion de la croissance inclusive. Du fait du chômage élevé la BAD fournit un appui au développement des infrastructures et sociales: notamment l'accès à l'assainissement, à l'électricité, mais aussi en gouvernance économique et financière et au développement de la micro finance.	La BAD a besoin pour ses analyses économiques de données de cadrage fournies par le recensement. Elle les utilise sur la rédaction d'une note sur les perspectives économiques de la Mauritanie pour informer sur les inégalités spatiales très importantes en Mauritanie.
Banque Islamique de Développement	Le but de la banque est de stimuler le développement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes individuellement aussi bien que conjointement selon les principes de la finance islamique. La BID cible les secteurs de la science et de la technologie, de l'économie islamique, de la banque et de la finance. Le groupe répond à 3 objectifs 11: <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des institutions islamiques • Réduction de la pauvreté • Coopération entre les pays membres 	La BID s'est engagée à appuyer les activités d'analyse du RGPH en 2015.
Conférence des ministères de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie	La Conférence est composée des ministres des Etats et gouvernements membres chargés de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.	
Institutions Gouvernementales		
Ministère des Affaires Economique et du Développement - Direction générale de la politique économique et des stratégies de développement	Au sein du ministère, cette direction assure la programmation économique de développement. Elle vient de lancer l'évaluation de la stratégie de développement des 15 dernières années pour élaborer la stratégie post 2015, avec les partenaires PNUD et UE notamment. Une des missions de la DG est la coordination des actions des agences ONU. Programmes mis en œuvre au niveau sectoriel mais garde ici le suivi transversal.	Ministère de tutelle de l'ONS Utilisation des données : Premiers résultats de la répartition population très utiles à tous les niveaux: national et local. Les données RGPH servent à l'évaluation du CSLP (suivi de la pauvreté) et à la prochaine stratégie post 2015 pour les infrastructures de transport notamment.
Office national de la statistique	L'Office national de la statistique est placée sous la tutelle du Ministère des Affaires Economique et du Développement. Il est en charge de la production, de l'analyse et de la	L'ONS est l'agence qui a mis en œuvre le RGPH de 2013 avec l'assistance du CTP. Il a assuré la maîtrise d'œuvre de toutes les étapes du RGPH de la préparation à l'analyse et à la

Type Et Noms des Partenaires	Caractéristiques	Rôle
	dissémination des données statistiques officielles pour la République Islamique de Mauritanie	diffusion des données et notamment l'administration de la collecte.
Ministère de la Santé	Le Ministère de la Santé a un besoin fort d'harmonisation des son système d'information et connait un manque de données au niveau local	
Direction des Stratégies de la Planification et de la Coopération/Ministère de l'Education Nationale	La Direction des Stratégies de la planification et de la coopération du Ministère de l'Education Nationale comprend un service statistique, un service de la planification, une carte scolaire et un système d'information Le service statistique est chargé de la collecte des données à travers un questionnaire destiné aux écoles et collèges. Il collecte également des données pour l'éducation supérieure. Un vingtaine de personnes composent le service statistique.	Impliqués dans le recensement car le ministère est un utilisateur des projections anciennes basées sur le RGPH de 2000. Le recensement produit des indicateurs essentiels pour l'éducation et de ce fait, le ministère a contribué aux thématiques de l'éducation dans l'élaboration du questionnaire. Le ministère est membres de la commission: analyse des questions en regard des besoins. tranche d'âge, niveau d'études. Préoccupations prises en compte.
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports	Unité du Ministère de la santé qui travaille avec le UNFPA sur les jeunes, la sexualité. La Stratégie de la jeunesse prend fin en 2015. Le Président de la République a créé un Ministère spécifique jeunesse et sport. La Ministre Coum Ba lance des consultations nationales auprès des jeunes pour 2015-2019. L'ancien plan de la jeunesse a utilisé les données du RGPH de 2000. Le MJS travaille avec UNFPA dans un cadre global : la promotion de la jeunesse sous tous les angles : SR, mobilisation, sensibilisation, prévention AIDS/IST. Le Min a des relations avec le UNFPA, des PTA qui touchent la Santé des adolescents.	La direction des statistiques de la jeunesse n'a aucun lien avec l'ONS. Logiquement, le MJS aurait dû être complémentaire, mais n'a jamais été saisi directement sur l'élaboration des enquêtes qui ont eu lieu, quand bien même la jeunesse forme une partie très importante de la population.
Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille	Le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) dispose d'un ensemble de politiques et de stratégies qui couvrent les différents domaines de son action qui porte sur la contribution aux changements de comportements, de pratiques et sur l'offre d'une gamme diversifiée de services sociaux en direction des populations les plus vulnérables.	Le MASEF n'est pas institutionnellement associé à l'analyse des résultats du RGPH malgré un fort besoin de données pour l'élaboration de ses politiques et stratégies.
Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes	ANAPEJ a été créée par le gouvernement pour réduire le taux de chômage parmi les jeunes (15-35 ans). Son programme d'action couvre : placement, auto-emploi et un observatoire (10 contractuels et 10 permanents). L'ANAPEJ s'adresse à toutes les catégories de population.	L'ANAPEJ a été contactée pour la mise au point du questionnaire du RGPH et y a contribué largement sur les thématiques qui le concerne. Elle a aussi été sollicitée pour le recrutement des agents recenseurs et autres personnels de terrain. Le directeur de l'observatoire de l'ANAPEJ contribue à l'analyse de certaines thématiques, mais à titre de consultant individuel.
Administration Locale		
Wilaya du Trarza	Autorité administrative régionale. La Wilaya du Trarza est l'autorité administrative dont dépend la ville de Rosso au sud du pays.	Président du Comité Régional de Recensement chargées de veiller à l'exécution du Recensement en apportant leur soutien aux différentes activités (cartographie, recrutement, formation, sensibilisation, transport et communication, etc.). Les CRR se composent du Wali, président; des Hakems des Moughataas, membres; des Maires, membres; du Chef du Bureau Régional du Recensement, secrétaire; de deux représentants de la société civile.
Centre de Santé de Rosso	Antenne locales du Ministère de la santé	

Type Et Noms des Partenaires	Caractéristiques	Rôle
Direction Régionale de l'Action Sanitaire au Trarza	Antenne locale du Ministère de la santé	Participation aux activités de recensement au niveau local et utilisateurs potentiels de données désagrégées.
Direction Régionale de l'Education Nationale-Trarza	Antenne locales du Ministère de l'Education	
Délégation régionale du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	Antenne locales du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	
Centre de Formation Professionnelle		
Direction Régionale Affaires Islamiques et Enseignement Originel		
Ecole Varough		
Inspection Départementale de l'Education Nationale à Rosso		
Radio Mauritanie /Rosso		
Etablissement Legwareb Infos		
Organisations de la société civiles		
Monde académiques		
Université de Nouakchott	L'Université de Nouakchott (UN) a été créée en 1981. Depuis 1986 elle compte une faculté de droit et économie (FDE) et une Faculté de Lettre et Sciences Humaines, depuis 1996 elle compte une Faculté de Sciences et Techniques. 2005 a vu la création de la Faculté de médecine et 2008 celle de Institut Universitaire Professionnel. En 2012-13, il y a la création d'une nouvelle université de Sciences et Technique et de Médecine après une scission de l'université de Nouakchott. Actuellement, l'Université a deux facultés: Droit et Economie et Lettre et Sciences Humaines. Elle compte 12 000 étudiants	L'UN est avide de connaissances précises sur son territoire, dans une optique de mieux y répondre et d'anticiper les changements socio-économiques. Actuellement, sa capacité de production de connaissances scientifique est ignorée. Le UNFPA ne s'est pas appuyé, et n'a pas incité le gouvernement à renforcer le partenariat avec l'UN.
Média		
Wataniya TV	Chaîne de television privée	Ils ont participé aux différentes campagnes de communication pour diffuser l'information dans tout le pays, en vulgarisant le langage de la statistique. Ils ont été la courroie de transmission d'une démarche technique, et à visée de politique publique. Ils ont permis l'adhésion pleine et entière de la population, dont une forte partie est analphabète.
TV Mauritanie	La Télévision de Mauritanie (TVM) est la société publique officielle de radio et de télévision de la Mauritanie.	
HORIZONS	Journal édité par l'AMI	
Journal « LE CALAME »	Journal hebdomadaire d'opposition	
Journal « L'Authentique »	Journal quotidien et site internet d'information	
Agence Mauritanienne d'Information	L'agence Mauritanienne d'information (AMI) est une institution de type établissement public à caractère administratif qui bénéficie d'assouplissement en matière de régime administratif, comptable et financier. Elle a été créée en 1975 sous le nom de « Agence Mauritanienne de Presse » (AMP). Elle publia sa première dépêche le jour même de sa création qui avait coïncidé avec la parution des premiers numéros des journaux « Chaab » et « Horizons », édités à l'époque, par la Société Mauritanienne de Presse et d'Impression (SMPI).	

Annexe 5 Matrice d'évaluation

EQ1. To what extent was UNFPA support aligned with partner government priorities and to national, regional and global needs on availability of data on the one hand, and UNFPA policies and strategies on the other?			Relevance
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
A1.1 UNFPA support is aligned with partner government priorities on availability of statistical data	<p>IND 1.1.1 Evidence that UNFPA conducted (or not) an accurate identification of needs (needs assessment) concerning data on population dynamics, age and gender structure and human rights and equality issues.</p> <p>IND 1.1.2 Evidence that UNFPA support corresponds to/matches (or not) the needs for availability of data as perceived by government officials (central and local government level)</p> <p>IND 1.1.3 Evidence that UNFPA support corresponds/matches the needs for availability of data as set forth in national strategic planning documents such as the National Strategy for the Development of Statistics (NSDS).</p>	<ul style="list-style-type: none"> National strategic planning documents (National development plans, Line Ministries' plans) National Strategies for the Development of Statistics Sector statistics plans at national level (for agriculture, education, health, etc.) Census law and Census project document Other relevant reports such as the Human Development Report, MDGs Progress Reports UNFPA strategic and policy frameworks UNFPA Country Programme Documents (CPD) UNFPA Country Programme Action Plans (CPAP) Annual Work Plans (AWP) Staff of National Statistical Offices Staff of line ministries Staff at Presidential Offices Local government staff UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> Study of documentation Semi-structured interviews Group discussions Focus groups Online surveys
A1.2 UNFPA support is aligned with national, regional and global needs on availability of statistical data (besides and beyond government needs)	<p>IND 1.2.1 Evidence that UNFPA support corresponds to the needs on availability of data as perceived by non-government actors (e.g. NGOs, academia, private sector).</p> <p>IND 1.2.2 Evidence that UNFPA support corresponds to the needs on availability of statistical data as stated in non-government related documents.</p> <p>IND 1.2.3 Evidence that UNFPA support corresponds to the needs on availability of statistical data at regional and global level.</p>	<ul style="list-style-type: none"> UNFPA strategic and policy frameworks UNFPA Country Programme Documents (CPD) UNFPA Country Programme Action Plans (CPAP) Census project document Social networks, blogs, forums (Internet) UN Agencies (at national, regional and global level) UNFPA country, regional and headquarter offices Regional associations Civil society organizations Private sector Local communities Media (national and local) Donors (at national, regional and global level) Academia and research institutions 	<ul style="list-style-type: none"> Study of documentation Semi-structured interviews Group discussions Focus groups Cybermetric data collection Country case studies
A1.3 UNFPA support is aligned with UNFPA policies and strategies	IND 1.3.1 Share of programme countries analysed where UNFPA support is in keeping with the programmatic stipulations and principles set forth in UNFPA policies and strategies (UNFPA Strategic Plans for the period, CPD and CPAP).	<ul style="list-style-type: none"> UNFPA Country Programme Documents (CPD) UNFPA Country Programme Action Plans (CPAP) UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> Study of documentation Semi-structured interviews; Group discussions

EQ2. To what extent has UNFPA support enhanced the capacity of National Statistical Offices (NSO) to enable the production and availability of quality census data? To what extent is this enhanced capacity sustainable ?			
			Effectiveness & Sustainability
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
<p>A2.1 The UNFPA support effectively contributed to generate an enabling environment for the conduction of the census operation.</p> <p><i>(Note: enabling environment for the census refers to the determining factors that enable a census to be implemented smoothly and in a way that it is credible and produces good quality data e.g. to help positioning the census in the political agenda, to mobilize resources to fund the census operation, to put in place rules and regulations according to international standards, etc.)</i></p>	<p>IND 2.1.1 Evidence that the support provided by UNFPA to contribute to generating an enabling environment for the census was appropriate and of good quality.</p> <p>IND 2.1.2 Evidence of cases in which UNFPA support to an enabling environment for the conduction of the census was successful (or unsuccessful) differentiating between cases where UNFPA advice and guidance was followed (or not followed) resulting (or not) in contributions to the enabling environment (including an assessment of the consequences and the possible reasons why).</p> <p><i>(Note: successful contributions to the enabling environment are associated to having had a positive influence in making the census process more open, transparent and /or in having increased awareness or having convinced key stakeholders at political level)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • International standards for censuses (UNSD) • Media sources (newspapers, • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Staff at Presidential Offices • Local government staff • Civil society organizations • Local communities • UNFPA national, regional and central level staff • National planning agencies • Donors and international organizations working with the NSO or using their data and services 	<ul style="list-style-type: none"> • Study of documentation (specially media records) • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Online surveys
<p>A2.2 UNFPA effectively supported the capacity of the NSO for the production and availability of quality census data in the 2010 census round.</p>	<p>IND 2.2.1 Evidence that UNFPA supported the alignment of the census methodology with international standards on census taking, including in terms of topics to cover.</p> <p>IND 2.2.2 Quality and appropriateness of UNFPA advice and technical support (from census production to dissemination) provided to NSO.</p> <p>IND 2.2.3 Cases in which the National Statistical Authorities followed (or not) UNFPA advice and technical support guidance and the consequences of doing (or not doing) so, as well as the reasons why.</p> <p>IND 2.2.4 The managerial and technical staff of the NSO considers that UNFPA support was useful and provides evidences of how effective it was in assisting the census from production to availability of data.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annual Work Plans (AWP) • CPAP and CPD • International standards for censuses (UNSD) • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Staff at Presidential Offices • Local government staff • Civil society organizations • Local communities • UNFPA national, regional and central level staff • National planning agencies • Donors and international organizations working with the NSO or using their data and services 	<ul style="list-style-type: none"> • Study of documentation • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Online surveys
<p>A2.3 The increases in capacity generated through UNFPA support were sustainable (they endured beyond the supported intervention) and NSO staff has the capacity to prepare the 2010 round.</p>	<p>IND 2.3.1 Evidence of staff who benefited from UNFPA support (training, advice, technical assistance) having left the institution between the time of the support and the time of the evaluation (staff turnover/ retention rates).</p> <p>IND 2.3.2 Evidence of cases in which technical assistance consisted in a consultant doing the job, and cases where the consultant assisted national staff to do it themselves in a learning-by-doing manner resulting in capacity being built i.e. resulting in an effective transfer of skills to NSO staff.</p> <p>IND 2.3.3 Evidence of (or lack of it) current NSO staff having and using the knowledge and skills transferred in other statistical operations/exercises and/or in the planning and preparation of the next census round.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • List of field staff • Census operation reports • Data collection procedures • Communication plan and material • Data processing procedures • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Staff at Presidential Offices • Local government staff • Civil society organizations • Local communities • Media • UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> • Study of documentation • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Online surveys

	<p>IND 2.3.4 Evidence that operational/administrative manuals embedding the knowledge transferred were (or not) produced (including lessons learnt from the census) as well as evidence on whether they are being used/applied.</p> <p>IND 2.3.5 Evidence that NSO staff who benefited from UNFPA support (training sessions, advice, technical assistance) have retained the key concepts and/or have used/applied the transferred knowledge to other surveys beyond the census.</p>		
<p>A2.4 UNFPA provided models of support that fitted the variety of country contexts effectively in terms of enhancing the capacity of NSO. <i>(Note: Model of support is defined by the combination of typology of interventions i.e. policy dialogue, advocacy, technical assistance, capacity development, financial support, south-south cooperation etc. as well as the delivery mechanisms e.g. embedded CTA, short-term consultants, administration of census funds, etc.)</i></p>	<p>IND 2.4.1 Evidence of cases in which the model of support is considered adequate by relevant stakeholders (NSO and users of statistical data), as well as evidence of cases where the model of support was considered inadequate / ineffective and the reasons why.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annual Work Plans (AWP) • CPAP and CPD • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Staff at Presidential Offices • Local government staff • Civil society organizations • Local communities • UNFPA national, regional and central level staff • National planning agency • Donors and international organizations working with the NSO or using their data and services 	<ul style="list-style-type: none"> • Study of documentation • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Online surveys
<p>A2.5 UNFPA supported the NSO capacity in the use of new technologies in both a sustainable manner and in a way that improved the quality of the census, and took account of the country's absorption capacity to make use of such technologies. <i>(Note: new technologies include, for example, geographic information systems, handheld devices for data collection, scanning technologies, etc.)</i></p>	<p>IND 2.5.1 Evidence that UNFPA duly assessed the counterpart's knowledge, absorption capacity and perception of new technologies, by means a capacity/needs assessment for example.</p> <p>IND 2.5.2 Evidence that UNFPA supported/advocated for an appropriate use of new technologies in the census (if advice was not adopted by NSO, assessment of reasons why and implications).</p> <p>IND 2.5.3 Evidence that the new technologies supported by UNFPA are still in use at the NSO for statistical operations (sustainability).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Census project documents • Census reports (implementation reports) • Media statements / news • Minutes of coordination meetings • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Local government staff • Civil society organizations and academia (when they receive direct support) • UN agencies • Donors • UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Online surveys • Study of documentation

EQ3. To what extent have UNFPA-supported interventions contributed (or are likely to contribute) to a sustained increase in the use of population and housing census and other relevant demographic and socio-economic data in the evidence-based development of plans, programmes and policies related to UNFPA mandate at national and decentralized levels?			Effectiveness and sustainability
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
A3.1 The UNFPA support effectively contributed to generate an enabling environment for the use of data. <i>(Note: enabling environment for the use of data refers to the determining factors that enable census and other relevant data to be used for the evidence-based development of plans, programmes and policies e.g. raising awareness, convincing actors to do so, positioning the use of data for evidence-based decision-making in the political agenda, etc.)</i>	IND 3.1.1 Evidence that the support provided by UNFPA to contribute to generating an enabling environment for the use of census and other relevant data was appropriate and of good quality. IND 3.1.2 Evidence of cases in which UNFPA support to an enabling environment for the use of data was successful (or unsuccessful) differentiating between cases where UNFPA advice and guidance was followed (or not followed) resulting (or not) in contributions to the enabling environment (including an assessment of the consequences and the possible reasons why).	<ul style="list-style-type: none"> International standards for censuses (UNSD) Media sources (newspapers, Staff of National Statistical Offices) Staff of line ministries Staff at Presidential Offices Local government staff Civil society organizations Local communities UNFPA national, regional and central level staff National planning agencies Donors and international organizations working with the NSO or using their data and services 	<ul style="list-style-type: none"> Study of documentation (specially media records) Semi-structured interviews Group discussions Focus groups Online surveys
A3.2 There has been a steady use or a sustained increase in the use of demographic and socio-economic data in evidence-based development and implementation of plans, programmes and policies at national and sub-national levels and UNFPA support has contributed to this.	IND 3.2.1 Evidence of analytical studies and policy-oriented analysis made on census data and related surveys (DHS, NHS) IND 3.2.2 Evidence of laws, plans and programmes developed and monitored on the basis of census data and/or such analytical studies and policy-oriented analysis. IND 3.2.3 Evidence that UNFPA support was effective (or ineffective) in fostering the use of census and related survey data for production of such studies and analysis.	<ul style="list-style-type: none"> National and sub-national development plans, programmes and policies Sectoral plans at national and sub-national level (related to SRH, youth and gender) MDG multi-annual plans Media (newspapers, TV) Staff of National Statistical Offices Staff of line ministries Staff at Presidential Offices Local government staff Civil society organizations Academia and research institutions Local communities Private sector Donors UN Agencies UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> Study of documentation Semi-structured interviews Group discussions Focus groups Online surveys Cybermetric data collection
A3.3 UNFPA supported census data is increasingly being used for sectoral policies related to UNFPA mandate (sexual and reproductive health and rights, youth, gender equality, population dynamics).	IND 3.3.1 Evidence that specific policies targeting youth, gender equality were elaborated based on census data and/or on studies/analysis promoted or supported by UNFPA, and/or as a result, at least partially, of soft aid activities carried out by UNFPA. IND 3.3.2 Evidence that UNFPA has provided support to strengthen the capacity of national stakeholders (other than the NSO e.g. line ministries, local authorities, civil society organizations) to conduct data analysis in order to inform decision-making. IND 3.3.3 Evidence that UNFPA support has contributed to enhance the capacity of national stakeholders (other than the	<ul style="list-style-type: none"> Same as above National and sub-national budgets 	

	NSO e.g. line ministries, local authorities, civil society organizations) to conduct data analysis in order to inform decision-making.		
A3.4 UNFPA has strengthened national ownership and leadership by means of fostering the participation and inclusion of partner governments (local and national) and civil society organizations in the programming and implementation processes	IND 3.4.1 Evidence that UNFPA has actively sought a participatory approach programming and implementing its support, integrating partner governments at national and sub-national levels, civil society organizations and other relevant actors (academia, private sector). IND 3.4.2 Evidence that UNFPA encouraged and supported consultative processes (in line with government plans) and participation of data users in the design of the census and in the dissemination and utilization phases.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Same as above</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Study documentation of • Semi-structured interviews • Group discussions • Online surveys • Cybermetric data collection
EQ4. To what extent were available resources adequate, made available and used in a timely manner to support the 2010 census round? To what extent did UNFPA utilize synergies at country, regional and global levels with a view to support the implementation of the 2010 Round?			
			<i>Efficiency</i>
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
A4.1 UNFPA support was delivered in a timely manner and to the expected degree and standards (counterparts of UNFPA support received the resources that were planned, to the level foreseen and in a timely manner) so that available resources were used to a satisfactory extent. <i>(Note: the term "resources" includes funds, expertise, staff time, advice, administrative costs, etc.)</i>	IND 4.1.1 Evidence that the resources were (or not) appropriate and adequate to meet the planned objectives. IND 4.1.2 Evidence of the planned resources being received (or not) to the foreseen level in AWP (in terms of timing and quantity) IND 4.1.3 Evidence of resources having been fully utilised. IND 4.1.4 Evidence of resources having not been fully utilised due to administrative deficiencies at UNFPA level and/or due to absorption capacity issues at the national counterparts institutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Annual reports from partner Ministries, and implementing partners, audit reports and monitoring reports • Financial documents at the UNFPA (from projects' documentation) • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Local government staff • Civil society organizations and academia (when they receive direct support) • UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> • Study documentation of • Semi-structured interviews • Group discussions • Online surveys
A4.2 UNFPA has sought, promoted and utilized synergies at country, regional and global levels with a view to support the implementation of the 2010 Round in a more efficient manner.	IND 4.2.1 Evidence of UNFPA having supported / promoted the use of existing donor coordination mechanisms (or their establishment when necessary) and interaction amongst technical partners in the context of the census (at country, regional and global level) IND 4.2.2 Evidence of cost saving gains due to UNFPA promotion of synergies. IND 4.2.3 Evidence of UNFPA having (effectively) helped in the pooling of resources for the census. IND 4.2.4 Evidence that the work of the UNFPA Technical Division and Regional Offices facilitated the Country Offices' support to the implementation of the 2010 census round.	<ul style="list-style-type: none"> • UN agency reports • Donor reports • Government reports on census implementation • Minutes of coordination or technical meetings/forums • UNFPA national, regional and central level staff • Staff of National Statistical Offices • Donors • Staff of line ministries • Local government staff • UN agencies 	<ul style="list-style-type: none"> • Study documentation of • Semi-structured interviews • Group discussions • Online surveys

EQ5. To what extent has UNFPA made use of its existing networks to establish partnerships at country, regional and global level as well as promoting opportunities for South-South Cooperation with a view to support the implementation of the 2010 Round in a way that ensured an swift implementation of the census and optimized the use of its results?			
			Efficiency & effectiveness
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
A5.1 UNFPA established partnerships that contributed to the implementation of the 2010 Round in a way that optimized the use of resources (inputs) as well as the use of statistical data (results), while safeguarding and promoting national ownership. <i>(Note: the term “partnerships” includes partnerships at country (national and sub-national levels), regional and global levels e.g. with partner governments, UN System, development partners, civil society organizations)</i>	IND 5.1.1 Evidence that UNFPA made efforts to establish partnerships (whether they succeeded or not) and to align its support with other relevant actors. IND 5.1.2 Evidence of partnerships, at any level, that resulted in efficiency gains (e.g. cost savings, economies of scale, avoidance of overlaps) and/or that resulted in a better use of the census data and related surveys (e.g. wider outreach, more depth in the analysis, more interaction between actors using the data). IND 5.1.3 Evidence (or lack of it) that partnerships promoted by UNFPA had no adverse effect on national ownership i.e. national actors consider that the partnerships are relevant and beneficial and have a role and a say in them.	<ul style="list-style-type: none"> • Memorandums of Understanding • Minutes of meetings • Media statements • Census implementation reports • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Local government staff • UN Agencies • Civil society organizations and academia • Donors • UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups • Study of documentation • Online surveys • Cybermetric data collection
A5.2 UNFPA promoted opportunities for South-South Cooperation to facilitate the exchange of knowledge and lessons learned and to develop capacities in programme countries with a view to effectively support the implementation of the 2010 census round.	IND 5.2.1 Evidence of UNFPA carrying out activities with the aim of promoting South-South exchanges (whether they result in actual exchanges or not) IND 5.2.2 Evidence of South-South exchanges that occurred partially or completely as a consequence of UNFPA facilitation in all or some parts of the census process. IND 5.2.3 Evidence of cases (or lack of them) in which South-South exchanges resulted in a better understanding of specific issues and difficulties and/or previously unknown solutions with a view to conduct a more efficient and effective census. IND 5.2.4 Evidence of cases in which such solutions were applied/implemented resulting in improvements in the 2010 Round or in subsequent surveys, projections or studies/analysis.	<ul style="list-style-type: none"> • Memorandums of Understanding / technical cooperation frameworks • National counterparts reports (mission reports, annual reports) • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Local government staff • Civil society organizations and academia (when they receive direct support) • Donors • UNFPA national, regional and central level staff 	<ul style="list-style-type: none"> • Semi-structured interviews • Study of documentation • Group discussions • Online surveys • Cybermetric data collection
EQ6. To what extent does UNFPA support to population and housing census data generation, analysis, dissemination and use, add value in comparison to other UN agencies and development partners at national, regional and global levels?			
			Added Value
Assumptions to be assessed	Indicators	Sources of information	Methods and tools for data collection
A6.1 UNFPA features a series of comparative strengths in the support to population and housing census data generation, analysis, dissemination and use; some of which are: <ul style="list-style-type: none"> • Thorough assessment of needs • Advocate to local government for census taking and using the data for policy-making • Assist in the elaboration a census project document for fund raising • Provide good quality technical assistance 	IND 6.1.1 List of the most recurrently mentioned comparative strengths and how these differentiate UNFPA from other partners. IND 6.1.2 Evidence of cases in which no comparative strength are mentioned (and explanations on the reasons why). IND 6.1.3 Evidence that policy makers, government institutions, research and civil society organizations explicitly mention UNFPA comparative strengths in public forums and or public documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Media sources • Reports and publications from CSO and government • Staff of National Statistical Offices • Staff of line ministries • Staff at Presidential Offices • Local government staff • UN Agencies • Donors • Civil society organizations • Academia and research institutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Semi-structured interviews • Group discussions • Focus groups

<ul style="list-style-type: none"> Promote South-South cooperation through its network (RO, Headquarters) Foster census data analysis Foster census data use for policy making at all levels <p>1.</p>	<p>IND 6.1.4 Evidence that the comparative strengths perceived by UNFPA staff match (or not match) with the strengths perceived by others.</p> <p>IND 6.1.5 Evidence that UNFPA made (or did not make) use of such strengths when they had them (i.e. when they could use them)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Local communities 	
<p>A6.2 Relevant stakeholders at global, sub-national and regional level perceive UNFPA as a key partner supporting censuses.</p>	<p>IND 6.2.1 Perceptions of what would have happened without UNFPA support (estimates by means of comparison to the past or to other countries).</p> <p>IND 6.2.2 Evidence that UNFPA support had adverse effects on other partners such as displacement and/or substitution effects (counter evidence).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Staff of National Statistical Offices Staff of line ministries Staff at Presidential Offices Local government staff UN Agencies Donors Civil society organizations Academia and research institutions Local communities Media 	<ul style="list-style-type: none"> Semi-structured interviews Group discussions Focus groups Cybermetric data collection
<p>EQ7. To what extent has UNFPA support contributed to the mainstreaming of human rights and gender equality in the census process?</p>			<p><i>Effectiveness</i></p>
<p>Assumptions to be assessed</p>	<p>Indicators</p>	<p>Sources of information</p>	<p>Methods and tools for data collection</p>
<p>A7.1 Internal mainstreaming: UNFPA has integrated gender equality and human rights issues in its support to the 2010 Census Round</p>	<p>IND 7.1.1 Evidence that gender equality, human rights have been mainstreamed in the UNFPA support to the preparatory phase of the census and related/associated surveys.</p> <p>IND 7.1.2 Evidence that UNFPA has promoted youth, gender equality and reproductive rights topics in the analysis and dissemination of census data and associated surveys.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Reports of consultations and expert hearings Publications and other studies/research based on census data and surveys (DHS, NHS) Staff of national Statistical Office Staff of UNFPA CO 	<ul style="list-style-type: none"> Semi-structured interviews Group discussions Study of documentation Cybermetric data collection
<p>A7.2 External mainstreaming: UNFPA has actively contributed to mainstreaming human rights, rights of vulnerable groups, minorities (including ethnic minorities) and the disabled and gender equality in its support to the census process and associated surveys.</p>	<p>IND 7.2.1 Evidence that UNFPA has supported the government promoting the integration of human rights and the rights of vulnerable groups, including minorities and the disabled, in the preparation and enumeration phases of the census process and associated surveys, including in the selection and training of enumerators.</p> <p>IND 7.2.2 Proof that UNFPA has supported the government contributing to analysis, dissemination and use of census and survey data in fields relevant to human rights, gender equality and vulnerable groups.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Criteria for enumerator selection by region Lists of enumerators Enumerator training material for the census and surveys Publications and other studies/research based on census data and surveys (DHS, NHS) having links to UNFPA Staff of National Statistical Offices Civil society organizations Consultancy reports 	<ul style="list-style-type: none"> Semi-structured interviews Group discussions Study of documentation Cybermetric data collection

Annexe 6 Modèle de logbook

Interview Data

Name(s) of the interviewee(s):	Position:	Institution/Organisation:
Interview date:	AWP:	Stakeholder type:
Interviewer:	Area of Analysis:	Interview Code:

INTERVIEW CONTENT

Background & key issues

--

Contents

--

Next Steps

--

Annexe 7 Protocoles d'interview

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

UNFPA Country Office

OBJECTIVES

The interview at the UNFPA Country Office (CO) will actually most probably be several interviews with various staff. The population and development specialist will be the main interlocutor, but there will also be interviews with the Resident Representative to have a more strategic overview on issues related for example with the enabling environment (A2.1 and A3.1), with the operations section to discuss efficiency aspects in detail, and/or with other UNFPA focal areas' staff (reproductive health, gender) to discuss aspects related to gender aspects or to the use of census and related data for policies in these areas. **Interviews at the UNFPA CO will cover all the assumptions in the evaluation matrix. The main purpose is to obtain UNFPA's views and evidences on all the relevant aspects covered in the matrix and then triangulate them with other relevant actors. Moreover, the discussions with the UNFPA staff will be crucial to identify issues that stand out in terms of NSO capacity, use of data, efficiency drawbacks or added value, for example.**

This protocol also distinguishes between main and complementary aspects in case there were time limitations. All aspects should be covered if there is enough time, but should there be time restrictions the aspects to be addressed are prioritized as follows:

Main aspects	
EQ2	Enquire CO staff about all the assumptions relate to enhancing the capacity of NSO. Put special attention to identify <i>soft-aid</i> activities and its results, given that they are not included in AWP and therefore are more difficult to visualize. Ask for examples of evidences.
EQ3	Similarly, enquire about all aspects / assumptions of use of data for policy making, making particular emphasis in examples and evidences that may then be triangulated during interviews with other stakeholders and secondary data collection.
EQ4	Enquire about all efficiency aspects included in the matrix and then cross check the findings with implementing partners.

Complementary aspects	
EQ6	Cover all aspects of added value to obtain the Office's perception.
EQ5	Cover all aspects related to networks as set out in the assumptions and indicators.
EQ1	Get the office's view on alignment to government priorities and national needs (UNFPA policies may be done with study of documentation) to later compare the findings with the views of government institutions and other stakeholders (donors, civil society, etc.)
EQ7	Enquire about both internal and external mainstreaming.

INTERVIEWS

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.1 Enabling environment	
	A2.2 Effective support	
	A2.3 Sustainable capacity	
	A2.4 Models of support	
	A2.5 Use of new technologies	
EQ3	A3.1 Enabling environment	✓
	A3.2 Steady use	
	A3.3 Use in policies related to UNFPA mandate	
	A3.4 National ownership and leadership	
EQ4	4.1 Use of available resources	
	4.2 Synergies	

COMPLEMENTARY		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ6	A6.1 Comparative strengths	
	A6.2 Key partner	
EQ5	A5.1 Partnerships	
	A5.2 South-South Cooperation	
EQ1	A1.1 Alignment to partner government priorities	
	A1.2 Alignment to national needs	
EQ7	A7.1 Internal mainstreaming of HHRR and gender	
	A7.2 External mainstreaming of HHRR and gender	

--	--	--

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interviews.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewees to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewees for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

National Statistical Offices

OBJECTIVES

Similarly to what happens with the UNFPA Country Office, the interaction with the NSO will imply a number of interviews with various staff at various levels (managerial and technical). **The most crucial point of an interview with a NSO is to assess the UNFPA contribution to developing their capacity, that is, evaluation question 2. Having said that, the fact NSO are UNFPA's main implementing partners makes them a key interviewee to enquire about efficiency aspects, and the fact they are a main beneficiary of UNFPA support makes them a critical stakeholder to enquire about UNFPA's added value.** At the end of this protocol there is an appendix with specific questions for NSO staff to be used by the evaluators in case they require some further guidance and/or reference point in this regard.

Main aspects

EQ2	Address in detail all the assumptions and indicators under this question.
EQ4	Cover the two aspects related to efficiency, that is, whether available resources were used to a satisfactory extent and whether UNFPA sought, promoted and utilized synergies for a more efficient implementation of the census round.
EQ6	Cover the two aspects related to added value, that is, enquire about UNFPA comparative strengths and on what type of partner it is for NSO.
EQ5	Address South-South Cooperation should there be any experiences in this regard.

Complementary aspects

EQ5	Address the assumptions and indicators associated to partnerships
EQ3	Enquire about the NSO's views on data use improvements to then compare these views with those of the real users (line ministries, civil society organisations, academia, etc.)
EQ1	Enquire about UNFPA's alignment with partner government and national priorities (this aspect will probably present itself implicitly during the conversation)
EQ7	Address the external mainstreaming of HHRR and gender equality

Note: In countries where HHRR and/ or gender equality issues are critical aspects of the census, these should become main aspects to cover in the interview (not complementary).

INTERVIEWS

FRAMING QUESTIONS

1. *First of all I would like to double check with you what has been your/your **personal involvement with the census process** (in any of its phases) and **with any specific UNFPA support** activities provided to the NSO. According to the documentation I have been provided, your department may have been involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?*

In particular, I am very interested in knowing whether you received any specific training or were involved in transfer of skills supported by UNFPA during the census.

*2. The main aspect I would like to discuss with you is about the extent to which **your organization as a whole and you in particular improved the capacity to conduct the census and to produce related survey data** as a result of the UNFPA support either directly or indirectly. Any type of example and evidence you may provide in this regard will be very useful.*

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.1 Enabling environment	✓
	A2.2 Effective support	
	A2.3 Sustainable capacity	
	A2.4 Models of support	
	A2.5 Use of new technologies	
EQ4	A4.1 Use of available resources	
	A4.2 Synergies	
EQ5	A5.2 South-South Cooperation	
EQ6	A6.1 Comparative strengths	
	A6.2 Key partner	

COMPLEMENTARY		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ5	A5.1 Partnerships	
EQ3	A3.1 Enabling environment	
	A3.2 Steady use of data in plans, policies	
	A3.3 Use of data in policies related to UNFPA mandate	
	A3.4 National ownership and leadership	
EQ1	A1.1 Alignment to partner government priorities	
	A1.2 Alignment to national needs	
EQ7	A7.2 External mainstreaming	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
Closing question	

<p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

APPENDIX. Detailed questions to NSO (if required)

1. INTRODUCTION

Evaluation team members to introduce themselves, evaluation background & interview purpose.

1.1 Can you please briefly describe your role and your work in relation to the last Population and Housing Census? Have you been involved with the UNFPA support on census? If so, how?

- *Prompt: try to ascertain through these questions how involved in the preparation and conduct of the last (current) census the interviewee is. Tailor the following questions accordingly.*

2. RELEVANCE

1.2 Did UNFPA conduct an assessment of the national needs in terms of statistical capacity before preparing the census support programme?

- *Can you provide examples of specific requirements in terms of statistical capacity that UNFPA has taken into consideration in drafting the country programme?*

1.3 Did UNFPA conduct an assessment of the national needs, in terms of information needed, in preparing the census support programme? Was there a form of consultation with experts, ministries or other stakeholders, or similar in the process?

- *Can you provide examples of specific requirements (from government, NGOs or other) that UNFPA has helped to take into consideration in drafting the questionnaire?*

1.4 To what extent does the UNFPA programme in support to the census corresponded/matched the national (governmental or not) needs for availability of data?

- *Can you provide examples of unmet need specific requirements (from government, NGOs or other) that UNFPA did not take into consideration in supporting the census? (If a specific need was excluded, this indicates political influence/lack of support for evidence-based policy making.)*
- *Were there any examples of issues (sensitive issues?) that were excluded from the census although originally they were planned to be included?*

3. EFFECTIVENESS

1.5 To what extent was the UNFPA support timely, and was it used fully? What is your perception of the quality of the support? Was UNFPA more efficient than other external donors/organisation?

1.6 To what extent the UNFPA support was composed of a mix of instruments (advocacy, technical assistance, financial support, South-South cooperation)?

- *Can you provide examples of each of the instruments?*
- *Proof of visits /exchange of experts with other countries of the region*
- *Can you provide proof of how the support was used (material, capacities built, also perception of the change before-after: what is the difference?*

4. CENSUS PREPARATION

1.7 How can you say that the census methodology was in line with international standards?

- *Did UNFPA make specific recommendations to comply with international standards? For example what?*

1.8 Did the census questionnaires included at least the core topics recommended by the UN Principles and Recommendations, rev. 2?

- *If no, what core topics were not included?*
- *What topics were added?*
- *What role UNFPA played in the questionnaire design?*

1.9 Did the NSI or Census Bureau prepared a work plan for the preparation of the census including milestones for the deliverables (questionnaire, instructions, cartography...)?

- *Can you show me this work plan?*
- *How frequent was it updated?*
- *Did UNFPA played a role in the preparation of this work plan?*

1.10 How and when was prepare the budget? Did it cover all census stages?

- *Did you receive support from UNFPA to prepare the budget? What form (training, examples of items to consider...)?*
- *Did UNFPA advocate to the government to finance the census? (if not answered before)*
- *Did UNFPA advocate to donors to finance the census? (if not answered before)*

1.11 Did you use procurement procedures?

- *Did you receive support from UNFPA in conducting procurement operations? What form (training, examples of clauses to include...)?*

1.12 Was a pilot census conducted before the census?

- *If yes, when and what were the objectives?*
- *Did the pilot census covered all phases of the census, including data processing and tabulation?*
- *What were the lessons learned from the pilot census and were they implemented in the census?*
- *What lessons were not implemented?*
- *What role UNFPA played in the pilot census? (technical assistance, finance...)*

1.13 How was prepared the complete mapping of the country? Can you briefly describe the methodology and steps

- *How mapping was controlled?*
- *What role UNFPA played in the cartographic preparation?*

1.14 Did the cartographic preparation provide estimates of the number of housing units in order to print sufficient number of questionnaires in all languages needed?

1.15 How was the public informed about the census prior to the field enumeration?

- *Was a communication campaign prepared? Please describe.*
- *Did UNFPA play a role in the communication campaign? What?*
- *Did UNFPA make sure that the communication including all components of the population, including minorities?*

5. ENUMERATION

1.16 What was the organisation for field operations?

- *Was a central census commission established, were local census commissions established?*

- *Were the tasks and duties of all institutions and persons involved in census operations described and where?*

1.17 **How were the field workers selected and trained?**

- *What were the selection criteria? Were they listed in an instruction? Were language capacity (in minority areas) and gender considered as criteria of selection?*
- *How were they trained? Was it special training for sensitive questions or were double teams (F/M) used? If yes, did UNFPA have a promoting role in this?*

1.18 **Were there a systems of reception of claims and if yes, how were they reacted/ responded to?**

1.19 **How was the enumeration progress monitored?**

- *Did you implement a progress monitoring system comparing the number of households enumerated to estimates of expected numbers?*

1.20 **How were the questionnaires stored locally and later transferred to the data processing centre?**

1.21 **Did you conduct a post-enumeration survey?**

- *What was the role of UNFPA in evaluation of the coverage of the census?*

6. DATA PROCESSING

1.22 **Please describe the data processing system for data capture, editing and validation of collected data.**

- *What was the technology used for data capture?*
- *How was the quality controlled?*
- *Was statistical/manual editing performed? Were missing values imputed?*
- *Were editing rules documented?*
- *Were the results of editing recorded?*
- *What was the role of UNFPA for the data processing phase? Financing, TA...?*

7. DISSEMINATION/ANALYSIS

1.23 **Did you prepare a dissemination plan?**

- *What was its content? How many tables/indicators?*
- *When was it prepared?*
- *Did UNFPA played a role in its elaboration?*

1.24 **Did you produce thematic reports?**

- *How many and on what topics?*
- *Would you say that they correspond with user needs expressed in preparation phase? If not what was not taken?*

1.25 **Did UNFPA support analytical studies conducted by academics, research institutions...?**

- *If yes, can you give examples?*

1.26 **Did you set up a policy for micro data access?**

- *If yes, what micro data?*

- *What public (researchers...)?*
 - *What conditions to access?*
- 1.27 **Were the publications free of charge? If not what was the price?**
- 1.28 **What was the time lag between the end of data collection and the production of preliminary results, first results, final results and thematic reports?**
- 1.29 **Did you present the results (preliminary, first...) to the media?**
- *What was the interest of media? How many media reports?*
 - *Did you get requests for specific results/indicators? From government institutions, from the civil society?*
- 1.30 **Did UNFPA support seminars, workshops or other events to present census results and promote their use?**

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

Line Ministries

OBJECTIVES

The most important point of an interview with Line Ministries is to find out whether they use census and associated data and how they use them. It is particularly important to find out whether they are using the data as evidence for the formulation of plans and policies; especially those related to UNFPA mandate areas. It is also very important to attempt to ascertain whether UNFPA support has played a role in this regard and how.

Main aspects

EQ3	Enhanced use of data for evidence-based plans and policies (all assumptions)
EQ1	Alignment of UNFPA support with partner government priorities (A1.1)

Complementary aspects

EQ2	Enhanced capacity of the NSO (A2.1 to A2.3). Check their perception on NSO capacity as users of NSO produced data and services.
EQ4	Use of resources and synergies (if they have been implementing partners/directly involved in any AWP)
EQ5	Use of networks (if they have been involved in any of the networks or have benefited from them as users; if they have been involved in South-South initiatives)
EQ6	Comparative strengths of UNFPA from their point of view
EQ7	Mainstreaming HHRR & gender equality (if relevant to that ministry)

Note: if the interviewee is a line ministry with a mandate on HHRR and/ or gender equality issues, these should become main aspects to cover in the interview (not complementary).

INTERVIEW

FRAMING QUESTIONS

*1. First of all I would like to double check with you what has been your/your **institution's involvement with the census process** (in any of its phases) and **with any specific UNFPA support to the census**. According to the documentation I have been provided, your institution was involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?*

In particular, I am very interested in knowing whether you were consulted during the preparation of the census i.e. whether you participated in it in any way (providing input of any kind)

*2. The main aspect I would like to discuss with you is about the extent to which **your organization has used census data and related products/surveys** as inputs to inform plans, programmes and policies (I would be very grateful if you could provide me with concrete examples)*

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ3	A3.1 Enabling environment	✓
	A3.2 Steady use	
	A3.3 Use of data in policies (UNFPA mandate)	
	A3.4 National ownership & leadership	
EQ1	A1.1 Alignment to partner government priorities	

COMPLEMENTARY		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.1 Enabling environment	
	A2.2 Effective support	
	A2.3 Sustainable capacity	
EQ4	A4.1 Use of available resources	
	A4.2 Synergies	
EQ5	A5.1 Partnerships	
	A5.2 South-South Cooperation	
EQ6	A6.1 Comparative strengths	
EQ7	A7.2 External mainstreaming	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

Donors & UN Agencies

OBJECTIVES

Donors tend to have a rather global and external overview about census operations and their implications in the country. They are useful informants to have an overview of the context as well as a relevant source to assess how the UNFPA role is perceived in the country. **The most important points of an interview with donors are (1) to find out what is UNFPA added value in census operations (what type of partners is UNFPA perceived as); and (2) to find out about the UNFPA role in donor coordination and the use of partnerships.**

Main aspects

EQ6	Check donors' / UN Agency point of view about UNFPA comparative advantages (A6.1)
	Find out about the perception on what type of partner UNFPA is (A6.2)
EQ4	Check whether UNFPA had a role in terms of having supported / promoted the use of existing donor coordination mechanisms (A4.2)
EQ5	Check whether UNFPA has established partnerships that contributed to the implementation of the 2010 Round and the use of statistical data (A5.1)
EQ2 & EQ3	Check UNFPA contribution to generate an enabling environment for the conduction of the census (A2.1) and to generate an enabling environment for the use of data (A3.1)

Complementary aspects

EQ1	Ask them on whether UNFPA support was aligned with national needs on availability of statistical data (A1.2)
EQ2 & EQ3	Ask them for evidences on whether the NSO has an enhanced capacity for the conduction of census/production of data and whether there is an enhanced use of data in the country (and UNFPA role in this if any).

INTERVIEW

FRAMING QUESTIONS

*1. First of all I would like to double check with you what has been your/your **institution's involvement with the census process** (in any of its phases) and **with specific UNFPA support to the census** (coordination - UN Agencies, funding - donors). According to the documentation I have, your institution was involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?*

2. The main aspect I would like to discuss with you is about UNFPA institutional role in the census and in supporting the use of data in evidence-based policy making. Besides, I would be very grateful if you could give me your views regarding several contextual aspects in the country with regards to the census and the use of data.

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ6	A6.1 Comparative strengths	✓
	A6.2 Key partner	
EQ4	A4.2 Synergies	
EQ5	A5.1 Partnerships	
EQ2	A2.1 Enabling environment	
EQ3	A3.1 Enabling environment	

COMPLEMENTARY		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ1	A1.2 UNFPA support is aligned with national needs on availability of statistical data	
EQ2	A2.2 Effective support to NSO capacity	
	A2.3 Sustainable capacity of NSO	
EQ3	A3.2 Steady use of demographic and socio-economic data in evidence-based development of plans and policies	
	A3.3 Use of data in policies (related to UNFPA mandate)	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

Civil Society Organizations & Academia

OBJECTIVES

The most important points of an interview with Civil Society Organizations (CSO), including academia, are to find out whether the census in general and UNFPA support in particular had their needs into account; find out whether they are using census and related survey data for advocacy and research and find out whether UNFPA support has enhanced their capacity in this regard.

Main aspects

EQ1	Check whether UNFPA support is aligned with their needs on availability of statistical data (A1.2)
EQ3	Examine whether they use population and housing census and other relevant demographic and socio-economic data in their plans and for research and advocacy (A3.1 to A3.4)
EQ5	Check whether the interviewed CSO/Academia institutions have embarked in any type of partnership with UNFPA and assess the quality of the partnership and the effects of the absence of partnerships
EQ6	Find out about the perception of UNFPA's added value to them

Complementary aspects

EQ2	Check on their opinion about the enabling environment for the census (and UNFPA contribution to it) and on their opinion as users about the capacity of NSO as providers of quality data.
EQ4	Use of resources and synergies (if they have been implementing partners/directly involved in any AWP)
EQ7	Mainstreaming HHRR & gender equality (if relevant to that ministry)

Note: if the interviewee is an organisation working on HHRR and/ or gender equality issues, these should become main aspects to cover in the interview (not complementary).

INTERVIEW

FRAMING QUESTIONS

1. First of all I would like to double check with you what has been your/your *institution's involvement with the census process* (in any of its phases) and *with any specific UNFPA support to the census*. According to the documentation I have been provided, your institution was involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?

In particular, I am very interested in knowing whether you were consulted during the preparation of the census i.e. whether you participated in it in any way (providing input of any kind)

2. The main aspect I would like to discuss with you is about UNFPA institutional role in the census and in supporting the use of data in evidence-based policy making. Besides, I would be very grateful if you could give me your views regarding several contextual aspects in the country with regards to the census and the use of data.

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ3	A3.1 Enabling environment	✓
	A3.2 Steady use in advocacy, research, plans, policies	
	A3.3 Use in (advocacy, research) policies related to UNFPA mandate	
	A3.4 National ownership and leadership (by means of fostering the participation and inclusion of partner governments and CSO civil society organizations in the programming and implementation)	
EQ1	A1.2 UNFPA support is aligned with national needs on availability of statistical data	
EQ5	A5.1 Partnerships (that optimised the use of statistical data)	
EQ6	A6.1 Comparative strengths	
	A6.2 Key partner (whether UNFPA is seen as a key partner)	

COMPLEMENTARY		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.1 Enabling environment	
	A2.3 Sustainable capacity of NSO	
EQ4	A4.1 Use of available resources	
	A4.2 Synergies	
EQ7	A7.2 External mainstreaming	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

Regional Stakeholders

OBJECTIVES

Regional stakeholders include UNFPA Regional Offices, the United Nations Regional Economic Commissions, and other non-UN regional stakeholders such as Regional Development Banks and regional associations (such as the ASEAN, the ECOWAS, or the CARIFORUM).

Several of the questions in the Evaluation Matrix have a national, a regional and a global dimension. Most interview protocols cover the national dimension. The objective of this protocol is to address the regional dimension and therefore it will be used when interviewing institutional which have a regional scope. **The most crucial points of an interview with a regional organization will be to cover all the regional dimensions in the matrix. In this case there are no complementary aspects, only main aspects. This should be feasible given the reasonable number of issues to address. In any case aspects are listed in order of priority.**

Main aspects	
EQ2	Check the role of the UNFPA Regional Offices in providing effective support to NSO either directly or indirectly by means of supporting Country Office capacity.
EQ6	Enquire about added value at a regional level
EQ4	Enquire on whether UNFPA has sought, promoted and utilized synergies at regional level to support the implementation of the 2010 Round in a more efficient manner.
EQ5	Find out about networking at regional level i.e. partnerships and facilitation of South-South regionally.
EQ1	Check whether UNFPA is aligned with regional needs on availability of statistical data.

INTERVIEWS

FRAMING QUESTIONS

*1. First of all I would like to double check with you what has been your/your **personal involvement with the census process** (in any of its phases) and **with any specific UNFPA census support activities**. According to the documentation I have been provided, you may have been involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?*

*2. The main aspect I would like to discuss with you is about the **regional dimension of UNFPA support to census** from several points of view i.e. in terms of capacity development, in terms of added value, in terms of generating partnerships and synergies.*

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.2 The UNFPA effectively supported the capacity of the NSO for the production and availability of quality census data in the 2010 census round.	✓
	A1.2 UNFPA support is aligned with regional needs on availability of statistical data.	
EQ6	A6.1 UNFPA features a series of comparative strengths as perceived by regional stakeholders (including UNFPA Regional Offices)	
	A6.2 Relevant stakeholders at regional level perceive UNFPA as a key partner supporting censuses.	
EQ4	A4.2 UNFPA has sought, promoted and utilized synergies at regional level with a view to support the implementation of the 2010 Round in a more efficient manner.	
EQ5	A5.1 UNFPA established partnerships at regional level that contributed to the implementation of the 2010 Round.	
	A5.2 UNFPA promoted opportunities for South-South Cooperation to facilitate the exchange of knowledge and lessons learned at regional level	
EQ1	A1.2 UNFPA support is aligned with regional needs on availability of statistical data.	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	

INTERVIEW PROTOCOL / GUIDE

Global Stakeholders

OBJECTIVES

Global stakeholders include UN Agencies Headquarters, the United Nations Statistics Division, and Donors' Headquarters (European Commission, bilateral donors).

Several of the questions in the Evaluation Matrix have a national, a regional and a global dimension. Most interview protocols cover the national dimension. The objective of this protocol is to address the global dimension and therefore it will be used when interviewing institutional which have a global scope. **The most crucial points of an interview with a global level stakeholder will be to cover all the global dimensions in the matrix. In this case there are no complementary aspects, only main aspects. This should be feasible given the reasonable number of issues to address. In any case aspects are listed in order of priority.**

Main aspects

EQ2	Check the role of the UNFPA Headquarters (Technical Division) in providing effective support to NSO either directly or indirectly by means of supporting regional and/or Country Office capacity.
EQ6	Enquire about added value at a global level
EQ4	Enquire on whether UNFPA has sought, promoted and utilized synergies at global level to support the implementation of the 2010 Round in a more efficient manner.
EQ5	Find out about networking at global level i.e. partnerships and facilitation of South-South between different world regions (Asia and Africa, Africa and Latin America)
EQ1	Check whether UNFPA is aligned with global needs on availability of statistical data.

INTERVIEWS

FRAMING QUESTIONS

*1. First of all I would like to double check with you what has been your/your **personal involvement with the census process** (in any of its phases) and **with any specific UNFPA census support activities**. According to the documentation I have been provided, you may have been involved in...Is that correct? Am I missing something? / could you complement it?*

*2. The main aspect I would like to discuss with you is about the **global dimension of UNFPA support to census** from several points of view i.e. in terms of capacity development, in terms of added value, in terms of generating partnerships and synergies.*

CHECKLISTS

MAIN ASPECTS		
EQ	Assumption	Addressed?
EQ2	A2.2 The UNFPA effectively supported the capacity of the NSO for the production and availability of quality census data in the 2010 census round.	✓
	A1.2 UNFPA support is aligned with global needs on availability of statistical data.	
EQ6	A6.1 UNFPA features a series of comparative strengths as perceived by global level stakeholders (including UNFPA headquarters)	
	A6.2 Relevant stakeholders at global level perceive UNFPA as a key partner supporting censuses.	
EQ4	A4.2 UNFPA has sought, promoted and utilized synergies at global level with a view to support the implementation of the 2010 Round in a more efficient manner.	
EQ5	A5.1 UNFPA established partnerships at global level that contributed to the implementation of the 2010 Round.	
	A5.2 UNFPA promoted opportunities for South-South Cooperation to facilitate the exchange of knowledge and lessons learned at global level (between different regions)	
EQ1	A1.2 UNFPA support is aligned with global level needs on availability of statistical data.	

ADDITIONAL ASPECTS	Covered?
<p>Closing question</p> <p>On what aspects do you think there was/is room for improvement and how. Any recommendations for the future? Comments on any other aspects not covered during the interview.</p>	
<p>Linking question</p> <p>Who else should I talk to here in your organization or outside to complement what we have discussed?</p>	
<p>Wrap-up</p> <p>Remind the interviewee to send us any evidence related information mentioned during the interview.</p>	
<p>End of the interview</p> <p>Thank the interviewee for the time and contributions. Inform on when the Case Study and the Final Evaluation Report will be available. Give your personal email. Make sure you have the interviewee details.</p>	



Evaluation Office, United Nations Population Fund,
605 3RD Avenue
New York, NY 10158 USA
e-mail: evb@unfpa.org

<http://www.unfpa.org/news/unfpa-support-population-and-housing-census-data>